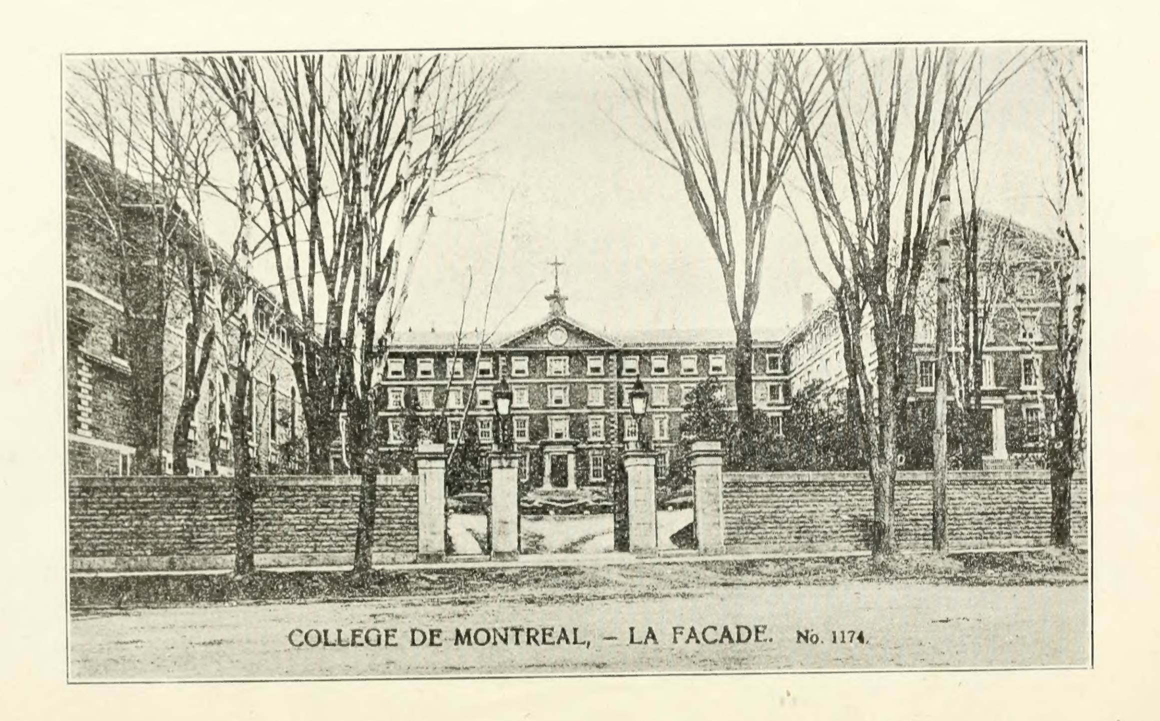




COLLEGE DE MONTREAL, — LA FACADE. No. 1174.

OLIVIER MAURAULT
PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

LE PETIT SÉMINAIRE DE MONTRÉAL

Librairie L.-J.-A. DEROME, Limitée
MONTRÉAL
1918

Avec permission du Supérieur de S.-S.
Juillet 1918.

PRÉFACE

Ce livre n'est qu'une ébauche. L'auteur, en l'écrivant, s'est parfaitement rendu compte qu'il y aurait à dire, sur le Petit Séminaire de Montréal, beaucoup plus de choses qu'il n'en dit, et de plus précises, et de plus sûres. Ainsi l'"Histoire et description du Collège de Montréal", manuscrit de M. Roux, qui fut supérieur de Saint-Sulpice au début du XIXe siècle, et la traduction en anglais qu'en fit le Dr Meilleur en 1822, nous sont restées cachées. De plus, les archives du Séminaire de Québec, celles du Séminaire de Montréal et de la Fabrique Notre-Dame, que nous avons consultées, sont loin cependant de nous être entièrement connues. Il existe aussi, à n'en pas douter, des correspondances que nous n'avons pas lues, et qui jetteraient une vive lumière sur mille points de cette histoire. Malgré ces lacunes, nous n'avons pas cru devoir remettre indéfiniment la publication de cet ouvrage, déjà trop compact et trop long, si dépouillé soit-il de notes et de références... Nous désirons beaucoup que ceux qui nous feront l'honneur de nous lire, nous rendent aussi le service de nous signaler les inexactitudes et les erreurs qui se seraient introduites dans notre récit. Plus tard, s'il plaît à Dieu, nous le reprendrons, et nous en donnerons une édition plus "savante", revue, corrigée et augmentée.

O. M.

CHAPITRE I

LES ORIGINES

LE collège de Montréal ouvrit ses portes en 1767. C'est une des grandes dates de l'enseignement au Canada, mais non la première.

Avant ce moment, l'instruction des enfants n'avait pas été négligée au pays. Dès 1615, en effet, on trouve les Récollets faisant l'école aux Trois-Rivières. Bientôt après, en 1635, les Jésuites ouvrent leur collège, à Québec, (deux années avant la fondation de Harvard). Mgr de Laval, moins de dix ans après son arrivée, fonde, en 1668, son Petit Séminaire, dont les élèves vont chez les Jésuites pour les cours. La région de Québec connut encore d'autres maisons d'éducation primaire et secondaire: ce furent les presbytères de certains curés de la Pointe-de-Lévy, de l'île d'Orléans et de la côte de Beaupré; ce fut l'éphémère Petit Séminaire, — il vécut un an, — que Mgr de St-Vallier, en 1685, tenta de faire vivre concurremment avec l'école industrielle de St-Joachim.

De son côté, le gouvernement de Montréal n'était pas totalemenet dépourvu. Les Sulpiciens, arrivés en 1657, se préoccupèrent tout de suite de l'instruction. On a souvent répété que les curés de Notre-Dame aimaient à s'intituler "maîtres d'écoles". Ils avaient, en effet, ou-

vert des petites écoles, en 1668, au plus tard, et M. Souart les établit, en 1686, près de l'église, à l'angle actuel nord-est des rues St-François-Xavier et Notre-Dame. Quand celles-ci devinrent trop petites, on en construisit d'autres dans les faubourgs et les missions. Les Sulpiciens étaient aidés dans cette tâche par les Récollets, débarqués à Montréal en 1692. Voilà pour l'enseignement primaire dans la région.

* * *

Mais les Messieurs du Séminaire, préoccupés des vocations ecclésiastiques, choisissaient dans leur entourage des enfants dont l'intelligence leur paraissait plus souple, et leur enseignaient les rudiments du latin, avant de les envoyer continuer leurs études à Québec. En 1703, les Sulpiciens élevaient des enfants, puisque le Séminaire de Québec reçoit alors un jeune homme de Ville-Marie ayant fait ses humanités et une année de philosophie chez ces Messieurs. Plus tard, en 1719, M. Léchassier, le supérieur-général de Paris, fait allusion dans une lettre, aux enfants à qui on apprend le latin. En 1730 et en 1742, des factures prouvent qu'on se servait de classiques au Séminaire. D'ailleurs, à partir de 1733, le latin est enseigné officiellement aux petites écoles mêmes, et les titulaires de ce cours ont été MM. Guillaume Chambon, Mathieu Guillon, connus sous le nom de "maîtres de latin", et MM. Jean-Claude Mathevet et Claude Creite.

A côté de St-Sulpice, les Jésuites, à qui Mgr de St-Vallier avait permis de fonder une "résidence", en 1692, possédaient déjà, deux ans après, selon l'expression du P. de la Chauchetière "une espèce de collège qui n'était point fondé", c'est-à-dire, point subventionné, et où ils

avaient de "bons cinquièmes". Mais cet établissement, ne recevant pas d'aide du gouvernement, ne pouvait donner un cours classique complet.

Cet état malheureux durait toujours, malgré l'accroissement de la population. Aussi, en l'année 1727, les Montréalistes envoient-ils une requête au Gouverneur à l'effet de hâter la fondation d'un vrai collège, que l'on confierait aux Jésuites. Ils conviennent que cela coûtera cher, qu'eux-mêmes sont pauvres et que les Pères ont peu de ressources, mais ils comptent sur la générosité de Sa Majesté.

M. de Beauharnois transmet ces voeux au ministre, en France: mais l'intendant Dupuy, n'étant pas favorable au projet, accompagne la requête de la note que voici: "......Comme toutes les classes ne sont pas encore établies à Québec, ne vaudrait-il pas mieux les y parfaire et rendre d'abord complet le collège de Québec, avant d'en établir une autre à Montréal, ce qui ferait sans nécessité deux collèges imparfaits? A moins que vous n'ordonniez les choses de telle façon que les classes qui manquent à Québec fussent établies à Montréal, ce qui donnerait lieu à la jeunesse de voir toute la colonie et d'y prendre des liaisons, ceux de Montréal venant à Québec pour y commencer leurs études et ceux de Québec (allant à Montréal) pour les y finir, ou vice versa, si le contraire était plus expédient". La nouveauté du plan le fit échouer: Maurepas répondit que ce collège serait "trop onéreux au roi".

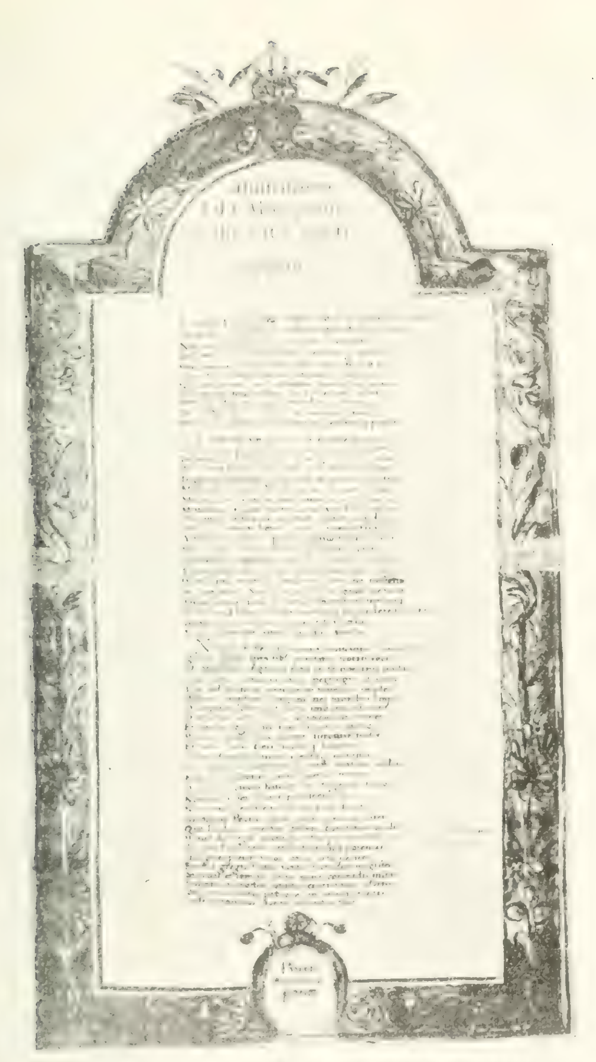
En 1731, on revint à la charge sans plus de succès: la Résidence des Pères Jésuites resta école latine, rien de plus, et les Montréalistes continuèrent d'envoyer leurs fils terminer leurs études à Québec. C'est ainsi que, en 1752, les jeunes gens dont les noms suivent faisaient le voyage: c'étaient Pierre-Marie Marchand, Toussaint

Beaudry, Pierre Lamothe, Pierre Martel, Paul Martel, Pierre-Paul Lavaltrie, Jean-Baptiste Berthiaume, René Hazeur-Scumande, D'Ailleboust la Madeleine. Six ans plus tard, Pierre Ménard, Pierre Denaut et Jean-Baptiste Deguire, tous trois de Montréal, commençaient à Québec, le premier sa "philosophie", les deux autres, leur "seconde". Ces classes étaient les seules que l'on fît alors, à cause de la guerre.

La situation fut bientôt plus précaire encore. En 1759, l'année du siège, la vie étant devenue impropre aux études dans la capitale, MM. Gravé et Pressart, professeurs au Petit Séminaire de Québec, viennent s'établir à Montréal, à la suite de Mgr de Pontbriand. Ils logent au Séminaire, et font des cours de philosophie et de théologie à quelques séminaristes de Québec et aux élèves de Montréal. Ce régime ne devait pas se prolonger. Au mois d'août 1760, M. Pressart, et au mois d'octobre 1761, M. Gravé, retournent à Québec préparer la réouverture de leur Petit Séminaire (qui eut lieu en 1763 pour les externes et en 1765 pour les pensionnaires).

Quelques élèves continuèrent cependant le latin au Séminaire, puisque nous possédons des vers latins lus en 1764 et en 1765, à l'"illustrissimo DD. Montgolfier", à l'occasion de la St-Etienne son patron. La première de ces pièces se termine ainsi: "Cecini. Offerebant Alumni Seminarii Montis regalis die vigesima quinta mensis decembris, anno domini 1764". Il s'agit du séminaire Notre-Dame et les professeurs étaient les prêtres qui, dans leurs loisirs, donnaient quelques leçons.

Mais de fait, encore une fois, avec le départ des Messieurs de Québec, s'était évanoui pour les Montréalistes l'espoir de posséder l'établissement si vivement désiré. Pourtant le besoin s'en faisait sentir plus que jamais. La région de Montréal comptait, en 1760, 46 paroisses et



COMPLIMENT À M. MONGOLFIER EN 1764

37,200 habitants. Et si, en l'absence d'archives complètes, on a pu retrouver seize noms de cette région dans les catalogues du Petit Séminaire de Québec, on peut être sûr qu'il y en avait davantage. D'un autre côté, cette vieille coutume d'envoyer les enfants au loin était très onéreuse aux parents aussi bien qu'eux élèves: si pittoresque que fût le voyage, à pied ou en chaland, on sait que parfois les vacances entières se passaient en route.

Le besoin donc était grand, mais grands aussi les risques d'une pareille fondation. Le nouveau gouvernement du pays avait déjà pris et devait prendre encore davantage une attitude hostile. Le titre d'évêque enlevé au premier pontife; le chapitre supprimé; le palais épiscopal occupé; l'évêque sans demeure ni traitement; le clergé en butte à toutes sortes de vexations: les catholiques exclus de toutes les charges: des adresses venues de Londres ou d'Oxford sollicitant les Gouverneurs de détruire le "papisme": c'étaient là autant d'avertissements. Voici, pour nous édifier, comment s'exprimait une des adresses que nous avons signalées: "Ne parler jamais contre le papisme en public, mais le miner sourdement; engager les jeunes filles à épouser des protestants; ne point discuter avec les gens d'Eglise, et se défier des Jésuites et des *Sulpiciens*; ne pas exiger actuellement le serment d'allégeance; réduire l'évêque à l'indigence; fomenter la division entre lui et ses prêtres; exclure les européens de l'épiscopat, ainsi que les habitants du pays qui ont du mérite et qui peuvent maintenir les anciennes idées. Si l'on conserve un collège, en exclure les Jésuites et les *Sulpiciens*, les européens et ceux qui ont étudié sous eux, afin que privé de tout secours étranger, le papisme s'ensevelisse sous ses propres ruines". (C'était mal le connaître!) Et les prescriptions continuent ainsi. Nous en avons cité assez pour montrer que les nouveaux

maîtres avaient l'intention de surveiller de près l'instruction au pays.

* * *

Dans de telles conjonctures, qui aurait le courage et la hardiesse de fonder cette nécessaire maison? Ce ne pouvait être un personnage officiel, un homme exerçant quelque poste important dans une des communautés supprimées ou menacées. Il fallait ici une initiative privée, qui justement par son humilité, ne risquerait pas de réveiller une surveillance peu indulgente.

M. Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie était alors maître d'école à Montréal. Il était né le 12 juin 1729, à Nantes, dans la paroisse St-Nicolas, la plus riche et la plus belle de la ville. Son père était Pierre Curatteau (on ne sait d'où vient ce nom de Blaiserie, que d'ailleurs le fils ne signait jamais), et sa mère Jeanne Fonteneau. Il avait cinq frères dont trois nous sont connus: Pierre qui fut capitaine de vaisseaux, René, prêtre sacriste de l'église St-Denis, et "noble et discret messire Claude, docteur en théologie de la faculté de Nantes et recteur de la paroisse St-Pierre de Bourguenais", qui administra après son frère René, les biens de Jean-Baptiste en France. Celui-ci quitta le Grand Séminaire de Nantes en 1753, clerc tonsuré. En 1754, nous le trouvons au Canada. Le 30 septembre 1757, il est fait sous-diacre, et le 1er octobre, diacre, dans la chapelle du Séminaire de Québec. Enfin, le 20 octobre de la même année, à 28 ans, Mgr de Pontbriand l'ordonne prêtre. Revenu à Montréal, il y fut maître d'école jusqu'en 1764, date où on le chargea de la mission de Contrecoeur. Il y resta un an, jusqu'au 20 juin 1765. Transféré à la Longue-Pointe, on aperçoit sa signature pour la première fois dans les registres, le 5 novembre 1765. Il se trouvait à la tête d'un immense

territoire, mais peu habité. Il avait donc des loisirs. Pour les utiliser, comme il avait été maître d'école au lendemain de son ordination, il songea à le redevenir. Il fit agrandir son presbytère, et fonda "par ses soins seulement", c'est l'expression de M. Montgolfier, un petit collège qui portera plus tard le nom de Petit Séminaire de Montréal. Pendant six ans à la Longue-Pointe, puis de 1773 à 1789 à Montréal, il dirigea sa maison, comme "principal" ou directeur. Entre ces deux dates, sans qu'il soit possible de préciser, il fit un voyage à Québec, dans l'intérêt de son oeuvre. Le 30 septembre 1789, vieux et malade, il décida de se retirer et annonça ses intentions dans la "Gazette de Montréal". Il se retira en effet, et les marguilliers de Notre-Dame ne perdirent pas cette occasion de lui manifester leur estime et leur reconnaissance, par une adresse signée de trente-trois parmi les meilleurs noms de la ville. Il mourut le 11 février 1790. Ses restes reposent maintenant dans le cimetière des Sulpiciens, sous la chapelle du Grand Séminaire.

Nous savons malheureusement trop peu de choses de M. Curatteau. Nous ne possédons pas son portrait, non plus d'ailleurs que celui de ses deux successeurs immédiats: notre galerie commence à M. Roque. Nous ne connaissons de son extérieur qu'un trait: on dit que, dans ses dernières années, il était "replet"; c'est vraiment trop peu. Et à moins d'imiter ce vieil auteur qui imaginait une physionomie à ses héros, d'après leur biographie, nous devons nous résoudre à ne rien savoir du visage et de la tournure de notre fondateur.

Son âme nous est mieux connue. Déjà en 1770, M. Jean Delisle de la Cailleterie écrivait de lui qu'il était "père de la jeunesse, colonne de l'éducation, l'exemple de la patience, le modèle de la vertu et un très digne prêtre".

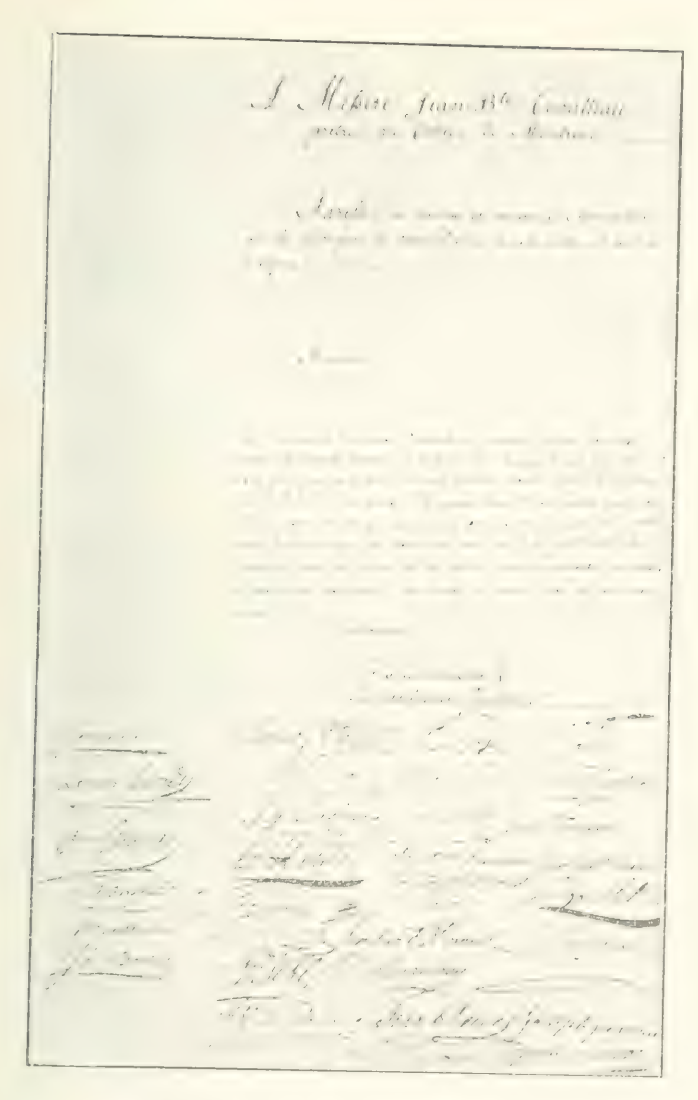


AU CIMETIÈRE DE SAINT-SULPICE

Nous dirons autrement qu'il fut un homme d'action, un homme d'étude et un homme de Dieu.

Venu d'une province de France qui a donné d'innombrables missionnaires à l'Eglise et des hommes admirablement organisés pour un travail ardu, il n'a certes pas démenti sa race. Il a su mener à bonne fin une oeuvre difficile en des temps plus difficiles encore. Il était peut-être un peu processif et malcommode en affaires. Il semble qu'il ait quitté Contrecoeur à la suite de difficultés avec ses paroissiens, au sujet de la construction d'une église. Il ne s'entendit pas très bien non plus avec M. Montgolfier. Celui-ci faisait, dans les dernières années de sa vie, de grandes largesses aux communautés hospitalières, largesses que M. Curatteau jugeaient plus honorables pour son bon coeur que pour sa prévoyance. Quant à lui, imbu de la nécessité d'un grand et bon collège pour recruter l'Eglise du Canada et raffermir la Compagnie dans l'estime du peuple, il ne pouvait pas voir d'une âme égale son supérieur lui ménager parcimonieusement les subsides,— par un motif de prudence que nous saisissons maintenant mieux que lui. De plus, devant les difficultés suscitées à St-Sulpice par les bureaux anglais, M. Curatteau avait formé avec MM. Beauzèle et Besson, curés de St-Laurent et de Ste-Geneviève, une espèce de "triumvirat" qui poussait à vendre les biens pour en diviser le produit entre les membres vivants de la communauté. On ne peut cependant accuser M. Curatteau d'avoir aimé l'argent. S'il désirait ces biens, c'est qu'il les aurait utilisés au collège . Sa générosité est au-dessus de tout soupçon: tous ses revenus passaient dans son oeuvre: on sait qu'il y mit plus de £5,000 en 1773 et que, à la date du 29 janvier 1774, par testament olographe, il céda toute sa fortune à sa chère maison.

Il fallait qu'il l'aimât. Aussi a-t-il mérité les éloges



ADRESSE DE REMERCIEMENTS
DES MARGUILLIERS DE NOTRE-DAME À M. CURATTEAU.

de ses contemporains et leur admiration. Il possédait évidemment les talents du pédagogue. M. Montgolfier qui, à l'occasion, était assez mordant, écrivait de lui: "il a quelque talent pour cet emploi et il ne ferait peut-être pas fort bien ailleurs"; plus loin, il ajoute: "il y a apparence que s'il venait à manquer, le collège tomberait avec lui". Quand M. Curatteau vint à manquer, les marguilliers le félicitèrent d'avoir conduit "avec un zèle infatigable la jeunesse dans les sciences et les vertus".

Les sciences, il les puisait dans une bibliothèque bien montée: 1216 volumes, c'est un beau chiffre pour l'époque, et l'inventaire qu'on en fit témoigne d'un esprit sérieux et cultivé. Outre des livres de théologie et de piété, on y trouve quantité d'ouvrages scientifiques, historiques et littéraires. Pour n'en nommer que quelques-uns: un abrégé de toutes les mathématiques, les Eléments d'Euclide, les Comptes faits de Barême; le Discours sur l'Histoire Universelle, l'Histoire des Empereurs, une Histoire de France, les Histoires romaine et ancienne de Rollin, l'Histoire du Peuple de Dieu en 10 volumes, les Causes célèbres en 20 volumes; le Dictionnaire de l'Education, le Dictionnaire Historique de l'Avocat, les Dictionnaires de Pontat, Danet, Tachard, Joubert, Gaudin, Baudet, Sauté, le Dictionnaire de la Fable d'antiquité, le Traité des Etudes de Rollin, la Rhétorique d'Aristote, des Manuels de rhétorique, la Musa Rhetorices, un Traité de l'Orthographe. Puis viennent les auteurs. Chez les Français: Boileau, LaFontaine, Maintenon, Voltaire, Deshoulières; chez les Latins: Cicéron, Virgile, Horace, Phèdre, Ovide, Tite-Live, Tacite, César, Térence, Quinte-Curce, Eutrope, Pline, Salluste, Cornelius Nepos, Valère Maxime, Juvénal, St-Cyprien, Erasme même; chez les Grecs: Lucien, Démosthène et quelques autres livres dont le notaire Chaboillez a négligé de nous donner les noms.

Il y avait aussi des livres anglais et même des livres italiens, entr'autres "La Jérusalem délivrée". Voilà donc pour cette curiosité de l'esprit, si nécessaire au savant et au professeur.

Pour la vertu, il la trouvait dans sa foi. Sa grande piété était remarquée. Le but qu'il se proposait en fondant son Collège et le règlement qu'il lui donna en sont d'excellentes preuves. Il avait en outre ce goût de la liturgie qui témoigne d'une âme vraiment religieuse. Il portait une attention très spéciale au service de l'autel et l'on a de lui des cahiers où apparait son grand amour de l'ordre en même temps que son respect des choses saintes.

* * *

Tel était l'homme qui, le 1er juin 1767, prenait soin, dans son Collège, du jeune fils de M. Delisle de la Cailleterie, ainsi qu'il appert d'une lette de ce dernier. On peut considérer cette date comme celle de l'ouverture du premier Petit Séminaire de Montréal. Elle a été contestée, nous ne l'ignorons pas. Nous l'adoptons néanmoins comme la plus probable.

Il est vrai que M. Curatteau arriva à la Longue-Pointe en novembre 1765 et que la première réception dans la congrégation de la Sainte-Vierge eut lieu en juillet 1766. Mais remarquons que la congrégation portait alors le nom de "Congrégation des Ecoliers"; elle était dirigée par M. Brassier, alors curé d'office à Notre-Dame: ce qui indique clairement qu'elle tenait à la paroisse et que ses membres étaient les élèves des petites écoles. Ce n'est qu'à son arrivée au Château-Vaudreuil que M. Curatteau s'en chargea. Reste à savoir si celui-ci ouvrit son collège dès qu'il prit possession de sa cure de la Longue-Pointe. C'est peu vraisemblable. On était au

commencement de l'hiver et le nouveau curé ne connaissait pas sa paroisse. Mais pendant les longues journées qui suivirent, il eut tout le loisir de faire des projets; et il commença probablement l'aile de son presbytère au printemps de 1766. Aurait-il eu le temps de la terminer avant octobre de la même année, date de la rentrée, à cette époque? Peut-être, à la rigueur, bien que cette maison fût en pierre. Il semble plus plausible que, les murs et le toit terminés, il compléta l'intérieur pendant l'hiver suivant et reçut des élèves au printemps de 1767. Chose certaine, il avait sous ses soins des enfants, au commencement de juin de cette année-là.

D'ailleurs, cette date est traditionnelle. Elle a été imprimée par le Dr Meilleur en 1858, dans son "Mémorial de l'Education", et lui-même l'avait prise dans une "histoire" manuscrite du Collège de Montréal, par M. Roux, le supérieur de St-Sulpice. Or, celui-ci était arrivé au Canada en 1791 et avait connu nombre de survivants du premier Collège. Il est seulement à regretter que l'un de ces deux écrivains n'ait pas insisté davantage sur le jour même de l'ouverture.

* * *

Et maintenant, quel était l'aspect de la maison? La seule image que nous en ayons est une esquisse au crayon, dans un registre de la Longue-Pointe, qui ne remonte pas plus haut que la moitié du siècle dernier. A son presbytère, datant de 1724, M. Curatteau avait ajouté une aile à peu près de même dimension, de 23 pieds par 28½, dans le sens de la façade, vers l'ouest. Le presbytère n'avait qu'un étage et une mansarde. Dans le toit pointu, deux grandes lucarnes et, au-dessus, près du faîte, deux petites. La porte d'entrée, sur un perron de trois mar-



LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL

(1767-1773)

ches, était flanquée à gauche, de deux fenêtres à volets, au même niveau, et à droite de deux autres fenêtres, dont la plus éloignée plus près du sol, à égalité d'une courte annexe qui pouvait être une cuisine ou une dépense. L'"ajouté" que M. Curatteau fit construire était collé au presbytère. Il avait deux étages, chacun de trois ouvertures et sans lucarne dans la toiture. Mais trois fenêtres avaient été percées dans le pignon du côté de la cour. Celle-ci était séparée du chemin par un mur.

On ne sait pas ce que coûtèrent exactement ces travaux au nouveau curé. Il y dépensa les £60 de rente viagère que lui rapportait une maison sise à LaSaulsaye, dans la paroisse de Ste-Croix de Nantes. Il mit aussi à contribution ses paroissiens, et leur demanda des corvées. Enfin, il n'est pas impossible que le Séminaire l'ait aidé. En tout cas, son bâtiment était modeste; il n'avait rien d'esthétique, rien de particulièrement attrayant. Il s'étendait, assez disparate, le long de la rive, face au fleuve. Celui-ci n'avait pas encore rongé la côté comme de nos jours, et il y avait, entre l'eau et le chemin, une lisière de terrain où les enfants pouvaient s'ébattre. D'ailleurs, en juillet 1769, M. Curatteau acquiert par échange, de M. Jacques Aubusson dit Lespérance, un lot de terre qui agrandit beaucoup sa propriété, en arrière, sur toute la largeur de l'église et du presbytère.

* * *

Les enfants qui arrivèrent dans la maison au printemps de 1767 y furent à l'aise. Nous ne connaissons par leur nombre; trois noms seulement nous sont parvenus: C. Vidrecaire-St-Hilaire, qui fut dans la suite, capitaine de milice; J. Vigneau, marchand de Boucherville, et Jean-Guillaume Delisle, notaire à Montréal. M. Curatteau

s'occupa d'eux avec sollicitude, sans cependant negliger ses devoirs de curé.

Au cours des vacances il chercha de nouveaux élèves et s'employa à mieux organiser leur vie commune. A la vérité, il ne parvint pas à enlever des élèves aux "petites" et aux "grandes écoles" de la ville; mais le nombre des enfants qui le suivirent l'obligea cependant à s'adjoindre trois régents, pour la discipline et les classes: M. Dumouchel, alors âgé de 17 ans, qui mourut curé de Ste-Geneviève, M. Huet d'Alude ou Dulude, décédé assez jeune à Québec, et M. Bisconet.

* * *

Que reste-t-il des murs qui abritèrent ces humbles commencements? En 1850, ils étaient encore debout et le rez-de-chaussée de l'ancien Collège servait de salle de réunion. Le 8 octobre 1851, la démolition du Collège fut décidée, approuvée par Mgr Joseph Laroque, le 16 mars 1855, et probablement effectuée la même année, puisque, à la date du 30 mars 1856, on veut employer "tous les matérieux restés du vieux presbytère". De nos jours, le presbytère ainsi que la nouvelle église, sont situés le long d'une rue qui aboutit au fleuve et porte le nom de Curatteau. Quelques pierres, qui servent de seuil au jardin, sont les seules reliques du passé. Mais une belle statue du Sacré-Coeur, inaugurée en 1915, en présence des élèves du Petit Séminaire, et érigée par les soins de Mgr Le Pailleur, curé actuel de la Longue-Pointe et ancien élève, marque pour toujours l'endroit où est né un des plus célèbres établissements d'éducation de l'Amérique du Nord.



MONTRÉAL EN 1759

(La lettre "C" désigne le Château-Vaudreuil qui, en 1773, deviendra le Collège Saint-Raphaël)

II

LES DÉPLACEMENTS

UN collège à la Longue-Pointe, ce n'était pas encore tout à fait le rêve des Montréalistes. Outre que, à cause de l'exiguité du local, les élèves n'y pouvaient pas être nombreux, il y avait un autre inconvénient: à une lieue et demie de la ville, c'était encore un peu loin.

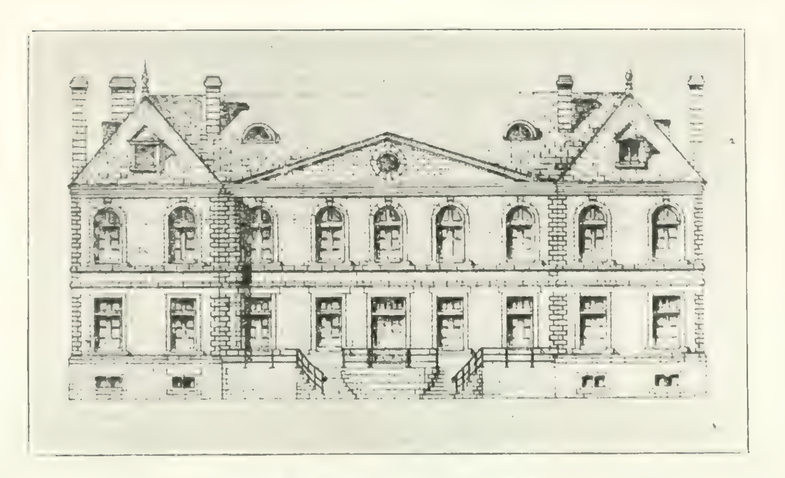
Montréal tenait alors presque tout entier à l'intérieur de ses fortifications. La rue St-Paul, la rue McGill, la ruelle Fortification et son prolongement jusqu'à la gare Viger, qui était alors la citadelle: voilà le tracé des murs de la ville. Les maisons étaient, pour la plupart, en bois, couvertes de fer blanc, avec des échelles sur les toits et des volets de fer contre l'incendie. Le centre de ce vieux Montréal se trouvait être l'actuel Boulevard St-Laurent. Tout près de là, face au fleuve, était la maison des anciens gouverneurs: le Château-Vaudreuil. Il avait été construit en 1723, sur les plans de Chaussegros de Lévy, architecte de la façade de l'ancienne Notre-Dame (1672-1829), restaurateur de la basilique de Québec, ingénieur du Roy. Jusqu'à la Cession, il servit aux gouverneurs quand ils venaient à Montréal, puis il passa aux Lotbinière,

le 2 avril 1763, lesquels le cédèrent à leur tour aux Deschambault, le 12 septembre 1771.

Or, en 1773, le Château était à vendre. Au début de cette année-là, on approcha M. Curatteau pour savoir s'il serait prêt à se transporter à Montréal; et le 11 juillet, les Marguilliers de Notre-Dame, revenant sur les raisons urgentes que l'on avait de posséder un collège dans la ville, annonçaient leur intention d'acquérir l'ancienne résidence du gouverneur français à cette fin. Ils l'achèteraient donc de M. Deschambault et y feraient venir M. Curatteau. Celui-ci n'aurait à rendre compte de son administration qu'à Mgr l'Evêque et à M. le Supérieur de Saint-Sulpice; il serait le maître des réparations à exécuter. L'argent, on se le procurerait au moyen d'une collecte chez les particuliers, qui le donneraient simplement ou le prêteraient sans intérêt; et, si cela ne suffisait point, on emprunterait d'une manière régulière. On prévoyait dès lors le déménagement éventuel du Collège: dans ce cas, on vendrait la maison, on remettrait l'argent prêté, et le surplus irait au nouveau Collège. S'il disparaissait complètement, la somme serait distribuée aux hôpitaux et aux pauvres...

L'acte de vente fut passé le 17 décembre 1773. M. Montgolfier fournissait £2400, M. Beaubien-Desrivières, 3000, M. Etienne Augé, 1000, M. Pierre Panet, 7220, la Fabrique, 4201; de plus, la quête avait rapporté £1679, ce qui forme un total de £19,500. Il faut ajouter £5144 que M. Curatteau avait dépensés pour adapter le château à sa nouvelle destination, et qu'il avait ransformés en hypothèque, à laquelle d'ailleurs il renonça plus tard.

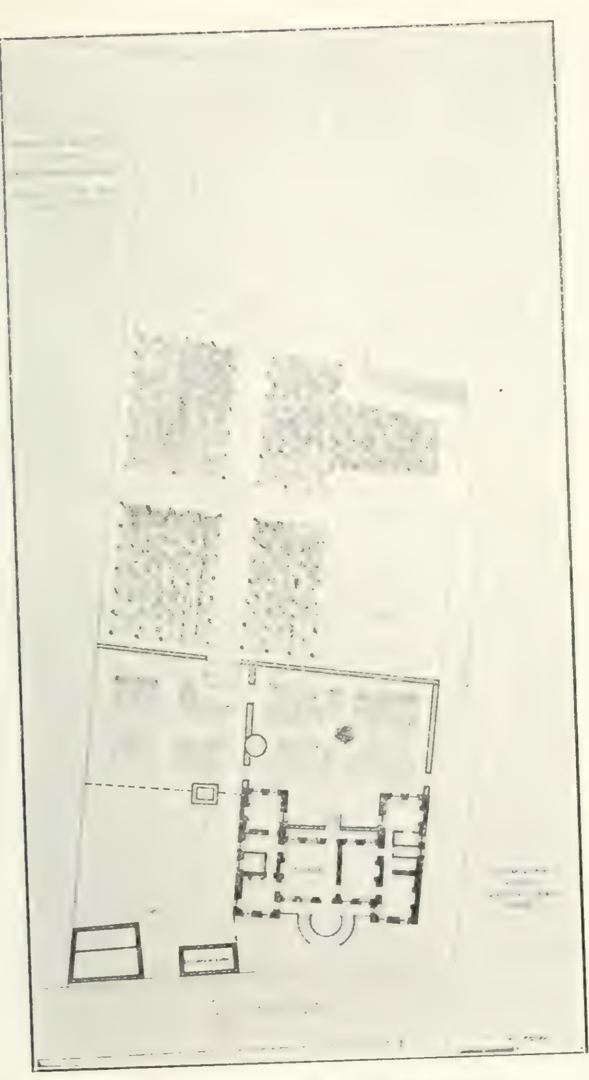
Nous ne savons pas exactement quel était l'aspect de cet hôtel. Morin, dans son Vieux Montréal, a essayé de le reconstituer. C'est, paraît-il, d'après une vue générale de la ville où l'on n'aperçoit que la toiture du Châ-



Le deuxième Collège de Montréal
dit Collège Saint-Raphaël
(1773-1803)
Reconstitution de M. E. St-Jean, architecte

teau, qu'il en aurait imaginé la façade. Malheureusement, elle ne concorde pas avec le plan par terre, publié naguère par M. DeLéry MacDonald. Nous avons repris son travail, avec l'aide d'un architecte, et nous croyons que notre façade se rapproche davantage de celle qui exista vraiment. Elle est formée d'un corps central de bâtiment en pierre, flanqué de deux ailes se projetant à peine en avant, le tout à deux étages sur un haut soubassement, et surmonté d'un toit, d'abord en tuile, puis, à partir de 1795, en tôle, muni de plusieurs cheminées et de lucarnes. Deux fenêtres à chaque étage aux ailes; cinq à l'étage supérieur du corps principal, surmonté d'un fronton; en bas, la porte au centre, sur un perron en fer à cheval. En arrière du château, le perron est remplacé par une galerie, d'ou l'on domine les jardins. Au moment de l'acquisition, la maison de la famille Dubois, sise rue St-Charles, était enclavée dans la propriété. Elle fut démolie en 1789, et les jardins et les vergers s'étendirent jusqu'à la rue Notre-Dame, vis-à-vis l'ancienne Résidence des Jésuites.

Quand M. Curatteau y arriva, en 1773, il fallut nécessairement remanier la disposition intérieure de la maison. Le Collège St-Raphaël, en effet — c'est le nom officiel qu'on lui donna en l'honneur de l'Archange protecteur du jeune Tobie, — devait recevoir, dès la première année, 52 pensionnaires et autant d'externes. Plus tard, quand les écoles françaises et les écoles anglaises s'y transporteront, après 1789, il faudra les loger: elles étaient séparées de la maison, à l'est, par le passage de la cuisine et du réfectoire. On sait, par les coutumiers, que la chapelle donnait sur la rue St-Charles, que les classes s'ouvraient sur la galerie, qu'il y avait une salle dite de la chapelle, une salle d'étude pour les élèves, une salle d'étude pour les professeurs, une grande salle de récréation, trois cor-



Plan du Collège Saint-Raphaël
(Château-Vaudreuil)

ridors de dortoir, un cabinet de physique, un parloir, et une bibliothèque, formée des 1200 volumes de M. Curatteau, et d'autres livres donnés par M. Brassier et par les Jésuites, lors de leur départ. On peut suivre en outre dans les délibérations de la Fabrique les diverses réparations ou modifications qu'eut à subir l'ancien hôtel des gouverneurs. Quelques vitres du parloir ont été brisées, une nuit, en 1792: d'où nécessité des volets. Le mur de la rue St-Paul menace les passants: il faut le consolider; le pavage de la rue entraîne la construction d'un nouveau perron et l'aménagement d'une pente; on veut une étable neuve, des planchers nouveaux, une porte cochère... Inutile d'insister, la communauté y vécut pendant trente ans...

* * *

En 1789 cependant le vieux Château pensa bien voir partir ses hôtes. Le gouvernement faisait alors une enquête sur les biens de St-Sulpice: ce n'était qu'une recrudescence des difficultés qu'on ne parviendra à régler qu'en 1839. On se rappelle que les Anglais, après la Cession, s'étaient peu à peu emparés des propriétés des Pères Jésuites et des Récollets. St-Sulpice avait échappé à la saisie en se séparant civilement de la Maison de Paris et en constituant une corporation indépendante. Il y avait alors à Montréal 28 Sulpiciens; mais condamnés comme les autres ordres, à ne pouvoir se recruter en France, leur nombre diminua sans cesse, jusqu'à n'être en 1784, que de 9, dont 3 seulement au Séminaire. Cette très petite compagnie possédait de grands biens, et beaucoup les croyaient inutilisés. M. Montgolfier faisait de généreuses charités, mais elles restaient inconnues; d'autre part, on savait que le Collège St-Raphaël était une fondation de

la Fabrique plutôt que du Séminaire. Cela faisait dire à M. Brassier, alors vice-supérieur: "Il y a bien longtemps que la maison aurait dû établir un collège, le public se trouverait intéressé pour l'éducation des enfants, etc."

C'était là l'esprit régnant, chez les Anglais aussi bien que chez nombre de Canadiens, quand fut fondée la "Commission d'éducation", en 1789. Cette commission se composait de 9 membres, dont 4 Canadiens: MM. de St-Ours, de Léry, Baby et St-George Dupré. Ces derniers représentaient les neuf dixièmes de la population totale de la province, tandis que les cinq autres, parmi lesquels le président, veillaient aux intérêts du dernier dixième, de langue anglaise.

La commission avait décidé l'établissement d'une école élémentaire par paroisse, d'une école modèle par comté et d'une université à Québec. Dans cette université devait être donnée aux catholiques et aux protestants une instruction neutre: directeur, professeurs et régents étant d'ailleurs des créatures du gouvernement.

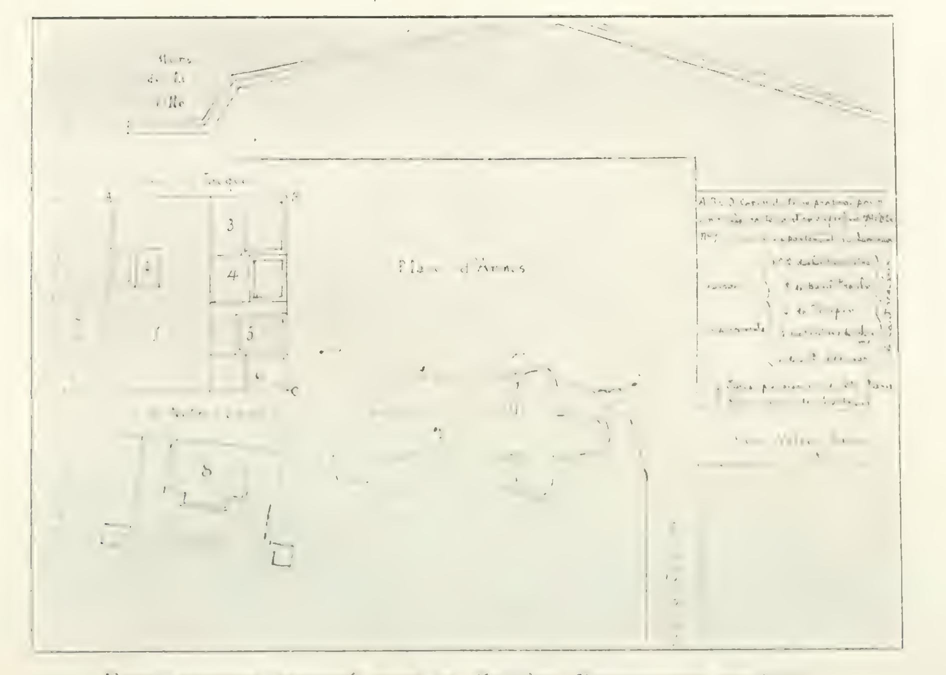
Mgr Hubert s'opposa à la mesure, et puisque l'on voulait une nouvelle école supérieure, il réclama les biens des Jésuites pour fonder un troisième collège classique.

C'est au milieu de cette effervescence des esprits et sous cette poussée de persécution, que le Séminaire écrivit, dans l'été de 1790, à Lord Dorchester. Il était dit dans sa lettre, que "les Ecclésiastiques désirant seconder les intentions favorables de Votre Excellence pour encourager l'éducation, *ils ne croient pouvoir mieux répondre à la destination des biens qu'ils possèdent que de fonder un collège dans la ville de Montréal.* En conséquence de quoi, ils demandent: "une charte ou Lettres patentes portant permission aux ecclésiastiques du Séminaire de Montréal d'acquérir les terrains et emplacements situés en la dite ville de Montréal entre la place d'Armes, la rue

St-Jacques, la rue St-François et la rue Notre-Dame (terrain maintenant occupé par le Transportation Building, les bureaux de la Banque d'Hochelaga et l'Assurance Royale) pour y fonder un collège sous le nom de Collège Dorchester, où l'on enseignera à lire et écrire les langues anglaise, française et latine, les Belles-lettres, la Philosophie, les mathématiques, le *droit civil, et les autres sciences qui seront jugées nécessaires,* sous la direction de l'évêque de Québec ou diocésain, et des Supérieurs et Directeurs du dit Séminaire avec droit d'en choisir et nommer les maîtres et professeurs parmi les *sujets de sa majesté Britannique* et de faire les règlements nécessaires pour la régie intérieure du dit Collège; le tout sous l'inspection du gouverneur, lieutenant-gouverneur, ou du juge en chef; avec pouvoir aux marguilliers de l'oeuvre et fabrique de la Paroisse Ste-Marie (Notre-Dame) en leur assemblée de choisir et nommer quatre administrateurs laïcs pour le temporel du dit collège, avec droit aux dits administrateurs d'accepter et recevoir tous dons ou legs qui seraient faits au dit Collège, pour en disposer au profit du dit Collège selon les intentions des donateurs, avec l'avis de l'évêque de Québec ou diocésain et du Supérieur et directeurs du Séminaire de Montréal."

Le Séminaire s'engageait en outre à payer 4 maîtres pour enseigner l'anglais et le français, 3 maîtres pour les classiques, un professeur de rhétorique, un de philosophie, un de mathématique. Les autres vivraient sur le revenu du Collège. Signaient: MM. Brassier, Poncin, Guichart, Désery, Marchand, Borneuf et Hubert.

En somme, comme il appert par la proposition d'enseigner le *droit civil et les autres sciences qui seront jugées nécessaires,* le Séminaire veut fonder à Montréal



EMPLACEMENT PROPOSÉ POUR LE COLLÈGE DORCHESTER EN 1790
(A-B-C-D)

une *université* pour faire pièce à l'université neutre demandée par la Commission d'éducation.

Le secrétaire du Gouverneur, Henry Motz, répondit à cela deux lettres. La première, en date du 30 septembre 1790, demande un plan du terrain et un projet plus détaillé de la charte, déclare que le droit de "visite" n'appartient qu'à la Couronne, refuse de la part du Gouverneur Dorchester l'honneur de donner son nom au nouvel établissement, suggère enfin de chercher un patron dans la famille royale. La seconde, du 6 octobre, à laquelle nous devons de précieux détails sur le Collège, réclame une liste des élèves actuels avec leur âge, une liste des matières enseignées, une liste des nom et âge des professeurs et la mention du coût de l'instruction.

M. Brassier satisfait à toutes ces exigences. Il explique en outre que s'il avait sollicité la visite habituelle du Gouverneur, c'est qu'il tenait à ce que le gouvernement de la Couronne en fût l'inspecteur: "ce que nous regardons comme le moyen efficace de rendre cette institution utile et permanente", dit-il. Il substituait au nom de *Dorchester*, celui du duc de *Clarence*, qui était le titre du troisième fils du roi, Guillaume-Henri, reçu à la maison de campagne en 1786, et qui devait monter sur le trône sous le nom de Guillaume IV. Il proposait d'abandonner au Collège pour assurer sa subsistance le fief et seigneurie de Bourchemin, au sud de la rivière Yamaska, composé de 60 terres. Il demandait enfin que "s'il s'établit une université en cette province où l'on prendra des grades, les écoliers du Collège de Clarence seront admis à prendre les mêmes grades dans la dite université, sur un simple certificat du Principal du dit collège de Clarence que les étudiants ont étudié le temps requis par les règlements de la dite université la science en laquelle ils

souhaiteront prendre leurs grades, en soutenant un acte public en preuve de leur capacité".

La proposition du Séminaire, appuyée par une pétition signée de 89 citoyens de Montréal, fut présentée au Conseil-Exécutif, mais elle n'aboutit pas. Le Conseil, en effet, recommanda que "the ouverture should be laid at His Majesty's feet, for such course as His Royal Grace and Wisdom should approve and command", mais les choses en restèrent là. Ce qui fait que, en 1794, le Collège du Château-Vaudreuil, tout en continuant de vivre, n'avait point d'existence légale. La situation était encore la même en 1819, ainsi qu'en témoigne une lettre de Ryland, où il est dit que: "a college (1806) was created, at the cost of many thousand pounds, and as far as my information goes, without any shadow of authority from the Crown". On peut répondre au sympathique secrétaire que, à défaut de pièces écrites, on a l'approbation tacite des Gouverneurs Haldimand et Dorchester, qui encouragèrent l'institution de leurs visites et même de leurs dons.

* * *

Quand on avait commencé d'agiter ce projet de transformation du Collège en Université, M. Curatteau n'était plus le directeur de la maison. A son départ, les Marguilliers auraient beaucoup désiré mettre à la tête du Collège un prêtre de Québec, M. Charles Chauveaux. Mais celui-ci refusa et Mgr de Québec, sur la proposition du Supérieur, nomma à sa place M. Jean-Baptiste Marchand, prêtre de St-Sulpice, né à Verchères. Il ne semble pas que M. Marchand qui, au témoignage de Mgr de Québec avait "de l'esprit, de la vertu, du détail", possédât toutes les qualités du parfait éducateur: on l'envoya curé à Détroit, en 1796. M. Jean-Baptiste Chicoisneau le rem-

plaça. Ce dernier, prêtre de St-Sulpice également, et né à Meun, au diocèse d'Orléans, était récemment arrivé de Baltimore. Il releva, en quelque manière, l'oeuvre dont on le chargeait. Homme pacifique et bon, il remplit la maison, l'année suivante. Des élèves vinrent du pays des Ecossais (Townships), du Haut-Canada et même des Etats-Unis, bien que les Américains catholiques eussent un collège à Georgetown (Maryland) depuis 1789.

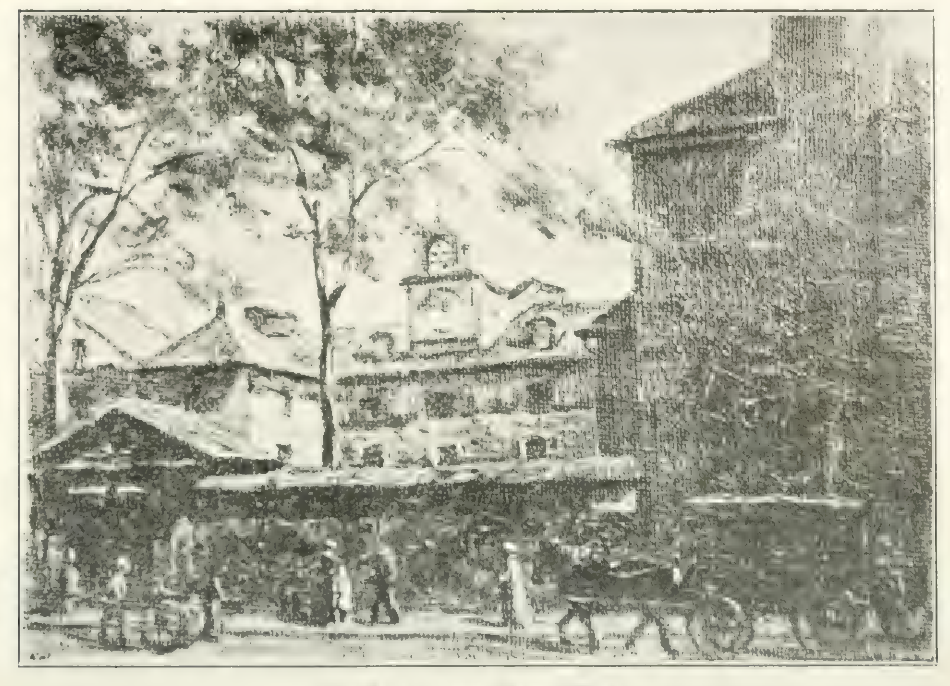
* * *

Mais un grand malheur menaçait le Château-Vaudreuil: le 6 juin 1803, un incendie le détruisit. Voici comment l'événement fut chanté, le 24 juin 1804, dans un compliment à M. Chicoisneau, composé et récité par M. Michel O'Sullivan, étudiant en rhétorique:

"Mais hélas! quel malheur! Un accident fâcheux
"A troublé ces plaisirs, ces jours délicieux!
"Pourquoi nous séparer? Oh, flammes trop cruelles!
"Pourquoi nous arracher de ses mains paternelles?
"Hélas! de ce bercail qui nous voyait unis,
"Il ne reste à présent que de tristes débris,
"Et les brebis partout sans pasteurs dispersées
"Regrettent en ce jour leurs délices passées".

Pour les marguilliers, sans perdre de temps, ils décident, trois jours après le feu, de transporter les débris du mobilier dans les voûtes de Bonsecours, puis ils s'occupent de l'avenir du Collège.

Déjà, en 1800, ils avaient demandé des lettres d'amortissement, pour posséder en mortemain diverses propriétés, mais sans résultat; néanmoins ils recommencent les requêtes auprès de Sir Robert Shore Milnes. Si la grâce est accordée, on reconstruira au même endroit; si elle est refusée, on vendra tout simplement et l'on prêtera la somme obtenue, n'excédant pas 60,000 livres, à M. le



Le Séminaire Notre-Dame
Où les cours furent donnés de 1803 à 1806
(Tableau de Georges Delfosse)

Supérieur qui s'engage à faire bâtir. En attendant, on sollicite du Gouverneur la permission de continuer les cours, pendant deux ans, dans l'ancien couvent des Récollets, à l'extrémité ouest de la ville: il fallait, en effet, pourvoir aux besoins des 150 élèves qui fréquentaient alors la maison.

De fait, les cours furent repris au Séminaire Notre-Dame même. Très probablement on n'y reçut point de pensionnaires. Le Séminaire logeant alors 15 Sulpiciens, était incapable d'abriter une nouvelle communauté. Quant aux lettres d'amortissement, elles ne furent point accordées. Le 20 juin, on reçut du Château St-Louis, — la demeure des Gouverneurs à Québec, — une lettre qui s'exprimait ainsi: "The granting of Lettres d'amortissement to a Fabrique to hold property for the purpose of Education is *not* authorized by law".

Un comité de vente est aussitôt formé. Il offre le terrain aux magistrats municipaux pour élargir la rue St-Charles et "embellir la ville". De leur côté, les magistrats voudraient l'acquérir pour en faire un marché celui de la Place Royale étant devenu trop petit. Les négociations menaçaient de traîner en longueur: le Collège, "terrain, emplacement et mazure", est alors cédé, le 14 décembre 1803, pour 3000 guinées, à MM. Perrinault et Durocher, écuyers, négociants. Ceux-ci, quinze jours plus tard, vendent aux Juges de Paix de Montréal, MM. Francis Desrivières, Jean-Marie Mondelet, Robert Cruickshanks et l'Hon. James McGill, une moitié de la propriété, bientôt aménagée en marché: c'est la place Jacques-Cartier actuelle; l'autre partie, par lots, au nombre de 8, à des particuliers: ce qui constitue le pâté de bâtiments entre le côté ouest de la place elle-même (à ce moment, rue de la Fabrique), et les rues S. Paul, S. Vincent et Notre-

Dame. A mesure que les acquéreurs font leurs paiements, on en verse la somme à M. le Supérieur, qui l'emploie à la nouvelle construction.

M. Brassier, nous l'avons vu, comprenait à merveille l'utilité de cet établissement comme moyen de défense dans la querelle des biens. Les Anglais dotent en effet magnifiquement leurs maisons d'éducation et ils ne s'étonnent pas que d'autres puissent y consacrer de gros revenus. A un autre point de vue—le recrutement sacerdotal, —Mgr Denaut n'y tenait pas moins. Il voulut y contribuer par des quêtes et par des dons personnels. Il écrivait de Longueuil à Québec, à son coadjuteur: "Je sors du matin au soir, j'amasse autant de louis que je puis pour la bâtisse du Petit Séminaire. J'ai l'espérance d'avoir sous peu 3,000 louis". De fait cette bâtisse en coûtera 10,000. Où la construira-t-on?

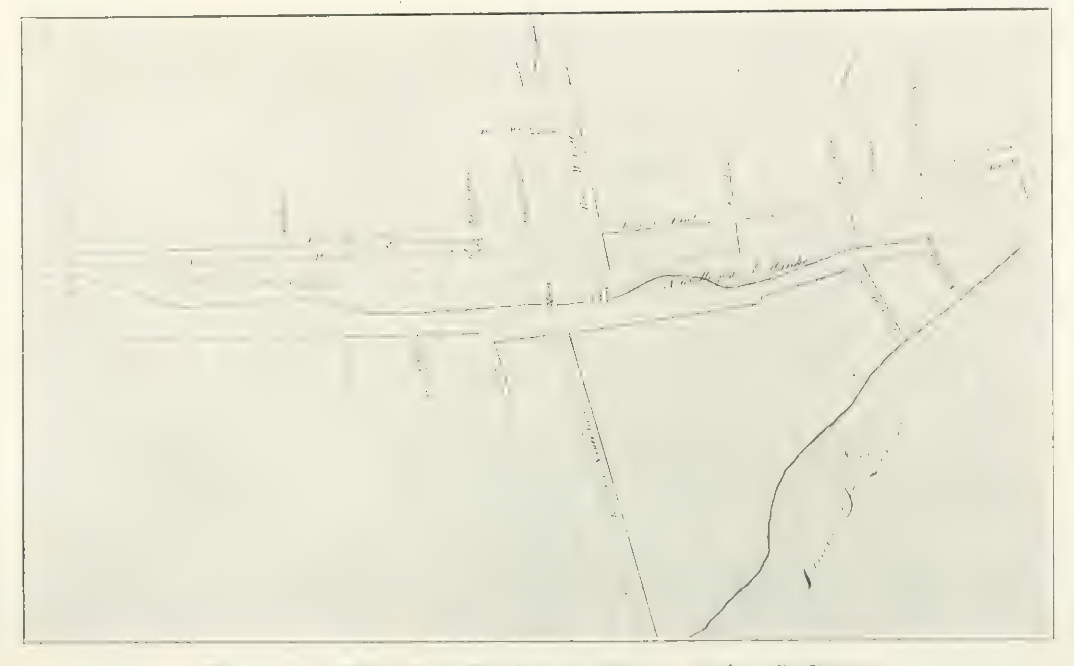
* * *

Après l'incendie du Collège, on s'était mis à chercher un nouveau site. La ville avait depuis longtemps débordé ses murs, elle allait grandir encore davantage et, pour plusieurs des Messieurs, la "ferme", sur les flancs du Mont-Royal, donnée depuis quelques années au Collège par le Séminaire, paraissait le meilleur endroit. Les enfants seraient à proximité de la ville et jouiraient du bon air de la montagne... Mais le Séminaire possédait, immédiatement en dehors des fortifications, dans le prolongement de la rue S. Paul, au-delà de la Pointe à Callières, un terrain qui semblait à quelques-uns mieux adapté. Malheureusement, ce lieu, dit du Petit Moulin, était un véritable marais, inondé périodiquement en janvier et en avril par les crues de la petite rivière S. Pierre, qui servait d'égoût et était une cause de pestilence et de maux de gorge. Pour l'assainir, on y jeta plus de 10,000 charretées

de décombres des fortifications, dont l'emplacement vide devint la rue McGill. On pensa avoir ainsi remédié aux inconvénients du site et l'on construisit. Le voisinage immédiat de la ville, la possibilité de recevoir des externes, entrèrent pour quelque chose dans ce parti, mais surtout la facilité d'aller à Notre-Dame pour les cérémonies.

Le nouveau Collège, qui portera désormais le nom officiel de Petit Séminaire et relèvera uniquement de St-Sulpice, fut béni, le 29 septembre 1806, par M. Roux, le supérieur, qui prononça un discours. Il avait été érigé sur les plans de M. Molin, l'économe du Séminaire. Les dispositions en étaient si commodes que Mgr Plessis voulut s'en inspirer pour sa maison de Nicolet et M. Girouard pour son collège de St-Hyacinthe. Nous pouvons assez facilement nous rendre compte de ce qu'il était par des lithographies un peu postérieures à sa construction, des récits de voyageurs du début du XIXe siècle ou même de témoins oculaires encore vivants.

Le Petit Séminaire de 1806 était très pratique et très vaste. Composé d'un corps central de 198 pieds français de long par 32 de large, i.e. 210 x 35 pieds anglais, et de deux ailes, l'une et l'autre de 171 pieds français par 39, i.e. 186 x 43, il affectait, vu à vol d'oiseau, la forme d'une H. Bâtiment principal et ailes possédaient une cave, un rez-de-chaussée de 11 pieds d'élévation, deux étages respectivement de 10 et de 9 pieds et des mansardes percées de lucarnes. A la naissance du toit, en avant aussi bien qu'en arrière, au centre de la façade, un édicule assez élégant contenait une horloge: le cadran du vieux Séminaire, rue Notre-Dame, en donne une idée. Dans les deux façades des ailes, on comptait douze fenêtres, fermées de jalousies vertes, que l'on n'ouvrait ni été ni

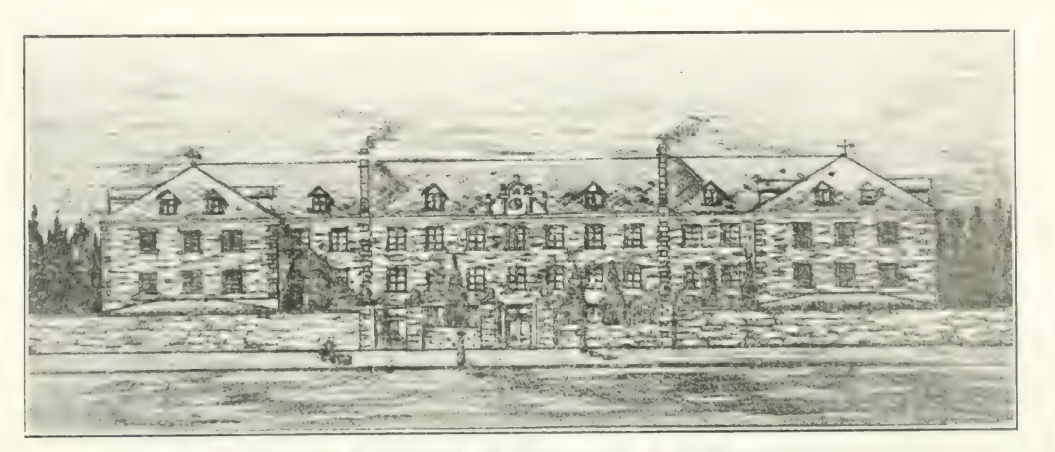


Terrain du Troisième Collège et Petite rivière St-Pierre

hiver. Dans la cour, en arrière, aux deux intersections des trois pans, deux tourelles engagées contenaient les escaliers, et au bout des ailes, deux autres tourelles, reliées à la maison par un passage, servaient de cabinets hygiéniques.

En arrière encore coulait la petite rivière St-Pierre. Dans le jargon du Collège, elle s'appelait le Styx. C'était, en temps ordinaire, un simple ruisseau, mais au temps du dégel, un vrai fleuve. En face de l'édifice central, on l'avait recouvert d'un plancher, permettant ainsi à la cour des petits de s'étendre jusqu'au mur de la rue William. A gauche, du côté des granges et du logement des employés, de même qu'à droite, du côté du Griffintown, il coulait à découvert. En le suivant dans cette dernière direction, par le chemin de voiture qui longeait le courant, on voyait à main gauche un jardin potager inaccessible aux écoliers, et en face, la cour des grands, qui s'étendait de la rivière à la rue S. Paul et de l'aile droite de la maison au mur du jeu de balle. La propriété se prolongeait bien au-delà, jusqu'à la rue de l'Inspecteur. Tout cet espace était un jardin réservé, aux vignes très productives, au milieu desquelles s'élevait un édifice octogonal en treillis, abritant une Madone. La plus grande partie, c'est-à-dire 125,768 pieds carrés, fut mise en vente pour la première fois en 1857, et vendue beaucoup plus tard: elle devint le Marché à foin.

Revenons à la cour des grands. Par rapport au rez-de-chaussée, elle était en contre-bas. Une allée longeait la maison, tournait à angle droit le long du mur de la rue St-Paul, (appelé alors rue du Collège, depuis McGill jusqu'à la rue de l'Inspecteur), sous la forme d'une passerelle sur chevalets, et atteignait ainsi le jeu de balle,



LE TROISIÈME COLLÈGE DE MONTRÉAL, RUE SAINT-PAUL
(vers 1860)
Reconstitution de M. Eugène Saint-Jean, architecte

situé à l'intersection du prochain mur. Cette promenade dominait la cour de cinq ou six pieds.

On avait planté des arbres le long des murs et à droite du Styx. Il y en avait aussi dans le parterre de la façade — peupliers d'Italie et acacias. Ici, une clôture de bois, et plus tard une grille, permettaient de voir la maison de la rue. Dans les débuts, les deux ailes n'atteignaient pas le trottoir; plus tard, on prolongea le rez-de-chaussée, pour faire, à gauche une lingerie, à droite, une sacristie.

Cette sacristie attenait à la grande chapelle. Celle-ci occupait deux étages. Le plafond plat était entouré d'une corniche. Il y avait, dans une partie du vaisseau, deux rangées de fenêtres carrées superposées, entre lesquelles des consoles supportaient des statues. Dans le choeur, de chaque côté, deux hautes fenêtres en plein centre, surmontées de lambris dorés, d'où pendaient des rideaux blancs, comme aux autres ouvertures; au-dessous deux rangées de stalles. Une boiserie en demi-cercle terminait le sanctuaire et atteignait le plafond. Elle était brune, et les feuillages des panneaux sobrement dorés. Au fond, jusqu'au commencement de l'année 1861, était un tableau, assez sombre, représentant la Vierge et l'Enfant: un navire à leurs pieds en déterminait le titre; c'était évidemment l'"Ave Maris Stella". Mais à la suite d'un incendie, qui, au cours des Quarante-Heures de cette même année, détruisit le tableau, on fit une niche dans laquelle on plaça une blanche statue assise de la Vierge, portant Jésus dans son bras gauche, et dans sa droite un sceptre d'or. En avant de cette statue était l'autel, entouré d'un baldaquin en bois, aux canelures dorées, supportant une couronne impériale. Ce maître-autel, haussé au-dessus du choeur et de la nef, était bien vu

de partout. Un autre autel, plus petit, avait été érigé du côté de l'épître, dans la nef, près de la balustrade. On y vénérait une petite statue de Marie, qui est maintenant dans la chapelle du Collège, à l'angle du choeur. Vis-à-vis, s'élevait la chaire, couverte d'un abat-voix. Au fond de la chapelle, le corridor intérieur du deuxième étage de la maison, en se prolongeant, formait le jubé où se trouvait un petit orgue. M. Octave Pelletier a raconté ses prouesses sur cet instrument et a dit quelle sorte de musique on exécutait alors au Collège: il semble bien qu'on ait fait des progrès depuis.

Au-dessus de la chapelle s'étendait le Musée qui reçut la précieuse collection donnée par le célèbre abbé Haüy. L'arrière de l'aile était consacré à la salle de récréation des grands et aux deux salles d'étude. Le corps central contenait les parloirs, la salle des petits, les chambres du directeur et des professeurs, et une bibliothèque de plus de 6,000 volumes; l'aile gauche, en avant, le réfectoire commun, des classes, des chambres et l'infirmerie; en arrière, la cuisine et les chapelles des congrégations. Toutes les mansardes servaient de dortoirs: il y en avait cinq, munis chacun d'une loge de surveillant.

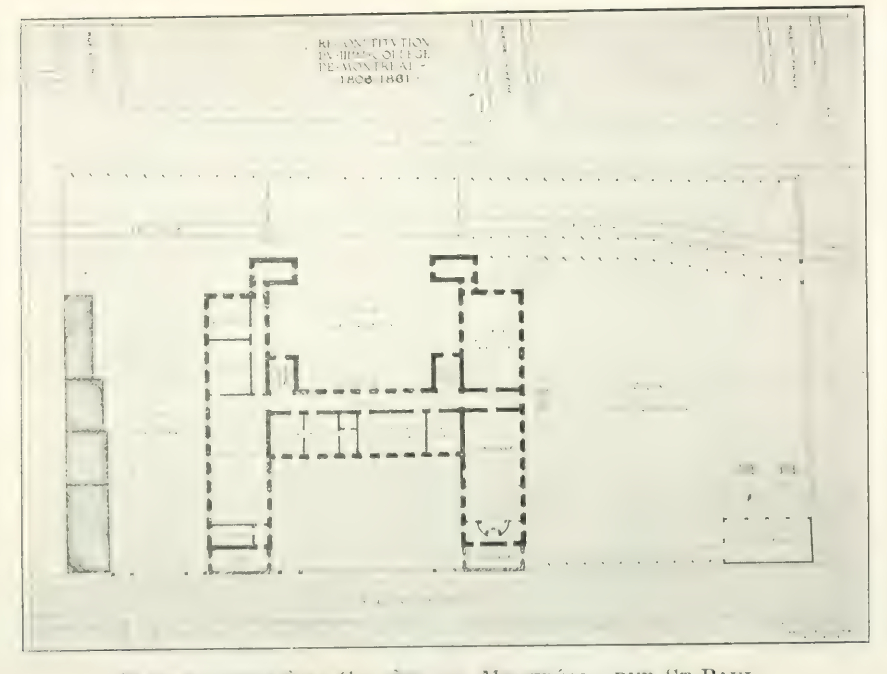
* * *

Le vieux Collège a laissé la réputation d'une maison parfaitement adaptée à son but surtout avant l'arrivée des Séminaristes. Construit pour recevoir 120 internes, il fut remanié en 1824 pour en abriter 160; mais il dut subir encore d'autres changements lorsque, en septembre 1840, par concordat entre Mgr Bourget et M. Quiblier, supérieur de St-Sulpice, les étudiants en théologie vinrent demeurer au Collège. Déjà, les Régents du Collège étudiaient la théologie à certaines heures qu'on leur réservait. Les autres étudiants avaient été logés jusqu'ici

chez les curés du district et au Palais épiscopal. Non pas qu'on n'eût point essayé, avant ce jour-là, de les unir à la communauté du Collège; mais quand, en 1825, Mgr Lartique, sur le désir de l'évêque de Québec, avait demandé la chose, notre maison était dans un état trop précaire, et du côté du gouvernement et du côté de son oeuvre propre, pour entreprendre cette nouvelle tâche. On proposait, à ce moment, deux maisons sous un seul économe. La première, portant le nom de Grand Séminaire, aurait reçu les rhétoriciens, les philosophes et les théologiens; la seconde, Petit Séminaire, où l'on aurait enseigné toutes les classes jusqu'aux humanités. Mais il fallut attendre que les biens de St-Sulpice fussent assurés à leurs possesseurs, et les instances de Mgr Bourget, pour arriver à une décision pratique.

Comme bien on pense, les deux communautés étaient assez à l'étroit rue S. Paul. On songea donc bientôt, dès 1846, à établir ailleurs le Grand Séminaire. On décida de le transporter à Notre-Dame, et l'on se mit à agrandir le vieux Séminaire du côté de l'église. C'est à ce projet que nous devons l'érection de l'aile de quatre étages, qui a enlevé beaucoup de son charme à cette pittoresque maison. Mais elle ne devait pas servir à sa première destination. Un conseil autorisé vint changer complètement la suite des choses. En 1854, M. l'abbé Casault, fondateur de l'université Laval de Québec, se trouvant à Montréal, expliqua à Ces Messieurs que le voisinage du presbytère et du Grand Séminaire avait des inconvénients dont on souffrait à Québec. Il fut donc résolu qu'on chercherait un autre séjour pour les Séminaristes.

Or, en 1845, on avait offert aux RR. PP. Jésuites, pour leur collège Ste-Marie, un terrain pris sur le domaine de la montagne. Les Pères n'ayant point accepté, l'em-



PLAN DU TROISIÈME COLLÈGE DE MONTRÉAL, RUE ST-PAUL
(1806-1861)
Reconstitution de M. Grisé, architecte

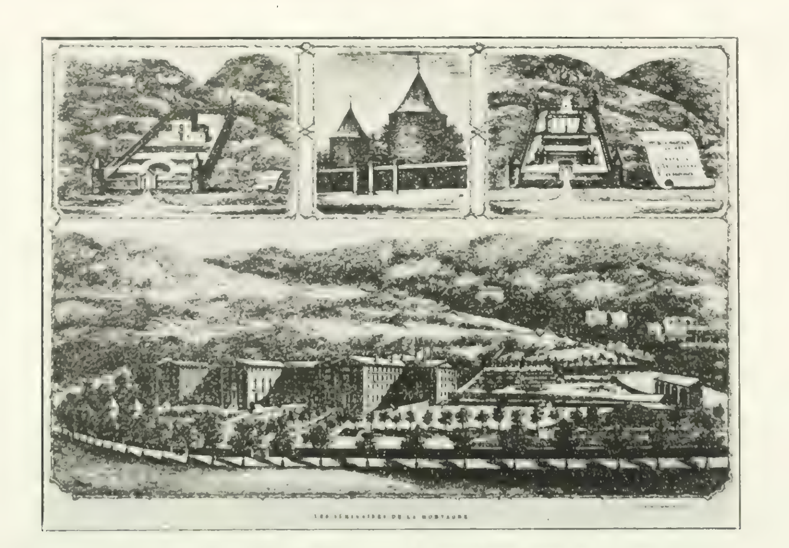
placement était resté libre et prêt à recevoir une construction, si grande fût-elle. On la commença en 1854. Terminée en 1857, elle s'ouvrit tout de suite aux étudiants en théologie.

La nouvelle maison encadrait l'ancien *fort* des Messieurs, devenu le Château ou maison de campagne, et qui se dressait où s'érige maintenant la statue de la Vierge, au milieu du jardin, rue Sherbrooke: les deux tours sont tout ce qui en reste de ce côté. Pendant plusieurs années, les Messieurs continuèrent d'y venir passer leurs congés, et, ces jours-là, les séminaristes avaient ordre de déserter les environs du lac, de 9 heures à 3 heures. Du côté de l'ouest, un mur montait de la rue vers la croix, en passant à l'extrémité-est du lac; de l'autre côté, un autre mur, suivant la même direction, se rendait jusqu'au pressoir à cidre, aujourd'hui remplacé par la bâtisse du chauffage et la grande cheminée. Il y avait donc des pommes en ce lieu; il y avait aussi des poires fameuses, appelées "bons chrétiens", plantées du côté nord du lac.

En 1859, on démolit le Château et l'on aménagea pour les Messieurs une salle et un réfectoire, dans l'aile; car la *ferme,* construite par M. Molin à l'usage du Collège, — devenu de nos jours l'Ecole St-Jean-l'Evangéliste, — servait encore de maison de campagne aux enfants. Elle ne deviendra celle des Messieurs de la paroisse que plus tard.

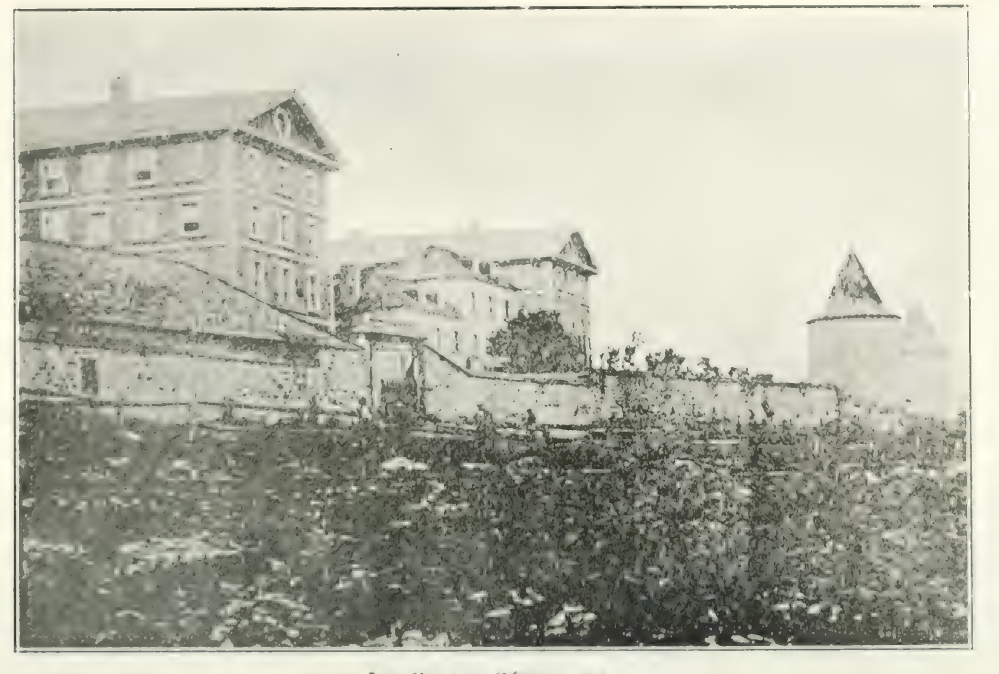
Les quelques pièces du Grand Séminaire abandonnées une fois par semaine à la communauté de Notre-Dame, n'empêchaient pas les étudiants en théologie de vivre très à l'aise dans leur nouvelle maison: ils n'étaient que 52, en 1861. Bientôt l'occasion devait se présenter à eux de remettre à leurs jeunes frères du Collège, l'hospitalité qu'ils en avaient reçue pendant 17 ans. Voici à quel sujet.

* * *



Le Fort des Messieurs à différentes époques
et les Séminaires de la Montagne

Le 17 novembre 1861, James Mason, de Virginie, envoyé en Grande-Bretagne, et John Slidell, de la Louisiane, envoyé en France, tous deux par les Etats du Sud (Confédération américaine), s'étaient embarqués à la Havane, sur un navire de la poste anglaise, le "Trent". Le capitaine Wilkes, du "San Jacinto", navire des Etats du Nord (Etats-Unis), ayant eu vent de ce départ, assuma la responsabilité de saisir les envoyés, dans le détroit de Bahama. Le 8 novembre, dans l'avant-midi, les deux navires se rencontrèrent. Sommé de s'arrêter, le Trent passa outre mais reçut un boulet. Les deux passagers furent alors livrés, conduits à Boston dix jours après, et finalement internés au Fort Warren. Les Etats du Nord applaudirent, mais l'Angleterre exigea des excuses, le 18 décembre. Le ministre, lord Lyons, à Washington, négocia si bien que tout s'arrangea. Les Etats-Unis avouèrent l'illégalité de la saisie, tout en se félicitant d'avoir ainsi fait admettre à Londres un principe de liberté qu'il n'avait pas jusqu'ici reconnu. Les prisonniers purent partir pour l'Angleterre, le 1er janvier 1862. Mais la métropole n'avait pas attendu cet arrangement pour se protéger du côté du Canada, en cas de représailles. Elle expédia immédiatement 5,000 hommes de troupe qui arrivèrent à Montréal, à la fin de décembre. Il fallait les loger. Ce contingent se composait de plusieurs bataillons de différentes armes, artilleurs, hussards, fantassins. Pour un des régiments d'infanterie, on jeta les yeux sur le Collège. En vertu d'une entente entre le gouvernement et le Séminaire, les élèves furent licenciés le 27 décembre. Pendant les vacances, les directeurs aviseraient à les recevoir ailleurs. Le Collège devint ainsi une caserne. Une partie du bâtiment fut incendié en 1866, après le départ de la garnison. Réparé, il servit d'entrepôt. En 1876, le Dr Meilleur, un ancien de la maison, put en visiter la



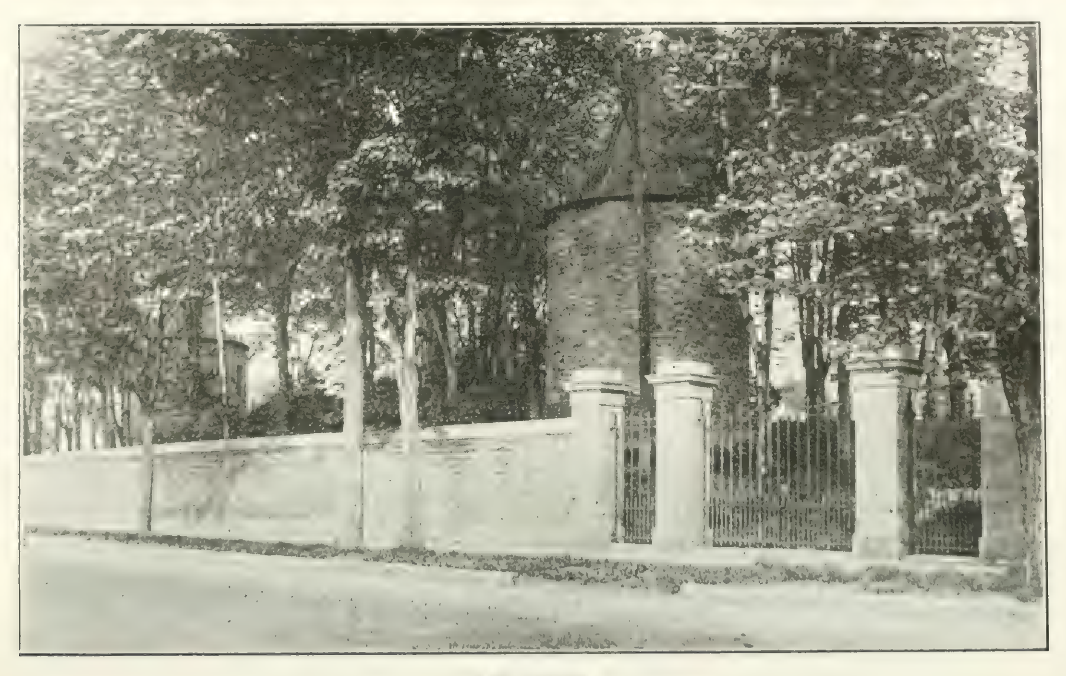
LE GRAND SÉMINAIRE
AVANT LA DÉMOLITION DU "CHÂTEAU"
(entre 1857 et 1860)

chapelle. "J'eus, dit-il, le plaisir de voir intacte et encore rayonnante la belle statue de la Ste-Vierge placée au fond du baldaquin qui entoure l'autel de cette modeste chapelle. J'eus le bonheur de réciter en sa présence un *ave maria*, et d'offrir comme autrefois, en des temps plus heureux, mes profonds hommages à la Vierge Immaculée..." Le pèlerinage est maintenant presque impossible à ces vieux murs. Ils ont été englobés dans des constructions commerciales, et il en subsiste tout juste un pan dans la cour de la maison Vaillancourt.

* * *

Nous l'avons vu, le 23 janvier 1862, les élèves du Petit Séminaire, du moins les pensionnaires, étaient reçus au Grand Séminaire, à l'endroit même où l'on avait songé à ériger le Collège en 1804. Grands et petits séminaristes se partagèrent en frères les cinq étages. Bien que les deux communautés n'eussent pas atteint, en ce temps-là, leur nombre actuel, l'arrangement dut être assez pénible. Un fait: à l'arrivée des enfants, la chapelle n'était pas terminée. L'étage supérieur, qui servit ensuite de bibliothèque, fut abandonné au Collège pour le dortoir. Mais on était en hiver. Le vent froid soufflait à gauche, à droite, au-dessus et même au-dessous, car les fenêtres de la chapelle n'avaient pas encore de châssis. Les enfants y gelèrent si bien qu'il fallut les mettre ailleurs l'année suivante.

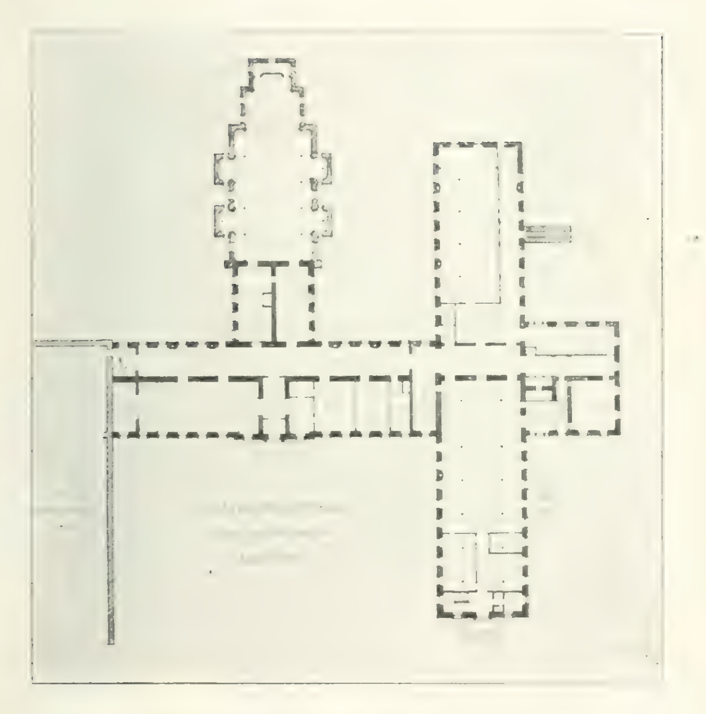
Entre-temps les autorités avaient décidé d'allonger la maison vers le nord-est, dans l'axe du corps principal, ce qui devait donner à celui-ci un développement de 700 pieds de front, (il en a maintenant 800). Les travaux ne furent terminés qu'en 1870 et le bâtiment eut dès lors, vu de la rue, à peu près la même physionomie qu'aujourd'hui. La chapelle, — une pieuse chapelle basse aux



Les tours

candélabres de cristaux, — occupait les parloirs actuels. Les parloirs d'alors étaient à droite en entrant, où loge maintenant le Directeur et l'Econome. Ceux-ci avaient leurs chambres dans une aile très courte, symétrique à celle du Grand Séminaire où monte le grand escalier. Comme de nos jours, petits et grands se partageaient l'aile orientale, les petits en avant, les grands en arrière. Cependant un seul grand réfectoire servait à tous, dans le soubassement. Au rez-de-chaussée étaient les récréations respectives ; au premier, les études ; les classes tout le long du deuxième étage ; enfin les dortoirs sous le toit. Les chambres des professeurs et quelques classes se disséminaient dans le corps principal. Dans la petite aile se trouvaient, au premier, la salle des lectures spirituelles, et aux deux autres étages, le cabinet de physique ou musée. Celui-ci était formé d'un plancher et d'une galerie circulaire, l'un et l'autre couverts de vitrines et d'armoires, maintenant dispersées au Collège et en Philosophie. Deux choses cependant laissaient à désirer : on était forcé de faire les séances dans la salle de récréation des petits, et puis, la chapelle était décidément trop petite et trop basse, pour qu'on y pût chanter à l'aise.

En 1876, on s'occupa du problème. Deux plans furent discutés. Le premier consistait à allonger la chapelle du Grand Séminaire vers la montagne, de la surmonter d'un dôme, sous lequel aurait été l'autel, à l'intersection du bâtiment central, et de placer chaque communauté à un bout. De cette manière, les enfants auraient profité du chant et des cérémonies de leurs aînés. Cette intéressante idée ne fut réalisée qu'en miniature, dans une maquette qui figura à l'exposition de Philadelphie, en 1876. Le second projet est celui que nous avons sous les yeux : une chapelle, propre au Collège, dans le prolongement de l'aile

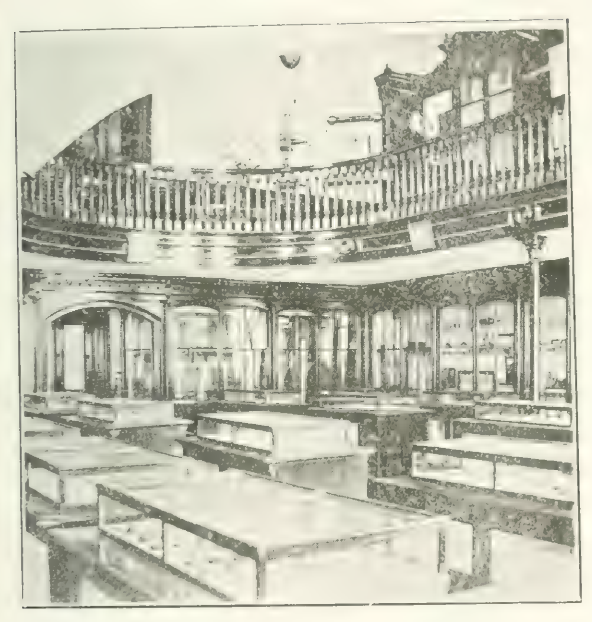


Plan du Collège de Montréal actuel

en face de la porte d'entrée. Elle fut commencée en 1881 seulement. Le soubassement fut livré au culte en septembre 1882 et l'autel du haut consacré le 8 mai 1883 par Mgr Fabre. Elle n'a rien de remarquable en dehors de sa légèreté et de sa sobriété de ligne. Elle a été érigée sur les plans de M. Maurice Perrault et décorée par M. St-Charles. Quatre petits autels, deux de chaque côté, surmontés de copies d'Ittenbach, sont placés dans des absidioles à pans coupés qu'on aperçoit très bien de l'extérieur. Au fond du sanctuaire, une copie remaniée d'un peintre italien, reproduisant le Présentation de Jésus au Temple, est attribuée à la jeunesse de Puvis de Chavannes. Une Vierge est adossée à l'entrée du choeur pour recevoir les prières et les fleurs de ses dévots enfants.

Pendant plus de vingt ans, aucun bâtiment important ne fut ajouté. Mais au cours des années 1905 et 1906, on construisit un externat, dessiné par M. Guindon, l'économe d'alors. C'est une maison carrée, en brique jaune, très éclairée et très aérée, contenant salle de récréation, salle d'étude, et chapelle où a été transporté l'autel de Bonsecours. Les externes durent se sentir heureux quand ils quittèrent leurs anciens quartiers, situés tout en face, à l'extrémité de l'aile! Aujourd'hui, ils sont de nouveau à l'étroit.

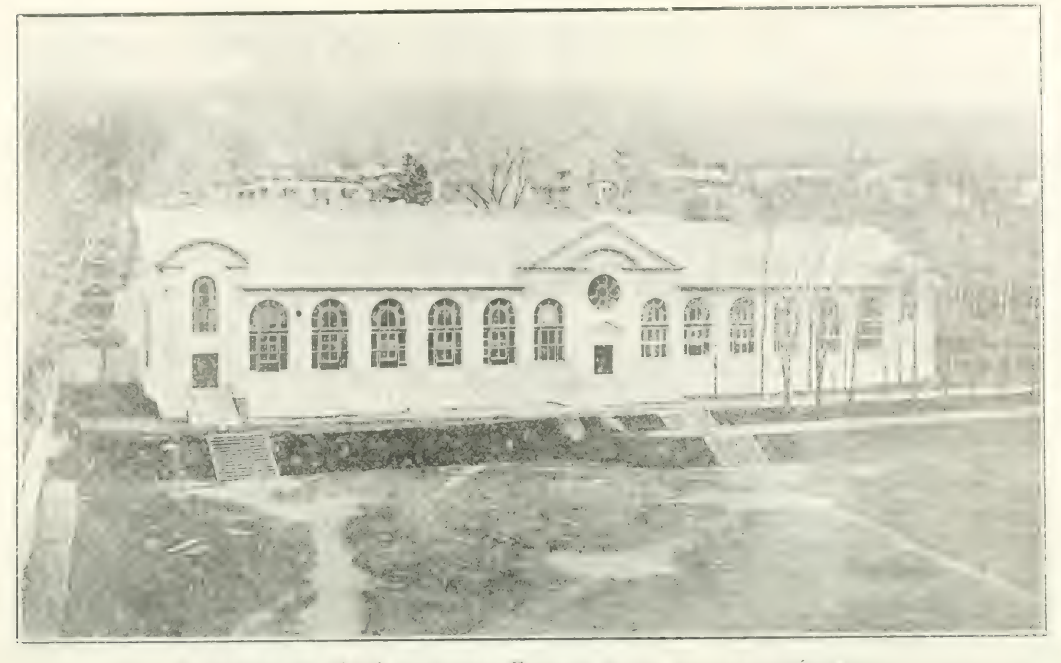
A l'autre bout de cette même aile, dans le jardin potager, on éleva bientôt un couvent, d'une architecture sommaire, en brique rouge, destiné à recevoir les Soeurs de la Sainte-Famille qui désormais devaient s'occuper de la cuisine et de la lingerie. Commencé au printemps de 1908, il reçut ses hôtes après les vacances du Premier de l'an 1909. Cette maison sépare le jardin de la cour des grands.



Cabinet de physique et d'histoire naturelle
(avant 1894)

Le départ des "grites", — de "Marguerite", le nom de la première des anciennes lingères laïques du Collège, qui logeaient où est le réfectoire actuel des petits, — et le déménagement des externes, ne suffirent pas à décongestioner le collège, devenu trop exigu. De plus, la construction de la nouvelle chapelle du Grand Séminaire et l'aménagement de l'austère et émouvant cimetière dans son soubassement, avaient forcé la congrégation des petits et celle des externes, en 1904, à se trouver ailleurs un lieu de réunion. On se servit alors de la salle des séances, située sous la chapelle du Collège depuis 1883. A partir de ce moment, les grandes fêtes eurent lieu, comme avant cette date, dans la salle de récréation des petits. C'était un pis aller. Aussi fut-il bientôt question de se procurer une nouvelle salle académique. On pensa longtemps allonger simplement le corps principal entre les deux cours. L'architecte Marchand fit même quelques esquisses: on aurait consacré deux étages à la salle et les deux autres aux infirmeries et aux dortoirs. On en décida autrement. Une vaste construction en brique blanche fut érigée, de 1911 à 1913, sur les plans de l'architecte Lapierre, dans le haut de la cour des grands. Divisée par le milieu, elle sert, dans sa partie la plus rapprochée du collège, aux récréations des jours de congé: là sont les ping-pongs, les billards et la salle de fanfare. On y accède depuis 1914 par un cloître de bois qui longe la maison des Soeurs. Du côté de la Côte-des-Neiges, elle contient une grande salle académique en amphithéâtre, pourvue d'une galerie circulaire. L'éclairage naturel et artificiel est abondant. La scène, sans coulisses, est élégante. Le rideau représente l'ancien fort de la montagne.

Enfin, mentionnons l'érection récente du "Chomedey", une maison de rapport qui touche aux jeux de balle et ferme la cour dans la direction de la ville.



La salle de récréation des Grands et la salle académique

Toutes ces additions eurent pour effet d'abattre les beaux arbres qui entouraient ces lieux. Le "bois sacré" a presque totalement disparu. Quelques ombrages protègent encore, cependant, la terrasse sur laquelle reposent la salle de séance et le Chomedey.

Ce ne sont pas là les seuls empiètements utilitaires qu'ait eu à subir le domaine. La belle allée, qui montait en droite ligne, de la porte à gauche de la chapelle jusqu'au grand Christ, adossé au mur de la Côte-des-Neiges, vient d'être coupée en deux par une nouvelle rue, où déjà passent les tramways.

Fort heureusement, les années et les améliorations ont laissé intacts les "kiosques", la grotte de Lourdes au milieu du taillis tout auprès, et la double allée qui longe le vieux mur, derrière la chaufferie. Les arbres ont grandi, et tout, dans ce lieu retiré, fait oublier la ville. Enfin le parterre de l'entrée est devenu très beau. On le prendrait, avec ses belles pelouses et ses fleurs si soignées, entouré de ses trois hauts murs austères où la lierre grimpe hardiment, pour quelque vénérable jardin des vieux collèges d'Oxford ou de Cambridge.

* * *

Nous serions incomplet, nous semble-t-il, si nous ne disions ici un mot du Séminaire de Philosophie qui est comme le couronnement du Collège de Montréal et qui sert de chaînon entre la cours classique et la théologie. Déjà en 1861, M. le Supérieur avait parlé à Mgr Bourget d'établir une réplique d'Issy-les-Moulineaux, où l'on préparerait plus directement les élèves à recevoir la tonsure: l'un des avantages était que les "interstices" entre les ordres seraient mieux observés. L'idée lancée, il fallut lui laisser le temps de mûrir. En 1875, on décida d'ouvrir ce séminaire, et le 8 septembre 1876, il s'ouvrit en effet.



Le "bois sacré"

Le règlement est ainsi conçu que les élèves qui se destinent au sacerdoce y commencent leur formation ecclésiastique, sans retarder les autres qui au sortir de la maison, étudieront à l'université.

En 1891, on désira transporter cette communauté, qui jusqu'ici avait vécu sous le toit du Grand Séminaire, dans une maison qui lui fût propre. On mit trois ans à la construire. Elle se dresse maintenant, au milieu des arbres, sur le flanc de la montagne. C'est un bâtiment magnifique par sa situation, ses proportions et son aménagement. Un corps principal de 335 p. de long, par 50 p. de large et 80 p. de haut, autrefois surmonté, au centre, par un pignon d'une silhouette assez heureuse; et deux ailes, toutes deux de 50 p. de largeur, mais dont l'une, qui contient la chapelle, a 95 p. de long, et l'autre, consacrée à des chambres, 72 seulement. On peut y recevoir 150 séminaristes. Tout dans cette maison, la manière dont on y prie, l'esprit de la communauté, l'âge des jeunes gens, la beauté des jardins, le grand air, la vue magnifique, en rend le séjour délicieux.

Mais nous n'aurons plus à nous en occuper dans la suite de cet ouvrage.

III.

LES ETUDES.

MONSIEUR Jean de la Cailleterie, à la date du 29 juin 1770, écrivait à un parent de France: "M. Curatteau enseigne le latin (à mon fils) avec un soin et des peines toutes particulières". Plus tard, M. le commandeur Jacques Viger, dans son historique des paroisses du diocèse de Montréal, dira: "Il crut qu'en imitant à la campagne ses confrères sulpiciens de la ville, (on se rappelle les vers latins de 1764 et 1765), il ferait quelque bien: il entreprit à leur exemple d'enseigner le *français* et le *latin* dans sa paroisse". M. Curatteau poussait-il cet enseignement du latin jusqu'à la versification? On peut le croire, puisque, en 1774, — un an après l'ouverture du second collège dans le Château-Vaudreuil, — 11 humanistes sont prêts à entrer en rhétorique. Nous ne savons rien de plus précis sur les études pendant les six années de la Longue-Pointe. Il n'y avait pas alors de Palmarès.

La première distribution de prix dont nous ayons connaissance est celle de 1774. Cent huit élèves avaient suivi les cours au Château, répartis en cinq classes: humanités, troisième, quatrième, cinquième et sixième. Nos onze humanistes de tout à l'heure, — dont Thomas Quimber qui nous a laissé son manuel manuscrit, — firent

leur rhétorique à Québec, sous M. Ch.-F. Bailly et d'après l'ouvrage du P. DuBeaudor. L'année suivante, on ajoute au commencement du cours, à Montréal, la classe des "Mirmydons"; et la plus haute classe porte le nom de "rhétorique". Pour accommoder les humanistes que les dépenses empêchaient de descendre à Québec, on avait demandé un professeur de rhétorique à Mgr Briand. Celui-ci envoya M. Bédard qui enseigna cette matière jusqu'en 1777, date où il fut, disent les annales, "dégoûté de nous". Le fait est que le recrutement des professeurs fut toujours un grande difficulté jusqu'à l'année 1794. Il semble que chaque professeur faisait chaque année une classe différente, selon un système de roulement. Quand on trouve, dans un Palmarè, mention de la rhétorique, les humanités sont absentes; si la troisième et la cinquième sont nommées, comme en 1780, la quatrième et la sixième manquent; et vice versa. Mais depuis les débuts, on souffrait surtout, et cruellement, de n'avoir point de philosophie.

Un événement qui se produisit en 1789, fournit l'occasion aux Montréalistes d'exprimer très vivement leurs désirs sur ce point. M. Curatteau venait de se retirer. Les Marguilliers, propriétaires de la maison, réclamèrent le droit de s'intéresser activement à la nomination du nouveau principal et de soumettre à l'évêque de Québec un nouveau programme d'études et un nouveau système d'administration. M. Brassier les y encouragea. Ils désiraient comme professeurs des hommes *très dignes* et, comme directeur, ils proposaient Messire Charles Chauveaux "dont la science et le détail nous offrent à la fois un double et bien précieux avantage". Abordant ensuite les études, ils se demandent si jusqu'ici le Collège a donné ce qu'on en attendait. M. Curatteau, pendant quinze ans,



L'ALLÉE DU CALVAIRE

avait seul supporté, aidé de quelques régents, le fardeau de l'enseignement. Sans doute les résultats ont été assez satisfaisants, mais très incomplets. Point de philosophie: il fallait descendre à Québec pour la faire. Ils ajoutent "qu'on s'y est bien à la vérité efforcé de rendre nos enfants capables d'entrer dans l'état ecclésiastique, mais que ceux qui n'ont pas eu cette vocation, sont rentrés chez leurs parents, ignorant entièrement tout ce qui est nécessaire pour se soutenir et s'avancer dans le monde; que plusieurs d'entre eux, dédaignant la profession manuelle de leurs pères, ont cru se ravaler en suivant leurs métiers, et étant trop âgés pour s'assujétir aux devoirs des écoles d'écriture, d'arithmétique et autres branches essentielles pour tout état et particulièrement celui de citoyen, ils sont devenus des êtres à charge à leur famille, souvent des objets de scandale à la religion et presque toujours des membres inutiles à la patrie". En foi de quoi, M. Cavilhe, le premier marguillier, réclame que l'on adjoigne aux professeurs de latin, des professeurs d'écriture, d'arithmétique, de géographie, de mathématique et d'anglais: matières que les jeunes Montréalistes ne peuvent apprendre que dans les écoles protestantes, dit-il.

Ce n'est pas la première fois que, même en Canada, on entendait ce refrain. Talon, en 1671, aurait voulu substituer l'hydrographie au latin. Au cours du XIXe siècle, bien des gens trouvèrent le cours classique peu pratique. Nous y reviendrons.

Pour le moment, Mgr Hubert répondit aux marguilliers une fort aimable lettre où il se félicite d'avoir les mêmes idées qu'eux sur l'éducation, avoue qu'on doit avoir de la répugnance à confier des enfants à des maîtres chez qui "la vraie doctrine et la saine morale sont souvent regardées comme des objets méprisables", promet enfin de procurer un professeur de rhétorique.



La grotte de Notre-Dame de Lourdes
(sous les kiosques)

Cette intervention des marguilliers ne fut pas sans résultat. Il est vrai que M. Chauveaux, sur qui ils comptaient pour établir un cours complet de philosophie, refusa à deux reprises de venir; mais le professeur de rhétorique, M. Leclerc, envoyé par l'évêque de Québec, se chargea de la philosophie. Et dès 1790, ainsi qu'en témoigne la liste des professeurs dressée par M. Montgolfier pour Lord Dorchester, on trouve deux professeurs d'anglais au Collège. Si les régents sont un peu jeunes, et ne répondent pas tout à fait à la *dignité* réclamée par les Fabriciens, cette "école anglaise" dut les en consoler.

Avant longtemps d'ailleurs, le Collège allait être pourvu de ces hommes dignes et savants dont il avait besoin; car bientôt les "Onze" arriveront à Montréal, événement qui eut une importance décisive sur les destinées de notre maison.

* * *

En 1794, les Sulpiciens français n'étaient que 3 à Notre-Dame et ne pouvaient plus se recruter en France. Une première tentative de tourner la loi avait échoué sous Haldimand; une seconde n'avait pas été plus heureuse, en 1788. Cette animosité du gouvernement s'apaisa cependant peu à peu, par l'effet du séjour des Emigrés en Angleterre. Le spectacle de tant de nobles infortunes toucha le peuple anglais et l'inclina à plus de mansuétude pour la religion qu'il avait jusqu'ici persécutée.

Or, de tous les prêtres déportés par la Révolution, 19 Sulpiciens s'étaient réfugiés en Espagne, 10 en Italie et 16 en Suisse et Valais. De ces derniers, onze se réunirent à Brigne, au mois de mai 1794, firent une retraite de dix jours, franchirent les Alpes par la Fourche, et à



Seminaire de Philosophie, Montreal. Vue d'ensemble

travers l'Allemagne atteignirent Ostende. De là, ils traversèrent à Douvres, s'arrêtèrent à Londres et s'embarquèrent à Portsmouth. Deux de leurs confrères les avaient précédés au Canada. Ainsi, non contents d'hospitaliser ces victimes, l'Angleterre leur permettait l'accès de ses colonies. Vingt-deux prêtres français firent la traversée cette année-là. Les *Onze* qui nous intéressent étaient MM. Molin, Roux, Malard, Rivière, Nantel, Thavenet, Humbert, Satin, Sauvage, Robin, Desgarets. Deux autres recrues arrivèrent d'Espagne en 1796, composées de MM. Houdet, Roque et Chicoisneau. Plusieurs de ces noms reviendront sous nos yeux, puisque ce sont ceux du futur supérieur, de deux prochains directeurs du Collège, du procureur-architecte, et de quatre professeurs qui se feront une grande réputation.

Ces derniers infusèrent un sang nouveau au Collège; ce n'est pas à dire qu'ils le révolutionnèrent. Le cours d'alors était calqué sur celui de Québec, donné par les Pères Jésuites. M. Marchand, né à Verchères, n'avait pas connu d'autre système. D'ailleurs, il eut été imprudent d'en pratiquer un différent, puisque, par la force des choses, les élèves de Montréal devaient aller compléter leurs études à Québec. D'autre part, le cours des Jésuites de Québec était le même que celui de leurs collèges de France, de celui de La Flèche, en particulier. Et les nouveaux professeurs de Montréal étaient des Lyonnais pour la plupart, qui avait connu le collège de la Trinité, tenu par les Jésuites dans leur ville natale, et dont ils avaient peut-être été eux-mêmes les élèves. Ils se contentèrent de renforcer les études telles qu'ils les trouvèrent organisées à leur arrivée, M. Houdet en philosophie et M. Rivière en rhétorique.

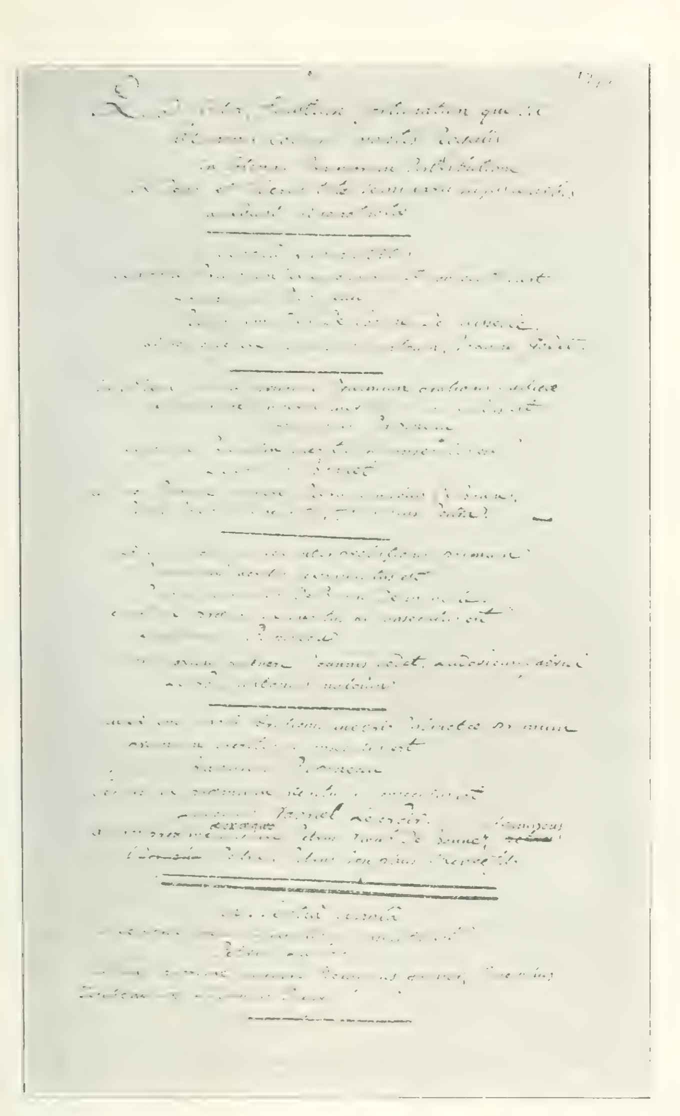


Collège de Montréal. - Etude des Grands

Après l'incendie de 1803, les cours restèrent les mêmes, malgré une installation matérielle nécessairement défectueuse. Pendant la première année (1806-07), dans le nouveau collège, le cours classique proprement dit ne comptait encore que quatre classes. Ce fait provoqua la publication d'un "mémoire" intitulé: "Faut-il fixer à cinq ans le cours d'étude?" M. Rivière y fit une réponse manuscrite, très probablement au cours des vacances de 1807. Il était pour le "statu quo", et voici comment il raisonnait.

Partant de la phrase du mémoire: "La conduite des jésuites, de ces hommes qui, les premiers, ont donné à l'éducation une forme réglée, et dont on regrette encore la perte, la conduite des jésuites fondée sur l'expérience de plus d'un siècle, est d'un grand poids dans cette matière",— M. Rivière entreprend de comparer leur cours et le nôtre.

Le cours d'humanité, dans les collèges des Jésuites de France, dure sept ans. Mais au Collège de Montréal, on a moins de congés et plus d'études. Ainsi, chez les Pères, 307 classes par années; à Montréal, 418; ce qui fait que 5 ans au Canada équivalent à 7 ans en France, moins un mois, à peu près. M. Rivière ne s'arrête point là. Pourquoi, dit-il, les jésuites avaient-ils institué ces 7èmes? C'est parce que, dans la première classe du cours, leur arrivaient des enfants *fort jeunes, ayant peu de bonne volonté, souvent malades, sujets à des accidents, et médiocres pour la plupart.* Or, ce n'est pas le cas au Canada: les enfants y ont au moins dix ans, ils sont pleins de bonne volonté et ardents à l'étude. M. Rivière se borne là et nous laisse deviner ce qu'il aurait dit de la santé, des accidents et des sujets médiocres. Cette enquête nous a valu un horaire détaillé du cours, jour par



[illegible] 1774

jour, tel qu'on le donnait au Collège de Montréal, en l'année 1806-1807; il nous renseigne aussi sur la provenance des élèves qui loin d'être des fils de famille—c'était la généralité en France,—se distribuaient comme il suit: 22 de marchands, 25 d'artisans, 20 de cultivateurs, 10 de pauvres et seulement 3 ou 4 fils de gentilshommes.

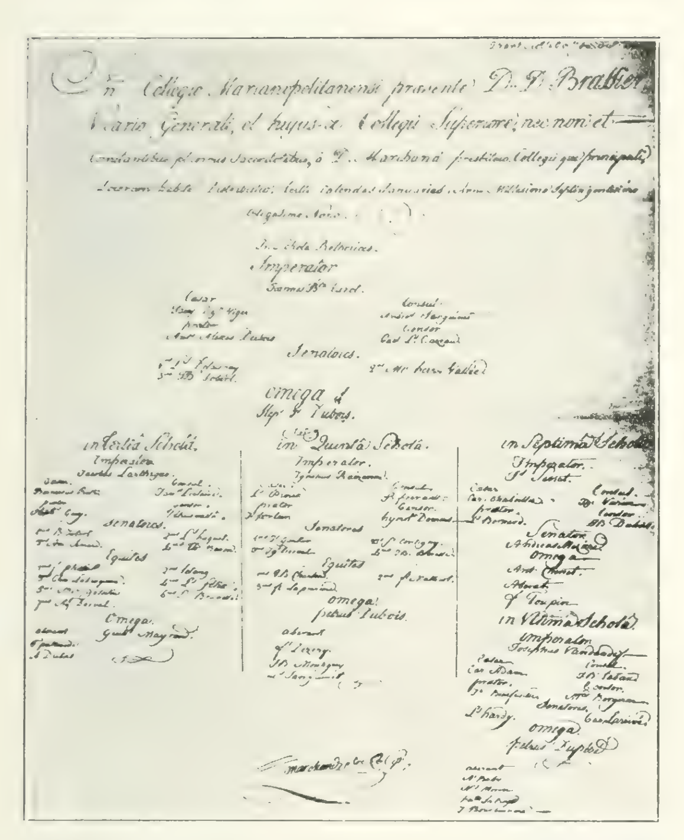
Quant à l'argumentation de M. Rivière, elle était précaire. Il semble que l'avenir se soit chargé de la démentir en partie. Déjà en 1809, on ajoutait une classe; en 1813, il y en avait six comme de nos jours. Elles se nommaient la rhétorique, puis la seconde, jusqu'à la sixième. Ce n'est qu'à partir de 1838, qu'elles portent les noms de Belles-Lettres, Versification, Méthode, Syntaxe, Eléments, qui ont ce grand avantage d'indiquer ce qui fait l'objet principal de l'enseignement.

* * *

Il y avait deux ans que le cours était au complet, quand un voyageur américain publia dans le "Literary and Philosophical Repertory" de Middlebury, U.S., les lignes qui suivent:

"In the museum, library and philosophical rooms, everything appears antiquated. I saw none of those invaluable books on the mathematicks, physicks, chemistry, astronomy, natural history, etc., which have, in the present age, been published, in France or in Great Britain. Of the admirable works of Cuvier, Laplace, Legendre, Bertholet, Davy, Playfair, and other eminent authors now living, they are totally ignorant".

Nous croyons volontiers que ces oeuvres manquaient en effet à la bibliothèque du Petit Séminaire, à cette époque, et bien d'autres publications encore. Il semble que depuis la conquête, peu de livres vinsent d'Europe.



In Collegio Marianopolitanensi praesente D. D. Brassier
Vicario Generali, et hujus Collegii Superiore; nec non et

In Schola Rhetoricae.

Imperator

Caesar

Consul

Censor

Senatores.

Omega

in Tertia Schola.

Imperator

Senatores.

Equites

Omega

in Quinta Schola.

Imperator.

Senatores

Equites

Omega

in Septima Schola.

Imperator.

Senatores

Omega

in Ultima Schola.

Imperator

Senatores.

Omega

LECTURE DES NOTES AVANT LE 1er JOUR DE L'AN, 1789

Pourquoi? A défaut de lignes directes de navires allant de France en Amérique, on aurait pu se procurer des livres par l'Angleterre... Sans doute, les frais de transports eussent été trop considérables! Mais c'est un fait que l'on eut beaucoup à souffrir de la pénurie d'imprimés en ce temps-là. La maison Fleury Mesplet, fondée à Montréal en 1776, n'avait pas entrepris la publication d'ouvrages classiques. C'est tout juste si, en 1796, Louis Roy, qui s'intitule imprimeur du Collège, publie des Eléments de grammaire latine, sans nom d'auteur, suivis d'une Syntaxe de Lhomond. L'année suivante, il en donne une autre édition sans syntaxe. A Québec, en 1799, deux Grammaires latines sont imprimées, dont une sous la direction des MM. du Séminaire. Dans la même ville, une Grammaire française paraît, en 1800; une Epitome, en 1803; un Traité d'arithmétique, en 1809.

Pour le reste, les manuels n'existaient pas. Les élèves prenaient le cours par écrit. C'est ainsi que nous possédons la "Rhétorique" du P. Lejai, de la Société de Jésus, enseignée au Collège de Montréal, en 1779, par M. Ant. Robert de la Pommeray, condisciple de classe de M. Quimper, en 1774. Le texte est latin, avec exemples français, admirablement calligraphié. Ses 247 pages sont encadrées et les titres des livres et des chapitres soigneusement moulés. Cet exemplaire appartenait à Jean-Baptiste Perra. Une autre "Rhétorique" nous est parvenue. Celle-là a pour auteur M. Leguerne et a été enseignée au Collège, en 1786, par M. Coyteux. Elle était la propriété de Ignace Souligni, qui avait évidemment une moins belle main que Perra.

De leur côté les professeurs, MM. Rivière et Chicoisneau, qui, vers ce temps, enseignèrent les sciences, nous ont laissé de curieux cahiers; celui-ci un traité sur l'élec-

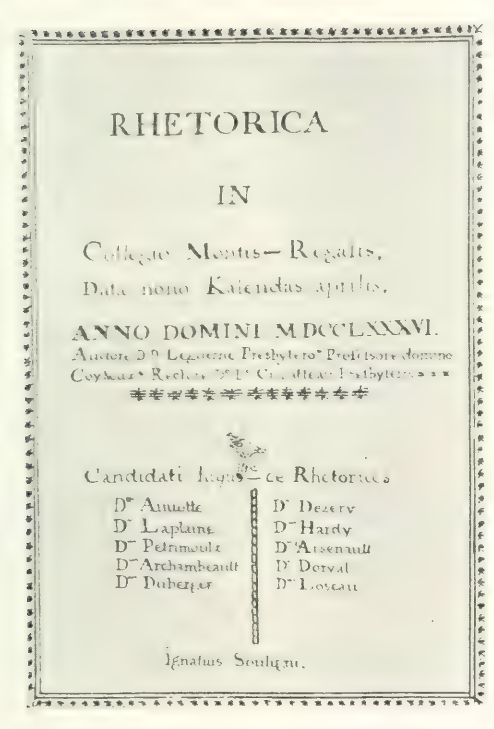
tricité et un essai sur les "différentes sortes d'air"; celui-là "un traité du compas de proportion, tiré en partie du recueil de mathématique à l'usage des MM. des Gardes-marine, par le P. du Chattas, de la compagnie de Jésus, et en partie du dictionnaire de Mathématique de Savrieux".

Si rares que fussent les achats de classiques d'Europe, le Séminaire en possédait pourtant un certain nombre. "Jusqu'à ce que la ville soit mieux pourvue, dit M. Roque, après 1806, on sera obligé de fournir aux écoliers les dictionnaires et livres classiques. Quand on les a en petite quantité, on les leur loue à raison du quart de ce qu'ils ont coûté". Il faut espérer cependant que, à partir de 1811, les élèves se procurèrent les Grammaires française et latine, que MM. Houdet et Rivière, publièrent, cette année-là, chez Brown, en face du Séminaire, et dont la dernière fut réimprimée chez Poussielgue, en 1832. Mais la Grammaire grecque du Collège ne parut qu'en 1837; le Cours abrégé de Rhétorique, en 1835; le Cours abrégé de Belles-Lettres, en 1846; et longtemps avant ces matières furent enseignées par les auteurs eux-mêmes: nous possédons leurs manuscrits.

Nous pouvons aussi admirer les admirables cahiers de M. Houdet sur les mathématiques et les sciences naturelles: 110 pages manuscrites de Géométrie et de Trigonométrie, 100 pages d'Algèbre, 221 problèmes pour l'exercice des philosophes, 46 pages d'astronomie en rapport avec la géographie. Ce n'est pas tout: cet infatigable professeur composa de sa main deux dictionnaires, l'un français-latin de 133 pages, l'autre latin-français, de 198 pages, contenant 6988 mots; des cahiers de thèmes sur la Syntaxe dont un premier de 200 pages, et un second contenant 107 exercices français traduits en latin et 68

traduits aussi en grec; un "Selectae fabulae et historiae ad usum sextae scholae discipulorum accommodatae"; des directions pour la méthode, livre de 272 pages, qu'il commença le 2 octobre 1803 et termina le 13 août 1804. De son côté, son émule M. Rivière, ne restait pas inactif. De sa curieuse écriture à jambages, bien différente de la calligraphie si nette de M. Houdet, il composait, lui aussi, quantité de thèmes, en 1808; il compilait des références littéraires qu'il intitule: "Morceaux choisis de Littérature française à lire, ou à donner pour sujet de Composition, en Rhétorique". 547 morceaux y sont indiqués avec beaucoup de précision: les extraits de Chateaubriand, de Delille, de Laharpe et de Fénelon abondent. Suivent 207 morceaux de littérature latine avec références à la bibliothèque.

Il faut encore mentionner ici un autre cahier de 168 pages, daté de 1824, et contenant des "morceaux choisis de divers auteurs pour servir de thèmes aux écoliers de rhétorique": ces auteurs sont Bonald, — beaucoup de Bonald,—Bausset, Lamennais, Sénèque, Chancelier Bacon, J.-J. Rousseau, Hoa-Kin, Tou-Chou Livre ccxxix, Cicéron, Chateaubriand, Bossuet, M. Roux, Joseph De Maistre, Thucydide, Démosthène, Mirabeau, Maury, P. Neuville, Massillon, Hersan... Et nous ne parlons pas des sujets de vers latins, écrits sur des petites feuilles volantes: "Du soin excessif de la parure dans un jeune homme, — Sentiments d'un homme effrayé au milieu d'une tempête, — Point de bonheur parfait sur la terre, — Il faut être indulgent pour les autres et sévère pour soi-même, — La gloire des saints comparée avec celle des héros"... Nous possédons les sujets des narrations pour les humanités, proposés pendant l'année 1807-1808: "Le Martyre de la légion thébéienne, — Le bonheur de la vie



RHETORICA

IN

Collegio Montis-Regalis,

Data nono Kalendas aprilis,

ANNO DOMINI MDCCLXXXVI.

Auctore D. D. Leguerne Presbytero Professore [illegible]

[illegible]

Candidati [illegible] Rhetoricæ

Dr Amiotte	Dr Dezery
Dr Laplante	Dr Hardy
Dr Petrimoulx	Dr Arsenault
Dr Archambeault	Dr Dorval
Dr Duberger	Dr Loseau

Ignatius Soulignu.

Frontispice de la Rhétorique de M. Leguerne enseignée au Collège de Montréal en 1786

champêtre, — Portrait de l'homme dans l'état d'innocence et de l'homme dans l'état de péché, — Le peu de bonne foi qu'il y a parmi les hommes, — Origine des honneurs rendus à la mémoire des grands hommes". Enfin, voici quelques canevas d'amplifications ou de discours des rhétoriciens de 1809: "Caractère de l'empereur Théodose, — Lequel mérite plus le surnom de grand, du prince guerrier ou du prince occupé à faire le bonheur de ses sujets? — Supériorité du héros chrétien sur le héros profane, — Avantages du commerce, — La bonne éducation est l'héritage le plus précieux, — Les avantages de l'agriculture, — L'ambition!..."

Manuscrites aussi étaient alors la mythologie, l'histoire ancienne ou moderne, la géographie: les professeurs en puisaient la matière dans les in-folios de la bibliothèque, et les élèves écrivaient les cours. Hyacinthe Prévost nous a laissé ses principes de littérature; Joseph Walker, la géographie que lui enseignait M. MacDonald, et un traité des sphères, et un abrégé d'histoire et de chronologie sacrée; M. Lindsay, ses thèmes sur la "saintax", commencés en octobre 1812.

* * *

Notre voyageur américain, peu au courant de ces difficultés locales, aurait dû se défier des jugements hâtifs. Néanmoins, il continue:

"The course of instruction pursued in this college is, I venture to assert, 200 years behind that generally pursued in France, and 50, at least, behind that pursued in the United States. The student enters and leaves the seminary whenever he, or his guardian, pleases. No degrees are conferred. The Professor of Natural Philosophy showed me his lectures. They are in manuscript and in

Latin. The pupil, he remarked, is suffered to make objections to any part of them, but his objections must all be communicated in Latin! I am told by gentlemen in the town, and I fully credit the assertion, that lads acquire, in this institution, almost no knowledge, which is of any consequence to them in subsequent life".

Cette dernière phrase a une saveur toute anglo-saxonne. Heureusement, tous les gentlemen du temps ne pensaient pas ainsi. Dans son "Hochelaga Depicta", publié en 1839, mais dont la partie qui nous intéresse fut sûrement écrite avant 1828, Newton Bosworth se montre mieux renseigné et plus sympathique. "The College, dit-il, is a handsome and capacious edifice.. The arrangements have been made with every attention to convenience, utility and salubrity... The director, M. Roque, and the chief professors, are distinguished for eminence in literature, and skill and activity in the art of instruction".

Le fait est que, à cette époque, le Petit Séminaire possédait des "chief professors" de tout premier ordre: on connaît leurs noms; ce sont MM. Houdet, Rivière, Satin. Ces hommes avaient fait de l'enseignement leur unique carrière. Ce sera le bonheur de la maison d'abriter toujours un certain nombre de prêtres ainsi dévoués, tout entiers et sans autre ambition, à la noble tâche de l'éducation.

Ils étaient aidés dans leurs travaux, par des régents, prêtres ou "ecclésiastiques", nommés par l'évêque de Québec d'abord et puis par l'évêque de Montréal. Plusieurs de ces régents furent des hommes fort distingués, entr'autres Mgr Plessis. Ils étaient le plus grand nombre dans le corps professoral, huit sur douze, onze sur quinze. Plus tard, dans la maison de la montagne, les professeurs

sulpiciens devinrent plus nombreux, et leurs auxiliaires diminuèrent par le fait même. Le cours ne pouvait que se fortifier, les professeurs de carrière se multipliant.

Déjà leur influence avait été très grande au début du siècle, non seulement sur leur élèves, mais encore sur les autres collèges que fondèrent leurs élèves: St-Hyacinthe, Ste-Thérèse, St-Laurent. Leur compétence était indiscutable: les livres qu'ils ont écrits le prouvent. Un prospectus publié en 1826, est tout imprégné de leur esprit: il faut en citer quelques lignes.

"Dans cet établissement... on s'est proposé trois choses qui sont le but de toute bonne éducation: former le coeur, l'esprit et le corps des jeunes gens". Voyons pour l'esprit.

Le prospectus parle successivement de l'école anglaise, de l'école française et du grand cours d'étude. Ce dernier occupe huit ans, et est divisé en sept classes, — parce que les deux années de philosophies ne se faisaient point simultanément comme de nos jours. "Outre le temps des classes, il y a cinq heures d'étude, distribuées en quatre parties, afin que les jeunes gens puissent travailler seuls, et remplir la tâche que leur maître leur a donné en classe". Suivent des indications sur la manière dont étaient corrigés les devoirs. Puis, le programme de la philosophie: logique, métaphysique, morale en première année; mathématiques et physique, en seconde. "Les jeunes gens qui ont du temps de reste après avoir rempli le devoir de leur classe, peuvent l'employer à lire: il y a pour leur usage une bibliothèque assez nombreuse de livres choisis, sur tous les objets d'étude qui les occupent, un maître est chargé de leur fournir ceux qui peuvent convenir à leur âge et à leur capacité". Les élèves ont toujours eu une bibliothèque à leur usage, différente de la



LA BIBLIOTHÈQUE DU PETIT SÉMINAIRE

bibliothèque des maîtres. (Celle-ci comptait 6,000 volumes en 1850, 10,000 en 1876 et s'est doublée, de nos jours).

Le prospectus termine ce chapitre de la formation de l'esprit, par ces lignes remarquables. "Les jeunes gens de talent qui auront bien mis à profit ce cours d'étude *ne seront pas des savants* en sortant du Petit Séminaire; on sent bien qu'en si peu de temps, il est impossible qu'ils soient profonds sur tant de matières qui les ont occupés; et c'est ce qu'on s'attache particulièrement à leur faire bien sentir: mais ils emporteront avec eux la *clef de la science*, c'est-à-dire la *manière d'étudier*, et s'ils veulent s'en servir, ils pourront devenir habiles dans les sciences nécessaires à l'état qu'ils embrasseront: mais surtout, sentant ce qui leur manque, ils seront modestes et on ne les verra point couper et trancher sur mille matières qu'ils n'ont pu approfondir. Or, selon M. DeBonald, c'est l'unique but qu'on doit se proposer dans l'éducation des Collèges... C'est ainsi qu'ont été élevés les plus grands hommes des deux derniers siècles. Au reste si ce cours complet avait besoin d'apologie, il suffirait de jeter un coup d'oeil sur les succès qu'obtiennent à la Législature et au Barreau de cette Province, ceux qui l'ont fourni en entier".

Cela était vrai en 1826. Un quart de siècle plus tard, M. Casault, du séminaire de Québec, pouvait dire à un de nos confrères, en vacances au Petit Cap: "...je vous l'avoue, votre collège est le plus fort du pays". Compliment mis à part, le témoignage est à retenir. De nos jours, nous ne croyons pas que la réputation du Collège de Montréal ait périclité. Quiconque a pu consulter les procès-verbaux des visites des Supérieurs de France ou du Canada et des Conseils des professeurs, a été frappé de la constante préoccupation de Ces Messieurs de renforcer et de perfectionner le cours.

Cet effort, d'ailleurs, ils n'ont jamais cessé de le faire, depuis le jour où Saint-Sulpice se chargea du Collège. Nous n'avons pour nous en convaincre qu'à suivre l'évolution,—peut-être un peu fastidieuse,—de certaines matières, de la fondation jusqu'à aujourd'hui.

* * *

Et d'abord que dire des matières dont l'enseignement ne paraissait pas assez soigné aux Marguilliers de Notre-Dame, en 1789? Ils désiraient plus de géographie. Dès 1798, on donne un prix de géographie et ce sera toujours ainsi dorénavant. En 1801, elle apparaît pour la seconde fois, en syntaxe; en 1887, on la trouve aussi en méthode. Elle s'y maintient encore de nos jours, mais sans monter plus haut, car malgré le désir exprimé plusieurs fois dans la maison, notamment en 1900 et en 1906, l'encombrement des matières empêche de donner à celle-là plus de développement.

L'histoire suivit la même marche ascentionnelle. Introduite officiellement en syntaxe, en 1798, elle figure aussi en rhétorique, en 1800; l'année suivante elle est au programme de méthode. Quand on établit la versification, en 1807, on y enseigna la mythologie qui, en 1808, fit place à l'histoire profane, tandis que l'histoire sainte était enseigné en syntaxe. En 1864, apparaît un intéressant système de gradation qui dura peut-être jusqu'à l'année de l'affiliation à Laval, en 1887. Les élèves apprenaient, en éléments, l'histoire sainte; en syntaxe, l'histoire profane (c'est-à-dire l'ancienne) ; en méthode, la romaine; en versification, celle du Canada; en belles-lettres, l'histoire d'Angleterre, et en rhétorique, l'histoire de France. Actuellement, la répartition est tout autre. Passant de la plus basse classe jusqu'à la plus haute, on

voit successivement, l'histoire des peuples d'Orient, celle de la Grèce, celle de Rome, puis l'histoire du moyen âge, l'histoire moderne, l'histoire contemporaine et l'histoire du Canada.

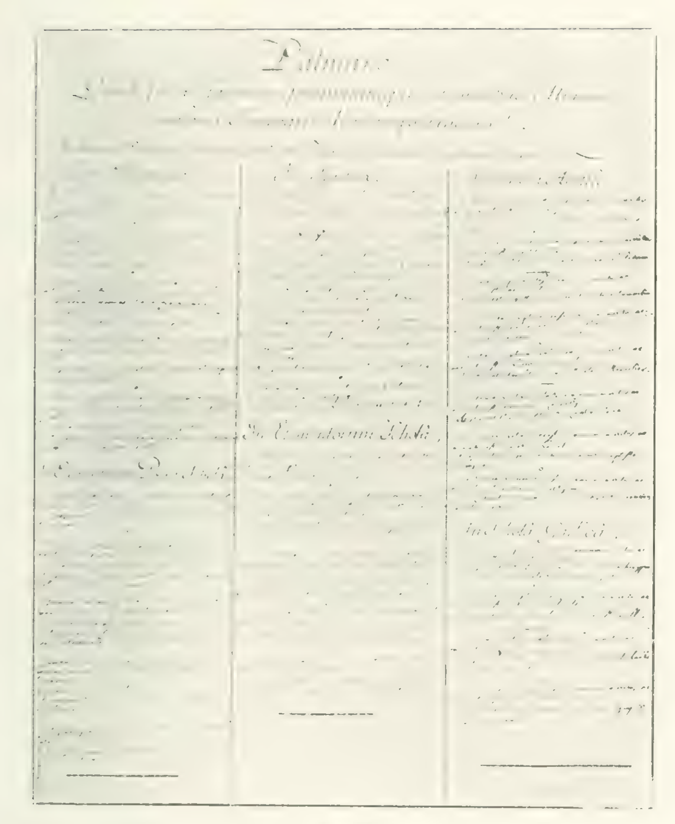
L'enseignement de cette dernière offre certainement des difficultés spéciales, en l'absence de manuel bien fait. Que si l'on s'étonne de ne la voir mentionnée qu'en rhétorique, nous répondrons qu'elle est supposée connue dans ses grandes lignes depuis les classes préparatoires, de même que l'histoire sainte. Et d'ailleurs, tout le long du cours, il est loisible aux professeurs d'y puiser sujets de lectures et de devoirs.

L'arithmétique inquiétait M. Cavilhe à la fin du XVIIIe siècle, et elle a continué de causer des soucis aux éducateurs. Sans rien exagérer, il en faut, cela est sûr; beaucoup la considèrent comme une excellente formation du jugement: c'est pourquoi on ne lui a pas fermé la porte. En 1790, l'école anglaise attenante au Collège, en fait une spécialité; six ans plus tard on y adjoint une classe de commerce. Vers 1830, on dut enseigner les mathématiques élémentaires dans toutes les classes. En tout cas, vers 1842, on voit l'algèbre en rhétorique et en belles-lettres, et *l'arithmétique raisonnée* en versification. Quand cette matière devint-elle le sujet d'un cours spécial? Il semble que ce soit vers 1860, alors que les deux classes supérieures eurent un cours commun d'algèbre. En 1864, on s'aperçoit que la géométrie y est aussi enseignée. En 1906, sur l'insistance du Conseil, on décide de faire voir des mathématiques à partir de syntaxe. Ce fut fait, et de nos jours, le prix de géométrie est donné en rhétorique, celui d'algèbre en belles-lettres, et un prix d'arithmétique dans chacune des autres classes. Bien entendu, de tout temps, ces matières ont été au programme de philosophie.

Parlons maintenant des langues. La fondation de l'école anglaise, en 1790, "si bonne, au témoignage de Mgr Hubert, que les écoles protestantes sont fermées", indique suffisamment le cas que l'on faisait alors de cette langue. En 1797, nous apprenons que les rhétoriciens prennent part à la classe d'anglais de M. Berguin. Quand l'école anglaise disparut du collège en 1830, l'anglais était enseigné en IIIe et en IVe. Vers 1841, les différentes classes sauf la VIe se repartissent en trois divisions, et le Palmarès de cette année-là rapporte qu'il s'est fait, — en récréation sans doute — des exercices journaliers *d'anglais* et... d'allemand! En 1860, on trouve 4 divisions d'anglais dans la maison. Les hautes classes avaient 3 cours par semaine. On dut les réduire à 2, en 1862, à cause de l'encombrement des matières. Pour remédier à l'affaissement produit par ce changement, on insiste, en 1886, pour que le professeur d'anglais soit lui-même de langue anglaise. En 1900, on veut encore fortifier cet enseignement. Actuellement, cette matière se trouve dans toutes les classes y compris les éléments; le thème et la version en syntaxe, méthode et versification; la narration en belles-lettres et le discours en rhétorique. Elle forme un cours spécial auquel est accordé, chaque semaine, plusieurs heures de classe et plusieurs heures d'étude. Le grand perfectionnement à apporter serait, outre le cours fait toujours et complètement en anglais, la conversation anglaise en récréation. Mais cette pratique du "teachage", possible au Grand Séminaire, par exemple, ne l'est plus dans un établissement où les élèves sont, en très grande majorité, canadiens-français.

Il est une autre langue dont l'opportunité a souvent été discutée, non pas pour en favoriser l'enseignement, mais pour le supprimer: c'est le grec. Mgr Gosselin est

persuadé qu'il était déjà au programme du collège des Jésuites de Québec à la fin du régime français. S'il en est ainsi, nous pouvons croire que, à Montréal, les élèves apprenaient au moins les éléments de cette langue dans les dernières années du Château-Vaudreuil. Chose certaine, M. Curatteau possédait des éditions de Lucien et les Philippiques de Démosthène. Rue du Collège, nous sommes encore réduits à des conjectures, pour un certain temps. Une édition d'Esope, publiée en 1813, chez Delalain a été à l'usage d'un de nos élèves: rien n'indique à quelle date exactement. Mais nous sommes sûrs qu'en 1826, on faisait des versions grecques en première année de philosophie. Bientôt après, en 1830, on en fait aussi dans les classes de rhétorique et de belles-lettres: c'est à cette époque que les factures de l'économe mentionnent les "Dialogues de Lucien". En 1834, le Palmarès se termine par une doxologie en caractères grecs. En 1835, le thème grec entre en versification; en 1837, la grammaire grecque du Collège est imprimée à Montréal même, chez John Jones; puis en 1838, à la distribution des prix, des élèves résolvent un problème de mathématique en grec. Ce n'était pas assez. Lors du déménagement à la Montagne, les professeurs déclarent que la grammaire du Collège est trop compliquée: ils veulent plus de simplicité, et en même temps plus d'exercices. Aussi, voit-on apparaître, en 1863, des compositions de grec, même avant la versification. Vers 1880, on recommande d'initier les élèves à la lecture du grec dès le troisième trimestre de syntaxe. L'Anthologie et le thème s'établissent en méthode et en versification, 7 ans plus tard. C'est la préparation lointaine à l'Antigone de Sophocle que les élèves interprètent magnifiquement, au printemps de 1895. Il était difficile de



PALMARÈ DE 1897

se maintenir sur un tel sommet. Pour y réussir, M. Lecoq fonde, en 1903, le concours de grec, portant sur la récitation et l'explication de la Passion, à partir de méthode. Enfin vers 1908, non content d'initier à la lecture, en syntaxe, on y enseigne les éléments, jusqu'aux verbes en "mi".

Certes, on a dit beaucoup de mal du grec..., mais dût-il disparaître de tous les collèges de la Province, Montréal devrait jalousement le garder, parce qu'il constitue un des meilleurs instruments de haute culture et que son culte est, chez nous, une tradition.

Inutile, croyons-nous, d'insister beaucoup maintenant sur l'enseignement du latin et du français au Collège. Le latin, thème et version, est enseigné dans toutes les classes. Dans les premiers temps il était à peu près seul, les lettres et la rhétorique se faisant à Québec. Les vers formaient le sujet de bien des compositions, longtemps avant qu'on leur consacrât une année entière, vers 1807. Une grammaire est bientôt publiée par nos professeurs, qui s'adapte parfaitement au cours, et une autre grammaire est mise entre les mains des commençants "pour servir d'introduction à la grammaire latine". Plus que cela, on fonde, en 1865, un cours préparatoire, pour que l'étude du latin soit sérieuse dès les débuts. Et l'on ne cesse de recommander de fortifier le latin: en 1880, 1896 et 1906, on fixe une manière de corriger les copies, afin de maintenir le niveau des études. Enfin, on se rappelle ce qui faisait le désespoir du voyageur américain: le latin est resté la langue de l'enseignement en philosophie, après l'avoir été longtemps de la rhétorique même.

On conçoit que, dans une maison, où plusieurs des professeurs sont venus de France, le français n'ait ja-

mais été négligé. Naturellement, grammaire, orthographe, narration, amplification, discours, préceptes de littérature ont toujours figuré au Palmarès; nous voudrions seulement signaler une fort heureuse innovation que nous apporta l'année 1887: l'analyse; l'analyse oratoire en rhétorique, littéraire en belles-lettres, logique en syntaxe, grammaticale en éléments. Rien n'est plus efficace et jamais on n'en fera trop.

Il reste à dire un mot de la philosophie. Elle eut, comme on sait, quelques difficultés à vivre dans nos murs vers 1790. Mais elle s'établit bientôt solidement et prospéra. Mgr Paquet donne la liste des manuels dont on se servit à Montréal depuis la fondation du Séminaire de Philosophie. Nous ignorons de quels auteurs on faisait usage avant cette date. A Québec, on s'accommoda du Compendium de Peuvrest de Mesnu jusqu'à la Conquête, et les élèves prenaient des notes pendant le cours du professeur. En France, la philosophie exigeait trois années du cours, la première pour la logique et la morale, la seconde pour la physique et la métaphysique, et la troisième pour les mathématiques. Au Canada, il n'y en eut jamais que deux. On ne commit point la faute, à Montréal, de confondre la philosophie avec l'histoire de la philosophie, et on l'enseigna toujours, comme en 1826, non pas pour former des érudits, mais des hommes qui connussent leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers leurs semblables, et envers la société. Le cours de sciences, connexe à la philosophie, ne dut pas être très fort, au début. Du moins sait-on que, en 1799, le cabinet de physique existait déjà, et chaque année par la suite il s'améliora. Vers 1822, l'abbé Haüy — nous voudrions bien savoir pourquoi et comment, — lui fit don d'une collection de minéraux, accompagnée d'un cahier de références écrit

de sa main. Dans la nouvelle maison de la rue du Collège, ce cabinet fut encore enrichi par MM. Villeneuve, Billion et Moyen, jusqu'à atteindre l'évaluation de £3,000. Etabli, rue Sherbrooke, dans l'aile de la chapelle, il fut dispersé lors du départ de la Philosophie pour sa propre maison, en 1894. De nos jours, on a recueilli ce qui en est resté au Collège, et on l'a placé dans la galerie de la nouvelle salle académique.

Faut-il parler ici de l'instruction religieuse? Le Petit Séminaire se devait de lui donner une grande importance: aussi occupe-t-elle à dessein, la première place dans le Palmarès. Outre la récitation des Evangiles du dimanche en français, en latin ou en grec, et leur commentaire, l'explication du catéchisme de la Province dans les basses classes et du cours de religion de Randanne dans les classes supérieures, les élèves sont encore tenus d'entendre, chaque soir, une lecture spirituelle. On n'imprime plus, comme autrefois, un cachet spécial sur leurs compositions, mais on continue de les corriger avec grand soin.

Si maintenant nous passons de cette matière fondamentale aux arts d'agrément, nous voyons paraître la gymnastique vers 1836; puis la musique en 1842. Tantôt c'est sous le titre de prix d'accompagnement, comme en 1850; tantôt, comme en 1856, on récompense les cuivres et les cordes; en 1877, il est question d'un prix "majoris modis fidium (vulgo dicti piano)". On ajoute le plain-chant en 1888, le solfège en 1896: tout cela sans préjudice de la fanfare. L'élocution, depuis 1896, ne fut point négligée, et le dessin, figure ou paysage, connut un temps où on le récompensait, au Petit Séminaire, dans les dernières années de la rue du Collège.

Tout cet ensemble de matières, disposées très judicieusement, — au point qu'on se demande vraiment comment y rien changer, — d'après un horaire inspiré, nous dit-on, de Mgr Dupanloup, ne laisse guère à l'élève sérieux le temps de rêver. Mais cette heureuse disposition des cours ne produirait pas tous les résultats désirables si les moyens d'émulation faisaient défaut. Or, ils abondent.

Lectures des notes hebdomadaires, billets d'honneur de différents degrés avant les congés de sortie mensuels, bulletins (depuis 1850) adressés trois fois par an aux parents, tiennent les enfants en haleine. Des examens oraux et écrits sur toutes les matières, terminent les trois trimestres annuels et sont suivis de sanctions. Ils assouplissent l'élève et le préparent au plus redoutable de tous, celui du baccalauréat en rhétorique.

Cet examen ne fut introduit à Montréal qu'à la fin du XIXe siècle. Le Séminaire de Québec avait fondé l'université Laval, en 1852. Cette université devait recruter ses élèves dans toute la province, catholique et française. On n'est donc pas surpris d'entendre Mgr Casault insister, dès 1855, pour que le Collège de Montréal envoie des étudiants à Québec, afin de donner l'exemple.

En 1862, un pas de plus est fait. Il est cette fois question "d'affilier" le Collège à l'université. Les professeurs, consultés, se montrent favorables au projet. Ils pensent que l'affiliation relèverait le niveau des études et que les conditions sont en somme acceptables. Ils font cependant quelques réserves: le programme leur paraît trop étendu et trop vague. Ils proposent en outre d'excepter de ces examens les élèves des Etats-Unis et souhaitent que l'autorité ecclésiastique exige au moins "l'inscription" de tous les futurs prêtres.

Mais un autre projet fit échouer celui-là. Il s'agissait d'ériger une seconde université catholique à Montréal. Des polémiques s'ensuivirent. En octobre 1864, parut un Mémoire du Séminaire de Québec à NN. SS. les Evêques au sujet des nouvelles instances de Mgr de Montréal relativement à l'érection de cette université. A la suite de ce Mémoire se trouve une Réponse à des "observations", rendues publiques, sur les avantages et les inconvénients de l'affiliation des collèges.

Cette réponse eut peu d'effet pratique. Sauf Ste-Thérèse, (affilié depuis 1863) les collèges de la région de Montréal, déjà existants alors, ne demandèrent pas l'affiliation tout de suite, mais seulement après que Rome eût accordé l'institution apostolique en 1876, après même l'établissement de la succursale à Montréal en 1878; ce sont l'Assomption, Joliette, St-Hyacinthe et St-Laurent en 1880, Bourget, en 1884. Montréal ne faisait aucune démarche.

Ce n'est pas à dire cependant qu'il n'en fût point question. On possède un mémoire, rédigé en 1880, contre l'affiliation du collège de Montréal. Ce que craint l'auteur de cet écrit, c'est de perdre l'indépendance et — cette fois—de "baisser" le niveau des études. Il prétend que le niveau de la rhétorique de cette année-là est inférieur de deux ans à celui de 1855, et que l'affiliation ne ferait qu'accélérer ce mouvement de recul. D'autre part, il propose que St-Sulpice constitue une université catholique de toutes ses maisons d'Amérique, et va jusqu'à suggérer d'affilier Montréal à Baltimore, comme les Jésuites avaient affilié leur faculté de droit à l'université de Fordham.

Cette union avec des maisons américaines ne dut pas sourire à tout le monde. En tout cas, l'affiliation à Québec se fit attendre jusqu'au 20 janvier 1887. C'est la date

que porte le diplôme, signé de Mgr Méthot, recteur, et du secrétaire, M. J.-A.-K. Laflamme. Et ce n'est qu'en 1890 que le Collège concourra pour le prix du Prince de Galles, fondé pourtant dès 1860 et accessible aux collèges affilié dès 1873. Outre ce premier prix, remporté dix fois depuis lors, en rhétorique, on eut lieu d'être satisfait du résultat général. Ainsi, de 1906 à 1917 inclusivement, la moyenne des bacheliers est de 85%. Exactement 229 élèves sur 279 ont conquis leurs grades en juin, plus 45 inscrits et 5 ayant droit de reprendre une matière: nous ne parlons pas de ceux qui passèrent l'examen de septembre. Il faut attribuer ce succès au programme de la maison, à la compétence de plusieurs professeurs de carrière, et à une sévère élimination de tout sujet jugé impropre aux études classiques.

* * *

Le baccalauréat, moyen d'émulation, fit disparaître un autre moyen qui, depuis 1850, avait paru utile: l'académie, nous devrions dire: les académies, car il y en eut plusieurs. Quelques années avant 1850, elles firent leur apparition au Collège. Il n'y en eut d'abord qu'une, "mêlée d'Anglais et de Français". Son but était de donner à l'élite des élèves des classes supérieures, des moyens plus nombreux pour se former à l'art de bien lire, de bien écrire et de bien parler. Elle était dirigée par un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Bibliothécaire, tous élèves, (renouvelés 3 ou 4 fois par année dans les débuts, et ensuite élus une fois pour toutes), sous la surveillance d'un prêtre, portant le titre de Directeur. Tout membre distingué des trois classes supérieures pouvait en faire partie. Il fallait cependant pour cela écrire à l'académie, obtenir la majorité des suffrages, le consentement du Directeur de l'académie et l'approba-

tion du Directeur du Collège. Plus tard on requiert aussi l'assentiment du professeur de l'élève. Une fois accepté, le candidat signait une formule solennelle d'adhésion aux règles. On lui remettait alors son diplôme d'académicien. Il était tenu de prononcer son discours d'entrée le plus tôt possible et, à la prochaine séance publique, il recevait sa décoration. Plus tard, les élections se firent différemment. Le jeune homme envoie d'abord sa demande au Directeur du Collège; sur le consentement de celui-ci, il est devenu *aspirant*. Après trois mois, au cours desquels il aura présenté plusieurs travaux, il sera *candidat*. Pour être enfin *académicien*, on exigera de lui des compositions importantes. Il faut aussi qu'il soit rhétoricien: ce qui indique qu'on admettait aux séances des élèves moins avancés. Quant au *diplôme*, il n'était alors accordé qu'aux philosophes de seconde année.

Les séances de l'académie étaient ordinaires ou extraordinaires. Elles se tenaient le dimanche après vêpres, de 5 h. 15 à 6 h. 45, sauf les fêtes de première classe et les veilles d'examens. Si pour une autre raison, elles n'avaient point eu lieu, on les remettait au matin du prochain congé. Le Veni Sancte, l'invocation à Saint-François-de-Sales, patron de l'Académie, le compte-rendu par le secrétaire de la séance précédente, deux compositions suivies de critique, deux exercices de lecture ou de déclamation, formaient la matière de ces séances. Une fois par mois, on y ajoutait une discussion, sur un sujet proposé d'avance, où chacun avait le droit de parler cinq minutes.

Il était fort recommandé de travailler sérieusement ce qu'on devait présenter, sur avis de quinze jours ou une semaine. La composition, revue par le Directeur, était ensuite débitée, puis confiée aux archives ou entrée dans un cahier d'honneur. A une certaine époque, pour ne

point nuire aux études, les professeurs demandèrent qu'on y traitât, autant que possible, de matières de classe. Les auteurs devaient accepter volontiers les critiques. Pour le reste, la charité et la bienséance étaient absolument de mise: silence, point de tutoiement, assiduité, secret absolu sur ce qui se passait dans l'enceinte de l'Académie.

Quant aux séances extraordinaires, on en connut trois sortes: celles qui se faisaient en présence du Directeur de la maison ou de quelque autre personnage, et que l'on soignait davantage; celles qu'on offrait aux classes supérieures; enfin celles qui se déroulaient devant toute la communauté. Au début, ces séances se composèrent comme il suit. Un mot du Président; le compte-rendu du Secrétaire, puis les discours, la remise des décorations aux nouveaux académiciens, et enfin les *pièces* françaises ou anglaises, lesquelles, n'étant pas le but de l'académie, ne devaient pas demander trop d'exercice. Le choix des pièces et des acteurs, quelquefois pris en dehors, appartenait au Directeur. Ainsi organisée, l'académie devait faire les frais de la fête du Directeur du Collège, du Premier de l'An, de la St-François-de-Sales, de la St-Patrice, de la St-Jean-Baptiste, et de la soirée avant la sortie. A elle aussi revenait l'honneur de présenter les compliments aux personnages de la maison ou du dehors. De graves modifications furent apportées plus tard à ces dispositions. Il semble que l'académie fût devenue accapareuse. On stipula qu'une seule séance publique lui appartenait de droit, celle de son patron en janvier. L'organisation de toutes les autres revint au Directeur de la maison.

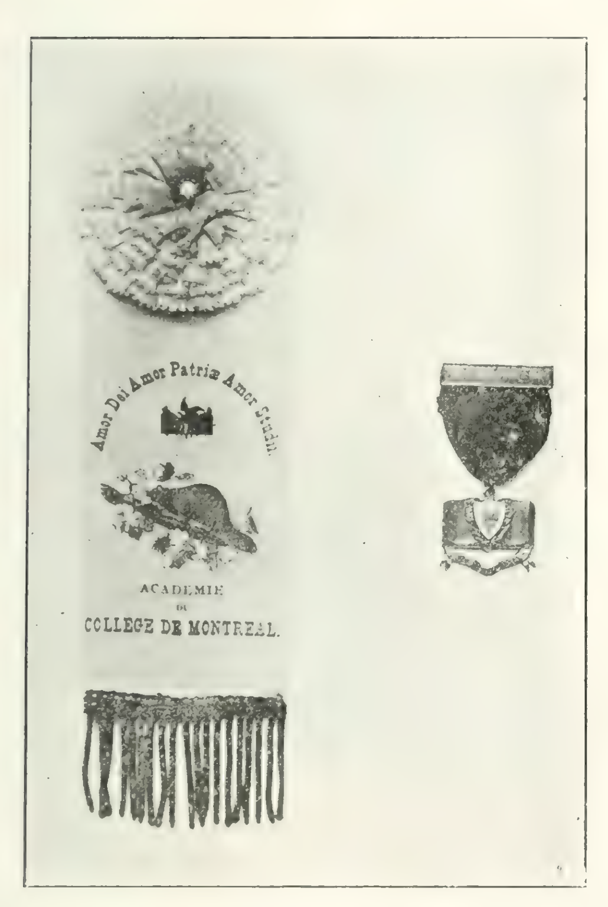
Ces remaniements eurent lieu sans doute après le déménagement, du Griffintown à la rue Sherbrooke, en 1862. On avait décidé alors de rétablir l'académie fran-

çaise, mais sans séances publiques, après avoir revu et discuté les constitutions, et par manière d'essai. L'essai fut évidemment satisfaisant et dépassa même les limites fixées, puisque, en 1880, le Conseil témoigne de l'utilité de l'académie, de ses séances privées, de ses séances publiques, et des trois séances récréatives annuelles auxquelles les élèves seuls sont conviés.

L'insigne de l'académie, suspendue à une rosette blanche et bleue, porte comme motif principal un castor entre la devise: "Amor Dei, amor Patriae, amor Studii" et l'inscription: Académie du Collège de Montréal. Après l'affiliation à l'Université et l'introduction du baccalauréat, les philosophes ayant quitté la maison, — eux qui avaient seuls le temps de s'adonner à des travaux personnels, — l'académie française disparut.

Une académie anglaise se fonda sous le nom de "Newman Literary Society", reprise de celle qui avait existé une année ou deux, avant 1850, concurremment avec la française et celle des Petits. Son utilité spéciale, dans un collège de langue française, explique qu'elle ait pu s'acclimater au régime du baccalauréat. Ses constitutions ressemblent beaucoup à celles que nous avons déjà décrites. Elle subsiste encore et son insigne se compose d'un livre doré ouvert, suspendu à un ruban émeraude; sur le livre, l'écusson du Collège; au-dessous les premières paroles d'un hymne de Newman: "Lead kindly light".

Cette société étant réservée à un petit nombre d'élèves, et l'académie française n'existant plus, est-il resté quelque vestige des séances d'autrefois? Qu'est-il advenu des drames et comédies? Nous devons retourner en arrière pour répondre à ces questions.

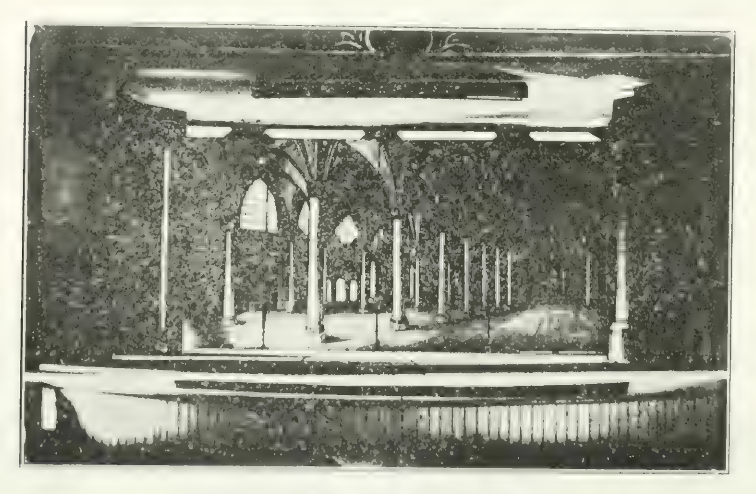


INSIGNES DES ACADÉMIES

Il y a eu, sur ce sujet, à travers l'histoire de nos maisons, un flux et reflux d'opinion. On sait que les Pères Jésuites ont toujours été en faveur du bon théâtre dans leurs collèges. A la fin du XVIIe siècle, à Québec, on jouait des tragédies de Corneille et de Racine. Mais en 1694, le Gouverneur, indisposé contre l'Evêque, désira monter "Tartuffe", au Château. Mgr de Laval s'y opposa. Quelques années plus tard, afin d'enlever tout aliment à la critique, Mgr de Saint-Vallier, pria les Jésuites de supprimer la déclamation et la tragédie chez eux.

Une discipline moins sévère prévalut peu à peu, puisque, au Collège St-Raphaël, avant la distribution des prix, on avait l'habitude de jouer quelques "petites pièces amusantes". Il y en avait aussi parfois de sérieuses. Ainsi, en 1776, on interprétait une oeuvre, imprimée chez Fleury Mesplet et intitulée: "l'Amitié" ou "David et Jonathas". En 1778, on représentait le "Sacrifice d'Abraham", (que nous a conservé l'Annuaire de Ville-Marie), devant le gouverneur Haldimand. Celui-ci en fut si content que, ayant appris l'état pécuniaire peu brillant du Collège, il lui fit don, dès le lendemain, d'une somme de 100 guinées.

Au Petit Séminaire de la rue du Collège, nul vestige de drame ou de comédie n'est resté du temps qui a précédé la fondation de l'académie, vers 1846. Mais les dialogues allégoriques à plusieurs personnages ne manquaient pas, non plus que les pièces de vers. Avec l'académie reparurent les drames. Il y eut même, de 1848 à 1850, en diverses occasions, de longues séances de théâtre: on y trouva beaucoup d'inconvénients. "Elles font négliger les études courantes, elles sont nuisibles à la piété, occasionnent de graves désordres contre le règlement, et tendent à développer dans les jeunes gens le goût des théâtres et de la lecture des pièces dramatiques". En foi de quoi,



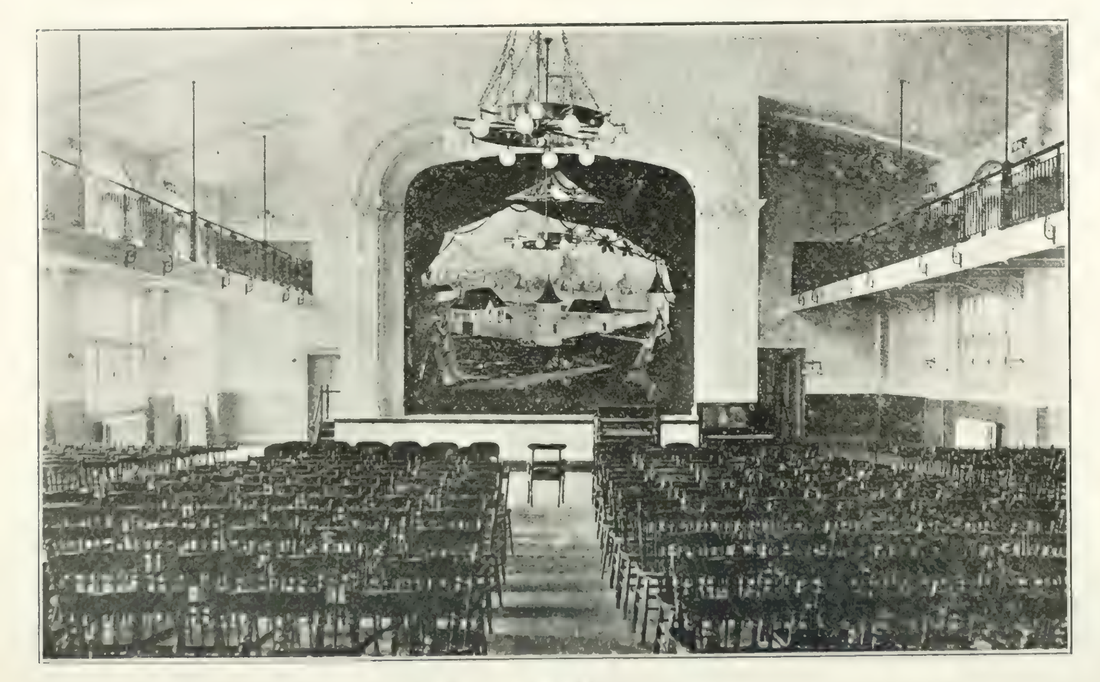
ANCIEN NE SALLE ACADÉMIQUE
(La scène)

on décida, lors de la visite de M. Faillon, de supprimer, à l'académie, tout appareil de scène de théâtre et toute pièce dramatique. Il fut même interdit aux élèves de revêtir le costume de juge ou d'avocat dans leurs plaidoyer de fin d'année.

La mesure était radicale. Elle fut efficace pour un temps. Mais dans le nouveau Collège de la montagne se trouva une salle académique, munie d'une scène. Aussi les séances reprirent-elles. En 1871-72, on en compta sept. Ce fut sans doute ainsi jusqu'en 1880, puisque, cette année-là, on redemande d'abandonner le drame au Collège et de ne permettre que les dialogues sans costume. Ce désir ne rencontrait pas l'assentiment de tous, car nous savons qu'en 1889, en 1891, en 1892, en 1894 et en 1895, on joua Don Quichotte, Le Fils de Ganelon, Les Flavius, Campion, Antigone. Aussi M. Captier, lors de sa visite de 1896, toléra-t-il de nouveau les représentations théâtrales, tout en mettant les professeurs en garde contre les dangers de cette sorte d'exercices pour les enfants. Peu à peu cependant les séances littéraires prirent le pas sur les autres, à mesure que s'accentuait dans la maison le caractère de Petit Séminaire, et, de nos jours, elles subsistent seules, — sauf les divertissements sans importances de la Ste-Cécile et de la St-Patrice, — et elles sont réservées aux élèves seulement. Le public n'est désormais admis au Collège que pour la distribution des prix.

* * *

Les études ont toujours été récompensées par des prix. Bien que le Collège St-Raphaël ne relevât pas entièrement, au temporel, du Séminaire, les cahiers de l'économe mentionnent le nombre de livres sterling accordées, chaque année, par Notre-Dame, pour l'achat des prix.

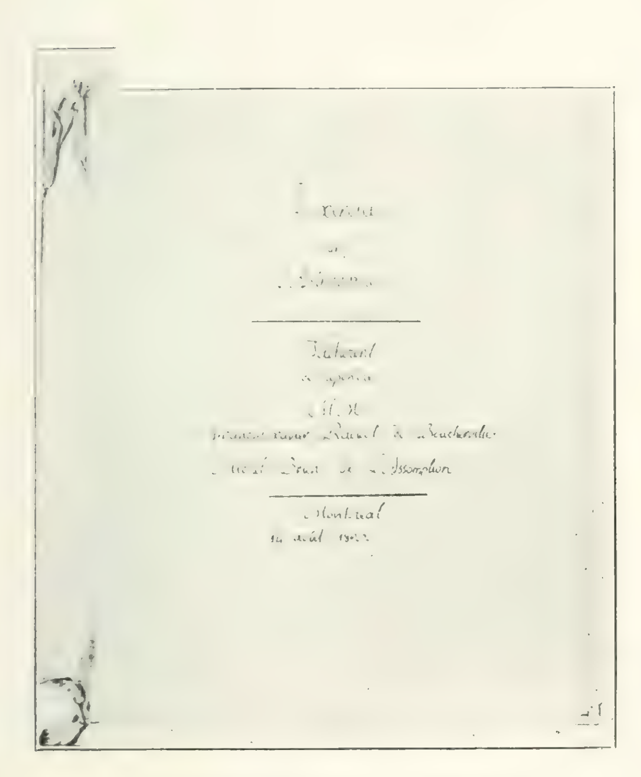


La salle académique

Dans chaque classe latine on en donnait 7: 2 de thème, 2 de version, 2 de géographie et d'histoire, 1 de mémoire et de sagesse. Ils étaient adjugés d'après des compositions faites depuis 2 ou 3 semaines. Les exercices de fin d'année duraient une seule journée. La veille, au fond de la salle de la chapelle, une scène était construite sur un certain nombre de tables réunies. Le lendemain, à 8 h. 30, l'école française passait l'examen; puis venait une explication latine et une lecture anglaise. A dîner, M. le Supérieur et cinq ou six Messieurs étaient présents. A 1 h. 30, l'école anglaise avait son tour, puis la géographie et l'histoire, quelques "petites pièces amusantes" et tout se terminait par la distribution des récompenses.

Rue du Collège, les prix furent d'abord adjugés de la même manière et non pas, comme de nos jours, d'après le résultat total de tous les travaux de l'année. Entre le 10 et le 20 juillet, les rhétoriciens et les humanistes composaient en amplification française; les mêmes et les versificateurs, en vers latins. Du 20 au 30, tout le monde composait en thème et en version. Ces compositions duraient de 1 h. à 6 h. 30. Les canevas distribués aux élèves étaient tous écrits par la même main. Les copies étaient corrigées très soigneusement. Le Directeur et un de ses collègues élaguaient d'abord les insuffisantes; les autres étaient jugées en dernier ressort par le Conseil. Elles décidaient de presque tous les prix. Il y en avait en tout une soixantaine: 9 en rhétorique, 10 en belles-lettres, 8 en versification, 6 en méthode, 7 en syntaxe, 7 en éléments, 4 pour l'école anglaise et 5 pour l'école française.

La distribution s'en faisait à la fin de trois jours d'exercices littéraires. C'étaient une série d'examens, coupés de déclamations et d'adresses. Avant 1840, date

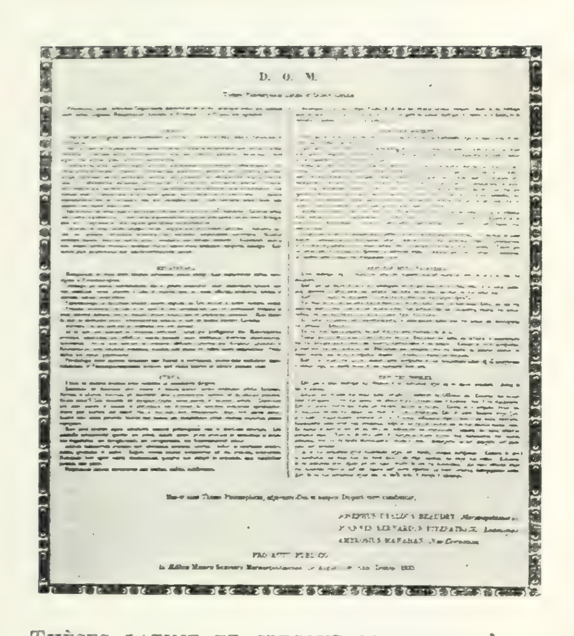


QUESTIONNAIRE SUR L'ASTRONOMIE
(Distribution des prix de 1822)

à laquelle les Séminaristes vinrent habiter le Collège, ces exercices avaient lieu dans l'aile gauche, au premier étage, dans la grande salle située au-dessus du réfectoire, et qui servait ordinairement de dortoir. Ensuite il fallut se transporter au jeu de balle. On prolongeait, pour cette occasion, la couverture du jeu, au moyen d'une grande toile maintenue par de hautes perches et abritant le reste du plancher jusqu'à la cour. On plaçait des tréteaux au mur, du côté du jardin, dans la direction de la rue de l'Inspecteur. Les invités, parents ou notables, — en 1809 l'évêque de Québec et son coadjuteur, — se plaçaient en face; la communauté des petits adossée à la rue, les grands à la cour. Les journaux du temps, la "Gazette de Montréal", "Le Canadien", "l'Abeille Canadienne", avaient annoncé la solennité et en rendaient compte.

Le 10 juillet donc ont commencé les grandes compositions, et depuis lors, on ne parle au Collège que de la fin de l'année. Enfin les grands jours arrivent. Pour ne pas exposer les enfants à manger gras le vendredi, ils ne sortent jamais ce jour-là, non plus qu'un dimanche. Le matin, on interroge les enfants des écoles anglaises et françaises: les parents sont admis. Mais les séances vraiment intéressantes ont lieu l'après-midi. Elles commençaient à 1 h. 30 et se terminent à 4 h. Un compliment les ouvre. Puis se succèdent les interrogatoires, durant un quart d'heure pour chaque élève, toutes les classes ayant au moins deux représentants.

A la dernière séance, les mathématiques prenaient à elles seules une heure; l'explication de belles-lettres, 20 minutes; le discours académique ou les plaidoyers, 1h 10. Les archives ont conservé quelques-uns de ces travaux, entr'autres un dialogue "sur l'influence des sciences et des arts dans la société", entre Juvénal (F.-X. Laperle),



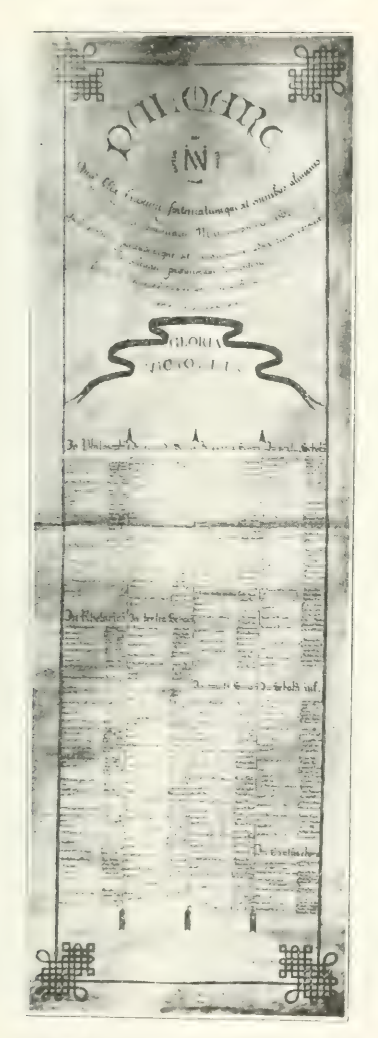
D. O. M.

THÈSES LATINE ET GRECQUE SOUTENUES À LA DISTRIBUTION DES PRIX DE 1833

Lucius (Guillaume Vallée), Maxime (Michel Brien), Candide (Joseph Trudeau), Probus (Antoine Fisette) ; et des plaidoyers, prononcés en 1824, sur les "quatre caractères de l'amitié". Question: "Quel ordre doit-on établir entre l'ami libéral et bienfaisant, l'ami sage et de bon conseil, l'ami actif et officieux, et l'ami tendre et affectueux?" Plus tard on joua des drames, et l'on fit même des expériences de physique et de chimie.

Un élève lisait le Palmarès, le plus souvent en latin, écrit en grosses lettres sur une immense feuille de papier. M. le Supérieur remettait lui-même les volumes aux lauréats. Et le professeur de rhétorique couronnait les fêtes par un compliment.

Certes, la distribution des prix, telle qu'elle se pratique aujourd'hui a perdu beaucoup de ce pittoresque. Elle a lieu le matin et dure si longtemps qu'il a fallu en bannir toute diversion trop prolongée: deux ou trois choeurs, un morceau de violon ou de chant, un peu de fanfare, et l'allocution du Président, c'est tout ce qu'on a pu conserver du déploiement d'autrefois. Les discours mêmes, qui figurèrent encore quelque temps après 1870, ont disparu. En revanche, quelle magnificence dans les prix! En 1917, on a pu compter 615 médailles, pièces d'or ou volumes reliés et marqués à l'effigie du Collège. Il ne faut point s'en étonner. Depuis que, en 1880, Lord Lansdowne eut l'heureuse idée de donner une médaille à nos maisons d'éducation; gouverneurs, lieutenants-gouverneurs, évêques, supérieurs, ministres, anciens élèves, associations nationales voulurent l'imiter. Et en feuilletant nos Palmarès, quantité de noms illustres passent sous nos yeux: ce sont les lords Lansdowne, Stanley, Aberdeen, Minto, Grey et le duc de Connaught; les honorables Angers, Chapleau, Jetté, Pelletier, Langelier et Leblanc;



PALMARÈ EN COULEURS DE 1854
(Six pieds de long)

Mgr Bruchési, les honorable Gédéon Ouimet et Tom-Chase Casgrain; les sociétés St-Jean-Baptiste et du Parler Français; la Convention de 1885 et l'Association des Anciens élèves; les donateurs de la médaille du Saint-Père, du Jubilé Constantinien et des nombreuses pièces d'or destinées à encourager l'élocution, la distinction du langage, les jeux, les mathématiques, l'anglais et l'histoire...

* * *

Le Palmarès se termine, non plus comme en 1834 par une phrase grecque, mais par la date de la rentrée prochaine toujours frénétiquement applaudie. Il forme un volume de 75 pages, en français, et contient la liste du personnel, un court prospectus, les livres dont on se sert, la liste alphabétique des élèves par classe, les prix et les devoirs de vacances. Tous en reçoivent un exemplaire. Il est certes plus portatif que certains Palmarès anciens qui nous restent. Nous ne parlons pas des premiers, qui sont de vénérables feuilles in-folio écrites à la main et d'où est absent le sens de la clarté; ni de ceux que l'on consignait dans des cahiers, comme vers 1837; nous avons dans l'esprit, les immenses Palmarès des années 1850 à 1860. Tantôt ils sont imprimés, en français, avec titres à l'encre dorée et à l'encre rouge. Tantôt ils disposent leurs proclamations latines sur une feuille d'une verge de large, surmontée d'un titre magnifique. On les affichait sans doute, ensuite, dans un tableau d'honneur. Parfois, enfin, ils couvrent une surface considérable de papier et il faudrait être deux hommes pour les porter. Ceux de 1853 et 1854 ont six pieds de long; ils sont enluminés, portent le "M" du Collège entourée de la devise de l'Académie, et commencent par la solennelle formule en



Un matin de distribution de prix

usage depuis la fondation, sur presque tous les Palmarès latins: Palmarè, quod felix, faustum, fortunatumque sit omnibus alumnis minoris Seminarii Marianopolitanensis (en 1774, on disait: Collegii Montis Regalis) ; quod gratum, jucundumque sit ornatissimae adstantium coronae, in solemni proemiorum distributione". La date, puis l'exclamation: "Accedant Agonothetae!" ou encore: "Gloria Victoribus!"

Tous, vainqueurs et vaincus, rentrent chez eux, heureux, allégés des longs devoirs et des longues études; allégés, mais non complètement cependant. Depuis des siècles,—déjà au Collège des Jésuites de Québec, au XVIIe siècle,—on a senti le besoin des devoirs de vacances; et depuis longtemps, à Montréal, on a eu le courage de les imposer. Professeurs, parents et élèves n'ont eu qu'à s'en féliciter, l'oisiveté n'étant pas bonne éducatrice.

IV

LA VIE COMMUNE

AU début d'un vieux coutumier on lit cette note: "M. le Supérieur a recommandé de faire le moins de changement possible à l'ancien règlement de M. Curatteau". Ce mot d'ordre fut toujours suivi au Collège de Montréal.

En 1789, on se le rappelle, M. Cavilhe aurait désiré une académie commerciale. Au début du XIXe siècle, nos concitoyens de langue anglaise avaient trouvé le cours du Collège peu pratique. En 1852, la fameuse polémique, engagée par Georges Saint-Aimé, avait jeté du discrédit sur les auteurs païens. Dans la suite, à mesure que le commerce se développe, les doléances se répètent. En France, le remaniement des programmes de l'université divise les esprits avant d'amener, vers 1910, la "crise du français". Aux Etats-Unis, les hautes écoles se désintéressent, non-seulement du grec, mais aussi du latin... Qu'importe? Le Collège de Montréal réussit à maintenir dans ses murs le cours classique intégral, et cela non pas aveuglément, mais parce qu'il est un "Petit Séminaire".

Petit Séminaire, il le fut dès le presbytère de la Longue-Pointe et dans les vues mêmes de son fondateur. Au Château-Vaudreuil, il le fut peut-être moins ouverte-

ment, à cause de la présence dans l'administration de quelques marguilliers, — dont les intentions d'ailleurs n'étaient point mauvaises. Mais en 1806, il prend *officiellement* le titre de Petit Séminaire de Montréal. En 1840, M. Baile, le directeur, ne fut si empressé à recevoir les Séminaristes chez lui, que parce qu'il y vit un moyen de fortifier l'esprit ecclésiastique dans sa maison. Trois ans après, un conseil décide que, pour nous renfermer dans l'esprit de notre vocation, et favoriser le futur collège des Jésuites, nous ne recevrons comme pensionnaires que ceux qui donnent espérance de l'état ecclésiastique; quant aux externes, il faudra être tolérant, afin d'éviter que les parents ne les envoient dans des écoles protestantes. Plus tard, en 1880, on répète que la maison est un "Petit Séminaire où l'on ne refuse pas absolument de recevoir les jeunes gens laiques qui en acceptent l'esprit et la règle", et l'on décide que le sceau portera le nom de Petit Séminaire. M. Colin, en 1882, insiste sur le but de la maison. En 1886, le caractère nettement ecclésiastique du Petit Séminaire est encore proclamé. Cependant, "il reste entendu qu'on ne doit pas écarter ceux mêmes qui n'auraient aucune idée de vocation ecclésiastique, s'ils acceptent de bon coeur tout le régime du Petit Séminaire. Quant à ceux qui sans se mettre dans aucun cas formel d'exclusion, ne peuvent bien cadrer avec l'esprit et les règles qu'on *doit* maintenir, c'est le cas de les éconduire à l'époque des vacances". Dix ans après, M. Captier disait: "Il importe que les confrères se pénètrent bien de l'idée que nous voulons avoir un vrai Petit Séminaire dans le sens de celui de St-Charles (ouvert à Baltimore en 1848) et qu'on doit par conséquent lui donner sur toute la ligne, la direction d'une communauté faite pour préparer les enfants à l'état ecclésiastique, sans exclure de

Reglements
pour le College
de Montreal

etabli
en l'année 1773 et commencé
le 20 8bre de la meme année
1773

TITRE DU RÈGLEMENT DU COLLÈGE SAINT-RAPHAËL
Ecrit de la main de M. Curatteau

bons enfants laïques parmi lesquels on peut espérer que le Bon Dieu fera naître la vocation". M. Berrué, dans sa visite de 1900, constate que le caractère de Petit Séminaire s'est accentué dans la maison. Enfin, en 1906, on est d'avis que si l'enseignement secondaire, en ce pays, doit se transformer fatalement, sous la pression des exigences publiques, nous n'aurons qu'un moyen de rester fidèles aux vieilles méthodes, ce sera de distinguer nettement notre institution des autres, en proclamant plus haut notre titre de Petit Séminaire.

Nous n'en avons pas le titre seulement, mais la réalité. La vie qu'on y a toujours menée, et telle qu'elle nous apparaît à travers les règlements, les coutumiers et les souvenirs, nous le prouvera abondamment.

* * *

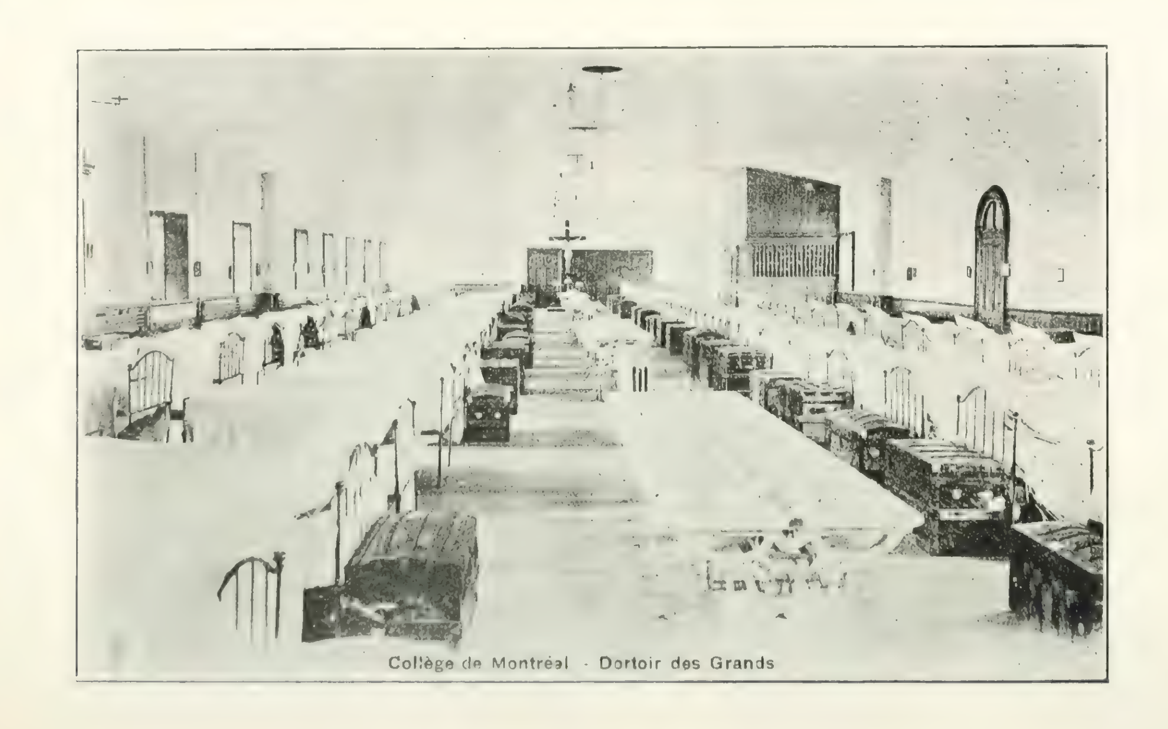
Il y eut toujours deux catégories d'élèves à suivre les règlements que nous allons étudier. Nous laisserons de côté les jeunes enfants qui remplissaient les écoles anglaise et française. Nous ne mentionnerons qu'en passant les sept orphelins du typhus (un de 4 mois, un autre de 6) que le Collège éleva et à qui s'appliquent certaines prescriptions qu'on rencontre ici et là. Les demi-pensionnaires ne méritent pas non plus de nous retenir. Mais il en va bien autrement des pensionnaires et des externes.

C'est évidemment par crainte d'infiltrations mondaines que les externes furent tenus en suspicion dès les débuts, depuis les jours lointains du Collège St-Raphaël. Ils devaient assister à la messe du Collège, à 7 h. 30, même les jours de congé; et, les dimanches et fêtes, au catéchisme, à la congrégation, à la grand'messe de Notre-Dame et à vêpres. On leur recommandait la visite au S. Sacrement et aux condisciples malades. On les exhortait



Collège de Montréal. - Externat

à suivre, chez eux, le règlement du collège: lever, coucher, repas, prières, lecture spirituelle (au moins un quart d'heure) et chapelet. On exigeait d'eux un billet de confession mensuelle. Quand, par hasard, ils revenaient au Collège avant la récréation de midi, on leur demandait de ne pas "brailler", de ne pas se "colleter", de ne pas courir les uns après les autres, soit au parloir, soit dans la rue, ou sur la terrasse; de ne point jeter des pelottes de neige ou des pierres, de ne point jouer de l'arc. On désirait qu'ils n'allassent point avec des jeunes gens qui ne fussent point du Collège, et il leur était sévèrement interdit de jouer sur les places publiques avec les *polissons*, de se quereller, de jurer, de se battre. On leur défendait absolument d'aller se promener dans les lieux suspects et dangereux, comme le bord de l'eau, le corps de garde, les remparts, le Champ-de-Mars, les casernes, la poudrière, les jeux de paume. Plus tard, M. Roque, au sujet de ces mêmes externes, — "dont il faut parler par occasion", dit-il, comme à regret, — ajoutera: Ils ne quitteront point l'habit d'écolier et n'y feront aucun changement; ils ne sortiront point le soir trop tard; ils ne feront point d'attroupements, ils n'iront point au clocher (le clocher de l'ancienne Notre-Dame), ils n'entreront point à la salle d'audience, ils n'iront point sur le fleuve en canot, ni sur les vaisseaux qui sont au port, ils ne se donneront point le thé les uns aux autres et ne se réuniront point pour prendre ensemble des repas, ils n'iront pas dans les bois, crainte de rencontrer mauvaise compagnie, ils ne sortiront pas de la paroisse sans en avoir demandé la permission. Enfin, défense de brocanter, trafiquer, échanger ses effets. Ces pauvres externes avaient bien des défauts, ou plutôt ils étaient exposés à bien des dangers!



Collège de Montréal - Dortoir des Grands

Transporté à la montagne, le Collège fut assez longtemps trop éloigné du centre de la ville pour compter beaucoup d'externes. Mais les tramways supprimèrent bientôt les distances, et cette section du Collège se remit à prospérer. Elle a compté 150 élèves en ces dernières années, depuis la construction d'une maison spéciale pour l'abriter; elle aurait été plus nombreuse si la maison avait été plus grande. Cette faveur pour l'externat s'explique très bien dans une grande ville. Le cours classique coûte cher et les citadins sont pour la plupart peu fortunés: ils peuvent payer les cours de leurs fils, mais non leur pension. D'un autre côté, dans un collège où l'internat est déjà considérable, on conçoit qu'une section si nombreuse cause des embarras à la direction. Néanmoins, personne ne songe à la supprimer. Cependant, il faudra bien, un jour ou l'autre, pour décongestionner les deux collèges de notre ville, fonder un externat classique central, préparatoire à l'Université. L'idée est en marche depuis longtemps, elle ne tardera pas à produire des fruits.

Les externes payaient au début, "pour aider aux dépenses du collège", 42 shellings par an. Rue du Collège, s'ils étaient *étrangers,* ils devaient débourser *1 guinée d'entrée.* En 1898, on leur demande $20.00 par année; en 1904, $30.00; en 1916, $40.00; aujourd'hui, les externes paient $50.00.

* * *

Les pensionnaires du Château-Vaudreuil versaient, en 1790, £14-11s-8d par an; rue du Collège, $63.00, au début, et $80.00 en 1831; à la montagne, en 1898, $110.00; en 1904, $122.00; en 1912, $140.00; en 1918, $165.00; Mais ils n'ont pas, comme jadis, à se munir de tout un



Le costume du Collège

ménage. Ainsi, au Petit Séminaire de la rue du Collège, le nouveau pensionnaire devait apporter un baudet, un matelas (et non un lit de plume), un oreiller, des draps, 2 couvertures, un couvre-pied, un coffre, des serviettes, un double couvert (pour la ville et la campagne, c'est-à-dire, 2 cuillers, 2 fourchettes, 2 couteaux, 2 gobelets) des essuie-mains, des brosses pour habits et souliers, du *noir*, des peignes, 2 paires de souliers neufs, 2 "capots" bleus, 1 ceinture sauvage (la ceinture fléchée si pittoresque de nos grands-pères!), une redingote, etc.

La règle était alors de ne pas recevoir de pensionnaire avant 10 ans; et après 12 ans, ceux seulement qui donnaient des espérances. Si leurs parents n'étaient pas en ville, on exigeait qu'ils eussent un correspondant, allié ou ami, chez qui ils pussent se retirer en vacances ou en cas de maladie, le collège ne possédant pas alors, comme aujourd'hui, une vaste infirmerie.

Ils ne furent pas non plus toujours divisés en grands et petits. Dans plusieurs collèges de notre province où le personnel peu nombreux et l'exiguité des lieux sont un obstacle, cette séparation n'existe pas. Grâce à une tradition solide établie dans la maison, grâce aussi à une surveillance constante, on est arrivé à ne pas trop souffrir du système, — et certainement l'organisation de la maison en est simplifiée d'autant.

Chez nous, ni à la Longue-Pointe, ni au Château-Vaudreuil, les grands ne furent séparés des petits. Comme on ne l'avait pas fait jusque-là, on ne les sépara pas non plus, la première année du Petit Séminaire de la rue du Collège. Mais dès 1807, on dut s'y résoudre. Voici quelques-unes des raisons qui amenèrent cette décision. Une récréation de 120 élèves, où 40 à 50 petits s'agitent fiévreusement, est difficile à conduire; les petits, par leur



Insigne et médaille de la Congrégation de la Ste-Vierge

amabilité, intéressent trop les grands; les pénitences qu'on doit leur infliger irritent leurs aînés contre les professeurs; les petits s'amusent mieux seuls et ne sont pas exposés à se laisser ravir leurs jeux; enfin, leurs promenades doivent être moins longues. Tous les élèves étaient réunis à la chapelle et au réfectoire, et il y avait encore des inconvénients, puisque, vers 1856, on sait que les grands agaçaient les petits à l'heure des repas.

Cette habitude de la séparation est donc plus que séculaire dans notre maison, et depuis fort longtemps les relations entre les deux communautés ont été codifiées. De nos jours, petits et grands ont leurs réfectoires respectifs, leurs salles et leurs cours de récréation, leurs études et leurs lectures spirituelles, leurs congrégations mêmes; de sorte que les amitiés particulières sont réduites au minimum.

* * *

Externes et pensionnaires, petits et grands, — à l'exemple du Séminaire de Québec et des Séminaires français, — portèrent très tôt un costume spécial. A Québec, au Séminaire de l'Enfant-Jésus, le XXVe article du règlement disait: "Ils porteront les cheveux courts, et on ne souffrira jamais qu'ils les aient artistement frisés, ni poudrés d'une manière trop remarquable: ils seront tous habillés de la même façon pour entretenir l'esprit d'union. Que jamais on ne voie dans le Séminaire ni redingottes, ni vestes rouges ou d'autre couleur trop éclatante, ni de grandes manchettes aux chemises, ni de *manchons*, (les hommes en portaient alors), ni de boucles à brillant, ni de galon d'or ou d'argent, ni de bas de soie, ni de souliers de castor, ni de plumets, ni de chapeaux blancs ou d'autre couleur, ni de bouttons à brillant ou de



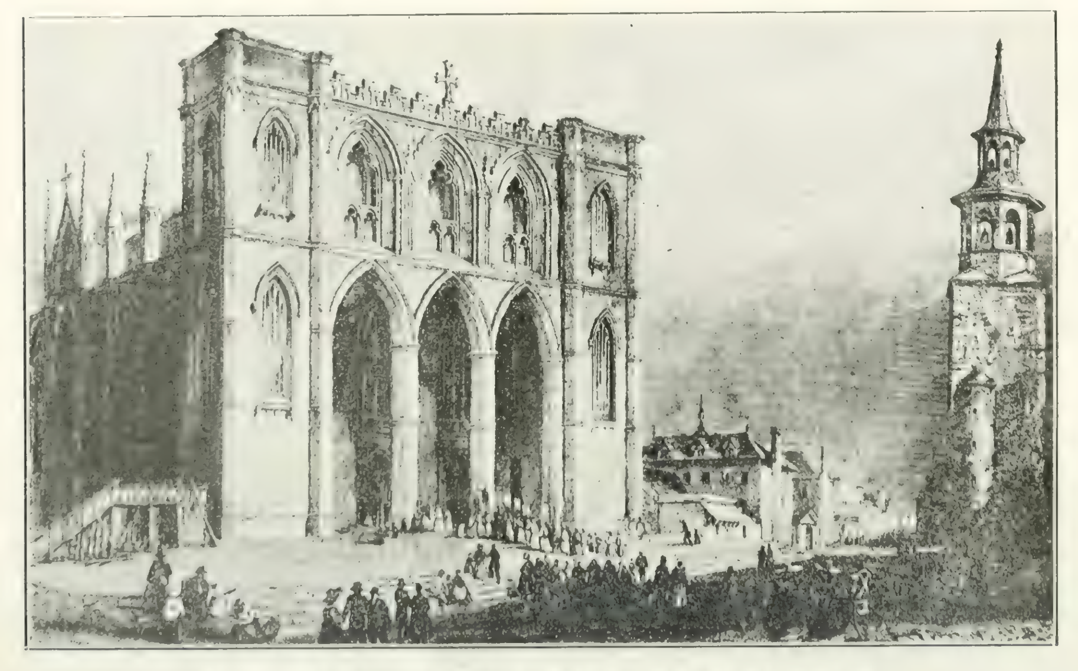
4. - Collége de MONTRÉAL
La Chapelle de la Congrégation de la S. V.

J. L. Pinsonneault, édit., St Jean, P. Q.

métal sur leurs capots, etc". Ces prescriptions datent d'avant la conquête... A quelle époque les élèves du Collège de Montréal commencèrent-ils à s'habiller tous de la même façon? Sans doute peu de temps après l'arrivée au Château-Vaudreuil. "L'habit d'usage" était alors le capot bleu avec nervures et méplats blancs. Sous M. Roque, c'est-à-dire pendant les premières années du Petit Séminaire de la rue du Collège, on ajoutait au capot la ceinture sauvage. "Mais, dit M. Rousseau, cet habit étant vieux, les élèves le donnaient aux enfants pauvres, et il arriva à une certaine époque que le costume des écoliers du Collège de Montréal se trouvait sur le dos de tous les vagabonds de la ville et en compagnie peu honorable. Il se fit des plaintes pour éviter cet inconvénient sans nuire à la charité: on supprima les méplats"...

Est-ce pour cette raison ou par économie, toujours est-il que vers 1846 on abandonna le port de l'uniforme. L'aspect général devait y perdre beaucoup. Aussi, dès qu'on le put, on reprit le costume. Et de 1850 à 1905, les élèves du Collège de Montréal portèrent pantalon bleu marin, frac—sorte de prince-albert—de la même étoffe, descendant jusqu'aux genoux, ceinture bleue, beaucoup plus pâle que l'habit, et képi rond très simple avec monogramme du Collège. Cet uniforme avait son charme, et sur les épaules d'un élève attentif et bien fait de sa personne, ne manquait pas d'élégance. Mais il coûtait cher et était trop officiel en dehors de la communauté. On se décida donc, en 1905, à le modifier, et on lui substitua le simple habit carré, croisé, à double rangée de boutons, d'ailleurs très convenable.

Pour le reste du linge servant aux enfants, le Collège ne s'en chargea qu'après 1862, à la Montagne. Quant au blanchissage, les enfants qui le confiait à leurs parents,



La nouvelle Notre-Dame avec le clocher de l'ancienne
(Vers 1830)

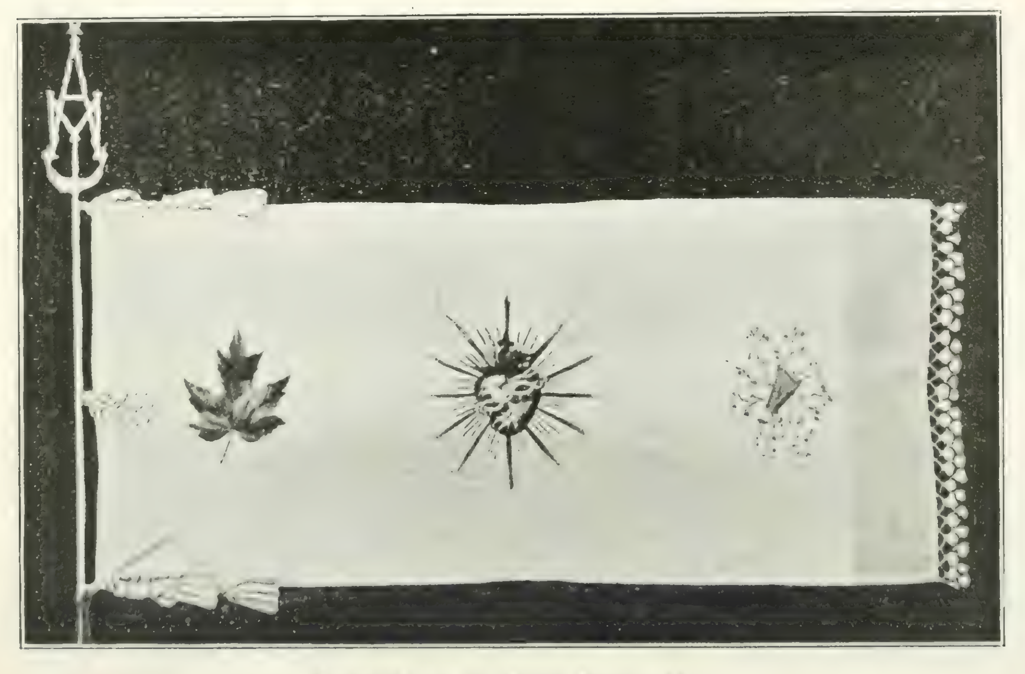
devaient monter au dortoir, le samedi après collation "préparer leur butin"; maintenant, ils le font à la récréation de midi. Le soir du même jour, les enfants du Château-Vaudreuil, nettoyaient leurs souliers et se lavaient le visage et les mains. Ce même lavage est encore prescrit dans le premier règlement de la rue du Collège, la veille des dimanches et des fêtes. Actuellement les élèves ont droit à une douche hebdomadaire, les jours de congé, et à un bain de pied au dortoir, plusieurs fois la semaine. Un mot de la "peignerie". Au Château-Vaudreuil, les lundi, mardi, vendredi et samedi, pendant la récréation de midi, les élèves devaient se faire peigner par les "Grits". Rue du Collège, on suivit la même habitude. Il paraît que M. Lenoir tenta de la supprimer mais dut y revenir...

* * *

Ainsi mis en présence de toute la jeunesse habitant le Collège, étudions maintenant à quel régime religieux, scolastique et alimentaire, elle est soumise.

La messe était dite, au Collège Saint-Raphaël, pendant la semaine, après le déjeuner et tout de suite avant la classe. Les externes pouvaient et devaient y assister; en revanche, personne n'y communiait. Depuis que la messe suit la prière du matin, il en va bien autrement, et même avant le Décret de Pie X sur la communion fréquente, les enfants s'approchaient souvent de la sainte Table.

Une autre modification très importante s'est introduite dans l'horaire du dimanche, au Collège. A la Longue-Pointe, il est évident que M. Curatteau mettait à contribution ses élèves pour les cérémonies paroissiales, et l'église était leur chapelle. Au Château-Vaudreuil, et



L'oriflamme du Petit Séminaire

rue du Collège, la chapelle servait surtout la semaine. Le dimanche, la communauté allait à Notre-Dame, du moins jusque vers 1830.

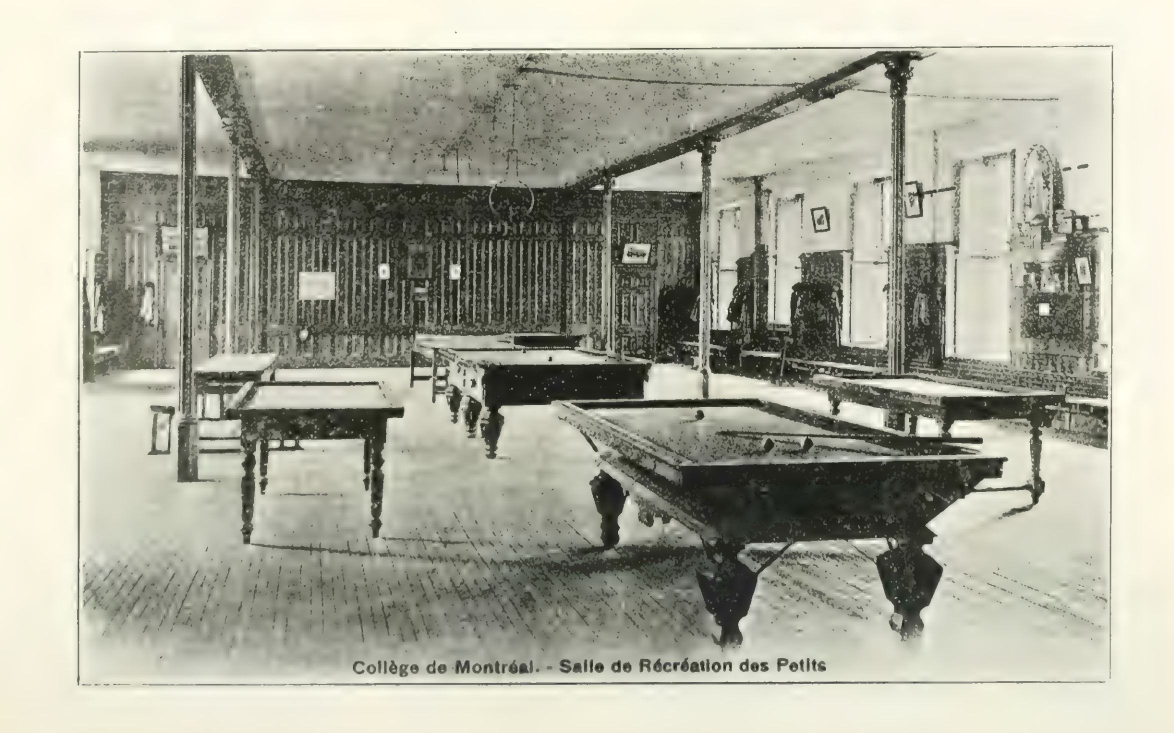
Voici donc comment se passait la journée du dimanche autrefois. On se levait à 5 h. 30. A 6 h. 15, la prière suivie de l'étude. A 7 h. la Congrégation, consistant dans l'office, l'instruction et la messe. Après la messe, vers 8 h. le déjeuner pour ceux qui n'ont pas communié, les autres déjeûneront après l'action de grâces. A 9 h. 10, on part pour la grand'messe. Au retour, le règlementaire sonne pour avertir le cuisinier et quelque temps après on descend dîner. La récréation suit, et puis à 1 h., le catéchisme. A 2 h. 10, départ pour les vêpres. A 4 h. collation et récréation. A 5 h. l'étude. A 6 h. la lecture spirituelle, le souper, la récréation, comme tous les jours.

Il nous faut dire un mot de la Congrégation, de la Grand'messe et des Catéchismes.

* * *

M. Curatteau fut chargé de la Congrégation de la Sainte-Vierge dès son arrivée au Château-Vaudreuil. La Congrégation existait avant lui, puisque nous savons qu'il y eut une réception en 1766. Mais elle se recrutait alors parmi les élèves des petites écoles. Quand exactement fut-elle érigée? Il est difficile de le dire, les premières pages, ou du moins la première page du registre ayant été perdue. Elle fut sans doute affiliée à la Congrégation des Hommes de Ville-Marie, puisque c'est l'insigne que portaient ces derniers qui fut adopté. On le remplaça après 1885, par une médaille.

Au Château, une seule Congrégation recevait tous les enfants, pensionnaires grands et petits, externes, lati-



Collège de Montréal. - Salle de Récréation des Petits

nistes ou élèves des écoles françaises et anglaises. Pour y être admis, il fallait subir deux mois d'épreuve, avoir pour soi la majorité du Conseil, une réputation de bonne conduite, savoir servir la messe et connaître les prières de la Congrégation, le De Profundis et l'oraison, le Salve Regina et l'oraison. Une cotisation de quelques sous (30) était exigée. L'élection des officiers se faisait tous les quatre mois. La Congrégation se réunissait le dimanche à 7 h. l'été, dans la chapelle; l'hiver, dans la salle d'étude. Avant la messe, une instruction d'un quart d'heure.

Rue du Collège, les élections se firent à la Toussaint et le mode en fut changé. Jusqu'à l'arrivée des Séminaristes en 1840, la Congrégation avait sa chapelle dans l'aile gauche, en arrière. Après cette époque on lui érigea un autel, dans la grande chapelle, à droite, près de la balustrade.

A la même époque, M. Villeneuve fonda, le 2 avril 1841, la Congrégation des Saints-Anges, pour les petits. En 1844, M. le Supérieur lui fit don d'une médaille. D'un côté, était l'effigie de Notre-Seigneur; de l'autre, un autel portant la Bible, surmonté du Saint-Esprit. Cette médaille était portée à tour de rôle, pendant une semaine, par chaque dignitaire. Le dimanche, après la prière à l'Ange Gardien, celui qui s'en était orné la semaine précédente, la passait au cou de son voisin, en disant: "Mon frère, portez cette médaille en mémoire de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour nous, et priez pour que son amour embrase nos coeurs".

Cette seconde Congrégation amena probablement la fondation d'une troisième pour les externes. Celle-ci exista sûrement avant 1880 puisqu'on se plaint, à cette date, qu'elle soit tombée. On la releva. Elle se réunissait vers 1903, dans la chapelle des serviteurs, sous le

vestibule actuel de la chapelle du Grand Séminaire, et maintenant, dans la maison des externes.

Quant à l'Association des SS. Anges, elle tient ses réunions dans l'ancienne salle de séances, et la Congrégation de la Sainte-Vierge embellit chaque année son pieux sanctuaire, au quatrième étage de l'aile de la chapelle, entre celle-ci et le dortoir des grands.

* * *

Après la réunion de la Congrégation, venait le déjeuner, la récréation, puis le départ pour la messe de Notre-Dame. Il s'agit ici de l'ancienne église, commencée en 1672 et qui servit au culte jusqu'en 1829. Un voyageur de la fin du XVIIIe siècle, l'abbé Mondésir écrivait: "Deux cents jeunes gens (il exagère), clercs ou autres, très propres, garnissaient le choeur et soutenaient le lutrin, chantant en faux-bourdons, et servaient dans toutes les cérémonies à la Romaine". A 9 h. 10, la communauté quittait le Collège, deux par deux. Venaient d'abord les petits; en premier, ceux qui ne s'habillaient pas au choeur, en second, ceux qui s'y habillaient. Ensuite, 6 grands. Puis, les plus petits des grands, puis les grands qui ne s'habillaient pas au choeur, enfin les grands qui s'y habillaient. Cet ordre était le plus commode, car, arrivé au chemin couvert,—un passage qui conduisait de l'église au séminaire,—une partie des élèves entrait dans l'église et montait au jubé de la Ste-Vierge qui lui était destiné, l'autre partie revêtait les soutanes et les surplis soigneusement serrés dans les 9 armoires du dit chemin couvert. Leur toilette terminée, ils récitaient le *Veni Sancte*, puis, en disant le *Miserere*, se rendaient aux stalles. Au retour, le *Te Deum* et le *Sub tuum*. On désirait que les enfants fussent au choeur le plus nombreux

possible. Ils y étaient 52 dans les premières années du Petit Séminaire de la rue du Collège.

Il est probable que lorsque la grande église fut ouverte au culte, le Collège cessa d'assister assidûment aux offices. Le coutumier rédigé par M. Roque, qui servit jusque dans les dernières années de l'ancien Collège, contient un plan détaillé de l'ancien sanctuaire de Notre-Dame, mais peu ou point d'indications relatives au nouveau. En tout cas, il est sûr que vers 1850, la communauté ne paraissait à la Paroisse que 7 ou 8 fois l'an. On peut donc croire que, bien avant cette date, la grand-messe était chantée au Collège même, à 9 h. 30, comme de nos jours.

* * *

Les catéchismes se ressentirent de ce changement. Autrefois, ils avaient lieu à 1 h. de l'après-midi, maintenant de 11h. à 12 h. On les commençait à la Toussaint, et on les continuait jusqu'à la fin de l'année, tous les dimanches et fêtes, sauf Noël, le 1er Jour de l'An, les Rameaux, Pâques, la Pentecôte et la Fête du Principal. On eut d'abord trois classes graduées, auxquelles même les philosophes devaient assister: les élèves négligents étaient mis au "banc d'ignominie". Plus tard, il y en eut cinq. Maintenant, chaque classe a son catéchisme.

Il faut ajouter pour mémoire que les catéchismes préparatoires à la première communion commençaient le premier jeudi du carême pour se terminer le lendemain de l'Ascension. La retraite des premiers communiants se faisait du lundi de la 3e semaine après Pâques jusqu'au jeudi, octave de l'Ascension. Matin et soir, les enfants se rendaient à l'école de la paroisse, angle St-François-Xavier et Notre-Dame, et de là au lieu où se donnaient les instructions. Au début du XXe siècle, c'était à l'é-

glise des Dames de la Congrégation. Le Collège assistait à la cérémonie du jeudi, après quoi il montait à la montagne, tandis que les communiants restaient à la ville, et faisaient, dans l'après dîner, leur pèlerinage à Bonsecours. On continua à préparer les enfants à la première communion jusque vers 1900. Certaines années, comme en 1873, personne ne se présenta. Avec le décret de Pie X, les premières communions disparurent du Collège, les enfants ayant tous communié lorsqu'ils nous arrivent.

* * *

Après avoir parlé des dimanches, un mot des grandes fêtes. Au Château, et partout dans les limites de la paroisse, il était interdit d'entendre la messe ailleurs qu'à Notre-Dame le jour des trois fêtes privilégiées de Noël, Pâques et Pentecôte. Cependant, en vertu d'un privilège, on obtint la permission de célébrer au Collège, le jour de Pâques, et d'y distribuer la communion. Plus tard, cette interdiction fut levée en tout lieu, mais ces fêtes ne cessèrent pas d'être très solennelles. Chacune durait trois jours et les menus étaient particulièrement soignés. Depuis quelques années le Collège descend à Notre-Dame, dans l'après-midi de Pâques, pour y entendre le prédicateur du carême.

D'autres célébrations venaient encore rompre la monotonie du régime collégial. Les processions et les pèlerinages sont des dates attendues des enfants. Outre les Rogations auquelles assistait une délégation du Collège, il y avait les Stations et la Fête-Dieu ; plus tard, la Saint-Jean-Baptiste. Le jeudi saint après-midi, on partait deux par deux, en récitant le chapelet ; on visitait successivement l'Hôtel-Dieu (alors angle S. Sulpice et S. Paul), la Paroisse, les Récollets, la Congrégation Notre-Dame et Bonsecours. Au Petit Séminaire de la rue du Collège, les

stations étaient les mêmes, sauf qu'après l'extinction des Récollets, on allait chez les Soeurs Grises. De nos jours, chaque division visite les églises choisies par son directeur, confondue dans la foule des chrétiens qui, ce jour-là, vont adorer Notre-Seigneur au tombeau.

Plus joyeuses et plus belles étaient les processions de Fête-Dieu. Depuis la Pentecôte, les thuriféraires et les fleuristes, s'exerçaient tous les soirs, au Château-Vaudreuil. Les détails nombreux que l'on trouve dans le coutumier d'alors montrent que si on obtenait un très beau résultat, on se donnait beaucoup de peine. Vers 1850, le maître des cérémonies du collège avait enseigné aux enfants à faire des "figures". Malheureusement, il se heurta au maître des cérémonies de l'évêque, qui fit tout supprimer, même les fleuristes, même les thuriféraires en aubes. Les élèves suivaient, dans la procession, les Dames de la Congrégation, et précédaient immédiatement la croix du Clergé: leur tenue était, nous dit-on, distinguée et édifiante.

Une fois à la Montagne, la communauté continua de prendre part aux processions. Pendant de longues années, le Collège dînait, ces jours-là, à Notre-Dame, dans le jardin ou dans la salle du Cabinet de Lecture paroissial.

Ces grandes processions n'empêchent pas qu'on en fasse aussi dans les dépendances. Ainsi, chaque année, les trois communautés, — Grand Séminaire, Philosophie, Collège, — se réunissent et accompagnent le T.S. Sacrement, autour de l'étang du Grand Séminaire. De même, en la fête du Rosaire, le Collège promène la statue de la Vierge au milieu de l'encens et des fleurs, à travers les corridors de la maison et les pelouses de la façade. Quant à la procession de la Saint-Jean-Baptiste, on sait qu'elle n'existait point, ni au temps du Château-



LA SALLE DE RÉCRÉATION DES GRANDS

Vaudreuil, ni dans les premières années du Petit Séminaire de 1806. Ce n'est que vers 1850 que l'on se mit à célébrer avec éclat la fête nationale. (C'est aussi vers 1852 que les élèves de langue anglaise prirent l'habitude d'assister à la messe de S.-Patrice, le jour de leur patron). Au matin de la Saint-Jean-Baptiste, le Collège se rendait à Notre-Dame, assistait à la messe, où ne manquaient jamais grand sermon et pain bénit, et prenait ensuite part à la procession, musique en tête. Ce fut pour ne pas être absent de cette cérémonie que longtemps la sortie du Collège se fit après le 24 juin.

* * *

Cette coutume a disparu mais non pas celle des pèlerinages. Du Collège St-Raphaël à Bonsecours, la distance était courte; de Bonsecours à la rue McGill, le déplacement était déjà important: il fallait traverser toute la ville dans sa longueur; de la Montagne à Bonsecours, c'est presque une expédition. Néanmoins, au début et à la fin de chaque année, (maintenant au commencement de mai), les trois communautés du Collège doivent se trouver aux pieds de la Bonne Vierge, protectrice de Montréal. Nos pères ont connu le vieux et exquis sanctuaire que nous représentent les images d'il y a quarante ans! Sans doute, l'église actuelle est encore pieuse, mais il ne lui reste de pittoresque que ses navires d'argent servant de lampes... Autrefois, la petite nef s'élevait au milieu de boutiques accrochées à ses flancs, elle était surmontée d'un simple et gracieux clocher; ses vieilles boiseries sombres et son baldaquin sculpté, (qui était le baldaquin de la vieille église jusqu'en 1829), avaient vu bien des spectacles touchants et retenaient bien des souvenirs. Mais les élèves du Collège de Montréal lui sont restés fidèles, et c'est là que le 2 mai 1899, ils voulurent



Collège de Montréal - La Cour des Petits

faire bénir et déployer pour la première fois leur nouveau drapeau. Jusque là et depuis 50 ans, ils en avaient eu deux, l'un aux armes des Canadiens français, l'autre aux armes des Irlandais. Ils réunirent les emblèmes, et désormais, sur leur oriflamme blanc, trône au centre le Sacré-Coeur entouré de la feuille d'érable et de la harpe. Cette fête se termina au Collège même, dans l'après-midi, par une séance où rivalisèrent l'éloquence, la poésie et la musique. C'est un des rares événements de notre histoire intime qui nous ait été transmis par un opuscule, publié le mois suivant.

Aux pèlerinages de Bonsecours vint se joindre, après 1878, celui de Lourdes. Au cours d'un congé, à la fin du mois de mai, la communauté se rend à la délicieuse chapelle, décorée par un de nos anciens élèves, Napoléon Bourassa, et y assiste au sermon et au salut. C'est clore dignement ce mois de Marie que, depuis 1841, on observe avec pompe au Collège, ne manquant jamais de faire chaque jour une lecture pieuse et des prières spéciales en l'honneur de la Ste-Vierge, à qui s'applique la devise: "Posuerunt me custodem". Depuis plusieurs années, ce mois s'ouvre et se clôture par une prédication solennelle d'un prêtre étranger à la maison, les deux seules occasions où la chose se pratique en dehors de la retraite.

* * *

La retraite de rentrée se faisait autrefois trois jours avant la St-Raphaël. Rue du Collège elle commence le premier mercredi pour se terminer le dimanche. Pendant ces trois ou quatre jours, le déjeuner et la collation se prennent en silence. Pas de jeu bruyant: des marbres et des images seulement. A la chapelle, on lit le *Pensez-y-bien;* au réfectoire, pendant le dîner et le souper, *La conversion d'un pécheur.* Les professeurs, qui dès la fin de



Collège de Montréal. - Cour des Grands

l'année précédente en ont été avertis, prêchent aux élèves 7 sermons, distribués en 4 méditations et 3 conférences sur la pénitence. Sur ce point, la coutume à changé, et un prédicateur étranger est, chaque année chargé de la retraite; un second, dans la chapelle basse, prêche aux élèves de langue anglaise.

Une autre coutume a disparu, celle de la retraite des finissants (en 1873, du 21 au 25 mai). Elle a été remplacée par les deux années du séminaire de philosophie, au cours desquelles les jeunes gens ont tout le loisir d'étudier leur vocation.

Quand nous aurons dit, pour finir, que la confession hebdomadaire s'est généralisée parmi les élèves, de même que la communion très fréquente, on aura une idée assez complète de la vie religieuse au Petit Séminaire. Il faudrait pourtant ajouter que, après chaque dîner et chaque souper, la communauté des grands, avant de prendre la récréation, s'arrête à la chapelle et adore Notre-Seigneur: pratique qui est d'ailleurs facultative. Mais nous touchons ici à la vie quotidienne.

* * *

Il sera bon, pour en avoir une idée exacte, de comparer l'ancien et le nouvel horaire de chaque journée. Actuellement, le lever est à 5 h. 25; à 5 h. 45, la descente du dortoir à la chapelle, où se font la prière et la méditation; à 6 h. la messe, suivie de l'action de grâces et d'une étude pour les leçons; à 7 h. 40, le déjeûner et la récréation; à 8 h. 15, la classe jusqu'à 10 h. 15; une courte récréation, puis à 10 h. 30, étude; à 11 h. 55, visite au S. Sacrement, dîner et récréation; à 1 h. 30, étude de leçons; à 2 h. classe jusqu'à 4 h.; collation et récréation; à 4 h. 45, étude pour les devoirs; à 6 h. 30, le chapelet



UN PALAIS DE NEIGE DANS LA COUR DES GRANDS
(1918)

et la lecture spirituelle (chez les petits, cet exercice se fait à 4 h. 45) ; à 7 h. souper et récréation; à 8 h. 15, prière et coucher.

Autrefois, le programme était assez différent. Le lever avait lieu à 5 h. 30. Chacun descendait quand il était prêt, passait par la chapelle pour offrir sa journée à Jésus et à Marie, et se rendait à la salle d'étude. Là, à 6 h. se faisait la prière , et l'on y étudiait ensuite jusqu'à 7 h. A 7 h. 5, sonnait le déjeuner; à 7h. 20, la messe (c'est dire que la communion y était impossible) ; à 8 h. la classe, qui se terminait à 10 h. pour les latinistes, à 11 h. pour les écoles anglaise et française; à 10 h. récréation d'un quart d'heure, suivie d'une étude; à 11 h. 20, lecture de l'Imitation et récitation de 3 dizaines du chapelet de la Ste-Famille; à 11 h. 30, dîner; à midi, récréation; à 1 h. commençaient les classes anglaise et française pour se prolonger jusqu'à 4 h.; tandis que les latinistes avaient d'abord une étude d'une heure; à 4 h. collation et récréation; à 4 h. 30, étude jusqu'à 6 h.; puis chapelet et lecture spirituelle (dont on pouvait être appelé à rendre compte) ; à 6 h. 30, souper; à 7 h. récréation; à 8 h. ou 8 h. 15, prière et coucher (pendant qu'on se prépare à se coucher, une lecture).

Ce règlement fut longtemps en usage, non seulement au Château-Vaudreuil, mais encore au Petit Séminaire de la rue du Collège. Son observation dépendait évidemment beaucoup de l'autorité du directeur, mais aussi des élèves, surtout de ceux qui avaient des "charges".

* * *

Rien n'honore autant les enfants que les "charges". On connaît celles qui étaient distribuées, rue du Collège. Il fallait, pour que tout allât bien dans la mai-



MONTRÉAL EN 1839
(Le Collège est dans le faubourg des Récollets et le Fort des Messieurs, dans le haut du plan, à gauche)

son, un règlementaire naturellement, un grand sacristain nommé par le Conseil, deux autres sacristains et leurs aides nommés par la Congrégation, un grand lecteur, un grand chantre, un intendant des salles chargé des jeux, un inspecteur des latrines,—quelques-uns de ces derniers ont atteint, par la suite, le comble des honneurs. Il fallait encore, dans ces temps reculés, deux conducteurs du choeur de la paroisse, deux moucheurs de chandelles et des distributeurs "d'exemples" à qui l'on confiait aussi la taille des plumes: ceux-là choisis chez les petits. Il y avait enfin un Grand nommé "l'Intendant des Petits". Il devait allumer leurs chandelles, prendre soin de leurs jeux, aller avec eux en promenade, les précéder d'un exercice à l'autre et dans la marche vers l'église paroissiale, coucher dans l'un des dortoirs, prendre soin de leurs poëles, leur rendre enfin les petits services dont ils ont souvent besoin. C'est dire que cet intendant n'était pas le premier venu dans la communauté. Il n'existe plus, ainsi que quelques autres dignitaires que nous venons de nommer.

* * *

La distribution des récréations et des études est restée à peu près identique à l'ancienne: quatre études et cinq récréations d'ordinaire. Si on demande aux élèves d'être silencieux et sérieux à la salle d'étude, on les encourage à jouer beaucoup en récréation. A maintes reprises les Conseils insistèrent sur ce point. Les congés et les promenades sont aussi restés à peu près les mêmes. Le mardi et le jeudi on toujours été les jours privilégiés. Vers le milieu du siècle dernier, il fut question de mettre le congé le mercredi, à cause des Séminaristes qui avaient le leur ce jour-là, mais le changement n'eut pas lieu. Le grand congé, — avant le Toussaint et après Pâques, —

passa du jeudi au mardi, afin de garder l'avant-midi du jeudi pour les compositions hebdomadaires. La journée commence par des cantiques français chantés à gorge déployée, à la messe; et le souvenir de ces chants a toujours le don de nous émouvoir. On prit aussi très tôt l'habitude de n'aller qu'une fois la semaine à la montagne. Du Château-Vaudreuil, on montait au Fort-des-Messieurs; on y dînait, parfois même on y prenait le souper, à 6 h. Certains jours, on faisait deux promenades, une de 9 h. à 11 h., une seconde de 1 h. à 4 h. Il était permis aux studieux d'apporter, pour lire, à la campagne, un historien, un poète ou un orateur, pourvu que ces auteurs ne fussent pas "Voltaire ou l'abbé Rénal". Il était interdit de s'arrêter pour voir des batailles, de rien dire de désobligeant aux passants, de faire des *a parte*, de dépasser les bornes marquées, de s'adonner aux jeux de hasard ou d'argent, de couper du bois et de voler des fruits.

Vers 1806, le lieu de rendez-vous changea un peu, c'est-à-dire que dans le même domaine, mais plus loin, M. Molin construisit la ferme qui, remaniée, est devenue l'école St-Jean. C'était une vaste maison de pierre, sur une terrasse plantée d'arbres, dominant alors toute la campagne jusqu'au fleuve, maintenant le verger et la Maison-Mère de la Congrégation Notre-Dame. En 1839, Bosworth disait de la ferme de la Montagne: "in summer, weekly resort of the professors and pupils of the Seminary and College. They march to and from in regular order, generally accompanied by a band of music". C'était encore le cas, dix ans plus tard. Le Collège s'y rendait par la rue McGill et le Beaver Hall; obliquait à gauche dans la petite rue Belmont, qui actuellement se heurte à la cathédrale anglaise; là, il se jetait à travers champs,

sans rencontrer d'obstacle avant le Chemin de la Côte-des-Neiges. Deux ou trois fermes et la résidence du commandant des forces anglaises étaient les seules habitations de ce point de l'Union Avenue au Chemin de la Côte-des-Neiges, sur la rue Sherbrooke. Arrivés à la maison de campagne, les grands et les petits s'emparaient de leurs quartiers respectifs; les premiers avaient la salle de récréation, le bois en arrière et le jeu de balle; les seconds, le vestibule, la terrasse et tout le devant jusqu'au chemin.

La même répartition se fait encore de nos jours, mais la maison a changé. Afin que les Messieurs du Séminaire fussent plus à l'aise à la ferme et que, pour les élèves du Petit Séminaire la promenade fût plus longue, on commença avant même 1880, à se rendre jusqu'à Toutes-Grâces. Une nouvelle maison y fut érigée qui sert de séparation entre le champ des petits et celui des grands, ceux-ci du côté des pommiers, ceux-là du côté de la rue. Les communautés de Philosophie et du Grand Séminaire y viennent aussi à leur jour. Tous s'y rencontraient naguères, une fois par année. Cette immense construction est loin d'avoir le charme de la ferme de M. Molin. Son haut bâtiment de bois jaune, à deux étages, monté sur un soubassement de pierre, sans galerie, sans ombre et sans jalousie, égayé seulement par un portique, a mérité, à cause de son architecture simplifiée, d'être comparée à l'arche de Noë traditionnelle. Longtemps il fut isolé et l'on put découvrir de ses fenêtres le lac St-Louis; mais bientôt il sera entouré de maisons et il faudra songer à placer plus à l'écart la "maison de campagne" du Collège. Pour le moment, elle remplit bien sa destination. La grande salle du premier étage, bien éclairée et bien aérée, contient plusieurs billards et d'au-

tres jeux. C'est là aussi que se fait la lecture spirituelle. Tout de suite après, les élèves descendent dans le soubassement, où est le réfectoire, pour un souper rustique toujours très gai.

Enfin, chaque année, — le principe en a été adopté en 1900, — le Collège fait une excursion en dehors de la ville. Oka, Sorel, Varennes, Chambly, etc., ont été tour à tour, le rendez-vous choisi. Cette belle sortie tient intimement à la première des fêtes dont il nous reste à parler.

* * *

De tous temps, les coutumiers ont fixé, dans les détails, les manifestations de respect et d'affection, au Collège. La fête du directeur ou principal a toujours comporté beaucoup d'apparat. Au Château, la veille, MM. les Professeurs allaient chercher le Principal et le conduisaient à la salle. Là, compliment par un élève, (Rue du Collège, jusqu'en 1820, on ajouta un bouquet) remerciements du Principal et congé d'étude. Le lendemain, "régal". Au déjeuner, thé et beurre, plus un verre de liqueur. A dîner, pâté, fricassé de volaille, dessert: biscuit, dragés, raisins, amandes et pour boire, du cidre. Quand Mgr était à "Longueuil" (Mgr Denaut), on l'invitait, de même M. Binder, le P. Louis et six ou sept des Messieurs du Séminaire. Il y avait promenade matin et soir. Rue du Collège, on ajoute deux détails: la chapelle a sa parure de première classe, et le matin on donne à tous les engagés un verre de "rhum"!

Le jour de la fête du "Supérieur du Séminaire", un grand congé était accordé et les enfants étaient encore régalés. A dîner, ils avaient une poule bouillie avec lard, pour quatre; des entrées, composées de haricots ou de pois verts; un premier dessert de pâtisserie et un second

de fruits; à souper, du rôti, de la salade et encore du dessert. Quand un nouveau Supérieur était élu, une vingtaine d'élèves allaient lui présenter leurs hommages.

On célébrait aussi la fête patronale, la St-Raphaël d'abord, puis la Purification. De nos jours, cette dernière fête du 2 février, qui porte le nom de "fête du Collège", a un caractère spécial qu'il faut relever. Le Directeur prie à dîner les survivants d'une ou deux classes du passé. Une partie des anciens élèves se trouve donc unie aux élèves actuels, chaque année. Quelques représentants des promotions invitées prononcent des allocutions, qui prennent parfois l'allure de grands discours, et M. le Directeur répond. Cette innovation qui ne date pas encore de très loin a certainement comblé un vide et répond à un besoin très noble de reconnaissance.

Enfin, n'oublions pas la cérémonie des voeux du Nouvel An. A la fin du XVIIIe siècle, le Directeur se rendait à la salle, vers 4 heures, pour recevoir les souhaits de ses enfants. Le coutumier d'alors lui recommande d'aller rendre visite aux parents des enfants, au cours des semaines qui suivront: la ville était petite. Plus tard, rue du Collège, on envoie huit ou neuf écoliers faire de bons souhaits à M. le Supérieur. Pendant la journée, les grands d'abord, puis les petits, vont visiter les professeurs à leur chambres. Entre le 1er de l'An et l'Epiphanie, le Collège a deux congés. Au premier, de 9 h. 30 à 4 h., les enfants qui ont leurs parents en ville, vont demander leur bénédiction; au second, sortent ceux qui n'ont que des parents moins proches, oncles, tantes, cousins ou correspondants.

* * *

On le voit, les vacances de janvier n'existaient pas comme de nos jours. Les moeurs n'étaient pas alors aux

vacances multipliées. Celles d'été duraient moins longtemps que maintenant. On les prenait en grande partie pendant le mois de septembre, époque "de la chasse" et des vendanges. Rue du Collège, elles commençaient à l'Assomption pour se terminer le 1er octobre, de sorte que les chaleurs torrides de juillet se passaient au Collège. Peu à peu cependant, elles se rapprochèrent de juin. En 1850, le Collège sort le 14 juillet; en 1860, le 3 ou 4 juillet, pour permettre aux Américains de fêter leur fête nationale? Puis la sortie est fixée au 1er juillet; M. Biel, en 1875, la place entre le 25 et 28 juin, consacrant le principe de la participation du Collège à la Saint-Jean-Baptiste. En 1897, les élèves sont licenciés le 18 juin, à cause des fêtes jubilaires de la reine Victoria, et depuis lors la date oscille entre le 23 et le 19 juin. La rentrée se fait le 1er jeudi qui suit le 1er septembre.

Dans nos Collèges disparus, personne ne restait pendant les vacances, sauf le Directeur, qui prenait ses repas à Notre-Dame, et les serviteurs. Les professeurs sulpiciens s'en allaient demeurer au Séminaire où ils trouvaient le toit et le couvert. Les régents rejoignaient leur famille. On ne prenait soin d'aucun enfant, vînt-il des Antilles.

Le Directeur était alors en même temps économe. Au Château, il faisait faire les réparations, blanchir les salles, ramoner les cheminées, raccommoder le linge, scier du bois, cueillir des pommes (20 barils), fabriquer du cidre, venir du vin, et s'occupait de recevoir les pensionnaires.

Rue du Collège, sa tâche se complique. Le Directeur doit voir à faire raccommoder les livres classiques qui ont été loués pendant l'année. Pour cela il faut tanner 6 ou 7 peaux de mouton. Ensuite, il fera nettoyer les

lampes, balayer la maison en commençant par le haut, étamer les casserolles, blanchir les cinq dortoirs et la cuisine à la hauteur de la tête, fermer les trous des pavés des corridors, les "renvers" du toit, les joints des têtes de cheminées (au moins tous les 7 ou 8 ans). Puis, pendant quinze jours, lavage complet de toute la maison. Puis, à la cuisine, on écure l'argenterie; on fait des confitures de gadèles, de prunes, de melons et de citrouilles; on fait sécher au four des pommes et des poires; on visite le linge de table; on Hollande les plumes en les faisant bouillir, ou en les passant dans la cendre chaude, ces plumes d'oie qu'on a achetées et préparées dès le mois de juin; on fait la provision de sel; on se procure à Québec, pour brûler, 50 gallons d'huile de loup marin. Il faut aussi penser au papier, dont on achète 30 ou 40 rames et dont on fait des cahiers. Et puis on délaye du noir de fumée dans du rhum, pour faire des tableaux noirs; on scie de la craie; on confectionne des règles de bois, des crayons de plomb (le plomb des caisses de thé, fondu et coupé, suffit), de l'encre enfin. Voici la recette: mettez 8 ou 10 paquets de poudre dans une grande cruche; mêlez à l'eau un verre de vinaigre; déposez la cruche sur le four ou sur le potager, pendant 15 jours; remuez tous les jours. Après cela, le Directeur n'oubliera pas de pourvoir la chapelle de cire, chez les Soeurs Grises et les Soeurs de la Congrégation qui, chacune, ont une spécialité. Et puis, il fera passer les examens aux candidats. Enfin, vers l'entrée, qu'il fasse "échauder les 2 jarres qui servent à faire boire les grands et les petits".

* * *

Toutes ces préoccupations matérielles qui encombraient ses vacances, ennuyaient aussi le Directeur pendant l'année. Le chauffage seul était — et demeure —



La maison de campagne de Notre-Dame-de-Grâces

une grosse question. Les poëles étaient montés le 8 ou le 10 novembre, à la salle d'étude; le 20 ou le 25, au dortoir et dans les classes; à la fin du mois, dans la chapelle et au réfectoire. On les éteignait vers le 10 avril. En 1820, 123 voyages de bois furent brûlés.

Une autre préoccupation du Directeur de la rue du Collège, c'était la crue des eaux. Ce phénomène se produisait deux fois l'an, du 1er au 15 janvier, et fin mars ou au commencement d'avril. Une année, l'eau monta jusqu'à 1 p. 6, au-dessous des planchers. Il fallait alors veiller aux étables, à la boulangerie, à la laiterie; dans les caves, élever sur des tablettes, les quarts de beurre, les choux, les herbes salées, appuyer les bariques de vin, en tirer la provision nécessaire pour quinze jours, ainsi que le vinaigre et l'huile. Au printemps, on devait en plus se munir de canots pour aller pêcher les clôtures emportées.

* * *

Mais de toutes les difficultés qui inquiètent un directeur-économe, celle de l'alimentation est la plus constante. Le régime de nos collèges canadiens fut toujours frugal. Quand on songe que de tous les collèges de notre province, il n'en est aucun qui fasse ses frais, on n'osera pas leur faire un grief de cette frugalité. D'ailleurs ce régime s'est beaucoup amélioré, malgré tout.

Rue du Collège, le pain, boulangé dans la maison même, était excellent. En temps ordinaire, voici ce qui était servi aux enfants: à déjeuner, de la soupane certains jours, et d'autres jours du beurre, du fromage et de la mélasse; à dîner, un bouilli de boeuf avec des "patates" tant qu'il y en a (quand elles sont finies, on ajoute du lait et un peu de sauce, faite avec le jus qu'on tire de la viande rôtie) ; à souper, du veau, mais comme



AUX KIOSQUES
(Jardin du Collège)
Tableau de M. Georges Delfosse

il est facile de s'en dégoûter, on donne quelquefois du boeuf en ragoût, et quand les chaleurs se font sentir, une écuelle de lait et un oeuf à la coque. Au cours de l'après-midi, à 4 h. se prenait la collation de pain sec: les enfants pouvaient y ajouter du beurre ou quelque friandise, mais on préférait qu'ils se contentent du pain sans condiment.

En carême ou en d'autres occasions, personne n'était tenu de jeûner, mais chacun pouvait le faire. Pour cela, il fallait, la veille marquer son couvert, c'est-à-dire laisser son couteau et sa cuiller par-dessus sa serviette. Le lendemain, les jeûneurs étaient placés à une table à côté de M. le Directeur et il leur était servi un menu spécial. Spécial était aussi le menu de la communauté. A midi, trois fois dans la semaine, une soupe au lait, trois autres fois, un poisson, et tous les jours des légumes. Le soir, tous faisaient la simple collation: fromage et mélasse ou confitures.

Dans le règlement du Château-Vaudreuil, on lit cette note vraiment savoureuse: "Bien nourrir les jeunes gens les premiers quinze jours pour les accoutumer". Le conseil fut compris, il fut même élargi, et pour "réconcilier" les élèves avec la frugalité des menus quotidiens, on leur donnait parfois des régals. Naturellement, l'Econome choisissait pour cela les jours de fête et les congés. Ainsi, à la Toussaint, à Noël, au 1er Jour de l'An, à Pâques et à de la Pentecôte, du beurre s'ajoutait à l'orge du matin; à dîner, du pâté ou du jambon remplaçait l'ordinaire boeuf bouilli, avec du cidre. Le jour de la St-Raphaël, ou de la S.-Jean-Baptiste (qui fut la fête patronale des trois premiers Directeurs) les enfants recevaient, le matin, un petit verre de liqueur, du café ou du thé, et du beurre ou du "cochon": à midi, du pâté et de la volaille avec trois ou quatre desserts dans la même assiette. De

plus, la basse-cour étant bien peuplée, *la dinde* apparaissait souvent, même chaque jeudi, à *souper*: c'est ce que raconte un vieux cahier.

Dans la maison de la rue du Collège, les menus extraordinaires ressemblent à ces derniers. A l'Epiphanie, on ajoute une galette. A la Pentecôte, de même que le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu et le jour de la distribution des prix, il est question d'une salade, le soir.

Depuis ces jours lointains, les repas de tous les jours ont beaucoup gagné, non seulement en propreté (surtout depuis que des religieuses s'occupent du réfectoire), mais encore en variété. L'écart est moins flagrant entre les menus de fête et les autres.

La manière de prendre les repas est restée la même. Il est peu probable que jamais les élèves de Montréal aient gardé leur chapeau pour manger, comme il arrivait au Séminaire de l'Enfant-Jésus de Québec, sous l'Ancien Régime. Ils n'avaient donc pas à se décoiffer quand il leur échappait une faute de lecture. Les élèves, désignés par le grand lecteur, lisent le midi et le soir, un ouvrage choisi par le Directeur; ils le font précéder de quelques versets de l'Ecriture Sainte et le font suivre d'une courte biographie du saint dont la fête se fera le lendemain. Au Château-Vaudreuil, les dimanches et fêtes, le grand lecteur lisait, au commencement, une figure de la Bible de Royaumont, et, à la fin, un nombre de l'Imitation. Rue du Collège, pendant la Semaine-Sainte, il était d'usage de méditer la Passion de Jésus-Christ, extraite du "Peuple Chrétien de Berruyer", et quand ce texte ne suffisait pas, d'y suppléer par les "Souffrances de Jésus-Christ" du P. Alleaume.

Le vendredi-saint, alors comme aujourd'hui, les maîtres servaient à table en esprit d'humilité. En temps ordinaire, le service se fait par les enfants eux-mêmes, à tour de rôle.

* * *

Si modeste que puisse paraître ce régime alimentaire, et si peu luxueuses que soient les constructions qui abritent nos enfants, jamais de mémoire d'homme, le Collège n'a pu mettre les "deux bouts ensemble", avec ses propres ressources. Le Château-Vaudreuil ne vivait pas de ses pensions, il couvrait l'excédent des dépenses au moyen des revenus de sa ferme. Au Petit Séminaire de la rue du Collège, Notre-Dame se chargeait du déficit, qui était considérable puisque, par exemple, de 1842 à 1853, trois élèves sur quinze payaient leurs cours, et qu'en 1855, un tiers seulement de la communauté s'acquittait de la pension entière...

Cela n'est ni une plainte ni un plaidoyer, c'est un fait.

CHAPITRE V

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

NOUS avons vu comment s'écoule la vie quotidienne au Petit Séminaire. Tout y est réglé dans les moindres détails. Certains peuvent trouver cette régularité austère et cette sévérité rebutante. Il est sûr cependant que de très nombreux élèves s'en sont fort bien accommodés et se sont trouvés heureux malgré la contrainte.

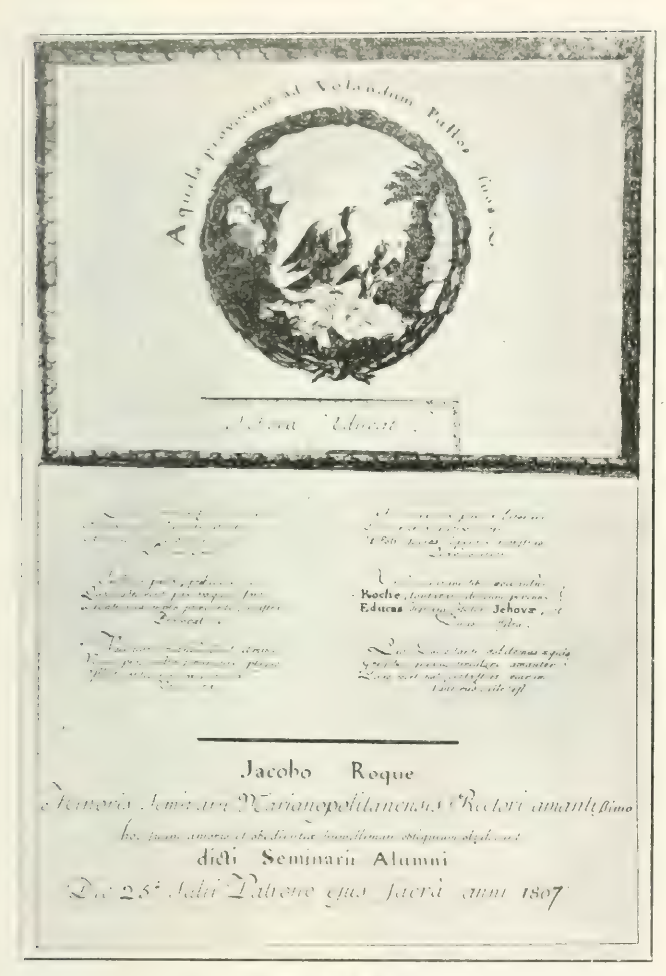
Mais sur le gris uniforme de la vie d'un collège, certains événements se détachent comme des points de couleur. Nous ne parlons pas ici de faits historiques comme la rébellion de 1837 ou l'incendie du parlement en 1849; bien que cet édifice, situé place d'Youville, fût à deux pas du Collège et que sa destruction dût causer un grand émoi parmi les enfants; bien que, d'autre part, la rébellion elle-même se fût fait sentir dans la communauté par un certain esprit d'insubordination, dont témoignent les souvenirs du temps. Nous devons aussi négliger d'innombrables anecdotes, très amusantes évidemment, mais qui ne relèvent point de l'histoire proprement dite. Nous n'avons pas non plus à reparler des fêtes annuelles, prévues, attendues, et qui, en effet ne manquent jamais de revenir à date fixe. Les archives du Collège conservent

les vers latins que l'on composait assidûment autrefois pour le jour de St-Etienne, en l'honneur de M. Montgolfier, et qu'on lui présentait magnifiquement enluminés. Nous possédons aussi les innombrables compliments, idylles et saynètes dont M. Roque était friand, de 1799 à 1825. De nos jours les adresses sont des documents où l'annaliste trouverait au moins la mention des faits saillants de l'année courante. Mais, encore une fois, ces compositions entrent dans la routine de la maison.

Nous voudrions plutôt rappeler ici le souvenir de célébrations tout à fait exceptionnelles qui méritent d'échapper à l'oubli. Et d'abord, les noces d'or de M. Roque.

* * *

Messire Jacques-Guillaume Roque était né à Beaumont (France) en 1761. Prêtre en 1785, et sa Solitude terminée, il fut envoyé à Toulouse, puis à Angers. Il y était directeur en 1789, lorsqu'il fut emprisonné et déporté par la Révolution, en 1790, avec 800 autres prêtres. Partis de LaRochelle, 200 d'entre eux furent débarqués sur les côtes d'Espagne, dans le diocèse d'Orense. L'évêque l'ayant appris, les fit tous venir à sa maison de campagne où il les hospitalisa. M. Roque fut nommé professeur au Séminaire. Il y vécut 3 ans et reçut alors les honneurs du doctorat de l'Université de Salamanque. Puis sur l'ordre de M. Emery, il s'embarqua pour l'Amérique où l'appelaient les instances de M. Brassier. Il se rendit d'abord à Baltimore il vint au Canada en 1796. Vicaire à la paroisse pendant dix ans, et en même temps chargé de l'Hôtel-Dieu, il fut nommé directeur du Petit Séminaire quand celui-ci rouvrit ses portes, rue du Collège. Il y resta vingt-deux ans, jusqu'en 1828. A cette date, âgé et malade, il



COMPLIMENT À M. ROQUE
(En 1807)

dut se retirer à Notre-Dame, tout en conservant son titre de grand-vicaire, qu'il porta pendant trente-quatre ans, à la parfaite satisfaction de tous.

Or, le 24 septembre 1835, Messire Roque devait célébrer le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. Depuis des mois déjà les journaux annonçaient l'événement. Le jour arrivé, ses anciens élèves, — environ 500, disent les chroniques du temps, — se réunirent aux bureaux de la fabrique, rue S. Joseph (S. Sulpice actuelle), et précédés de la fanfare du 32e régiment, ils allèrent au devant du clergé qui était au Séminaire.

Jamais, paraît-il, Montréal n'avait vu tant de prêtres à la fois. Il y en avait plus de cent, tous en surplis; au milieu d'eux, Mgr Lartigue, mitre en tête et crosse en main; en dernier lieu, venait le héros du jour, revêtu de magnifiques ornements et assisté de deux prêtres.

Tous se dirigèrent vers Notre-Dame, ouverte au culte depuis six années. Les tours n'étaient pas encore construites; la nef se terminait alors par une immense verrière gothique, et ses murs gris ne portaient point la décoration polychrome que nous connaissons. Mais elle était déjà très imposante. Messire Roque y officia en grande pompe.

Le moment le plus émouvant de ce jour fut sans doute celui où le vénérable vieillard, courbé par l'âge, et la tête parfaitement blanche, vint se jeter aux genoux de l'évêque pour renouveler les voeux de sa prêtrise.

Le Séminaire de Québec n'était pas resté indifférent à cette fête. Ce fut un de ses membres, Messire Joseph Aubry, élève du Collège de Montréal, qui prononça le discours de circonstance, parfaitement approprié, nous dit-on, et très impressionnant.



M. Roque

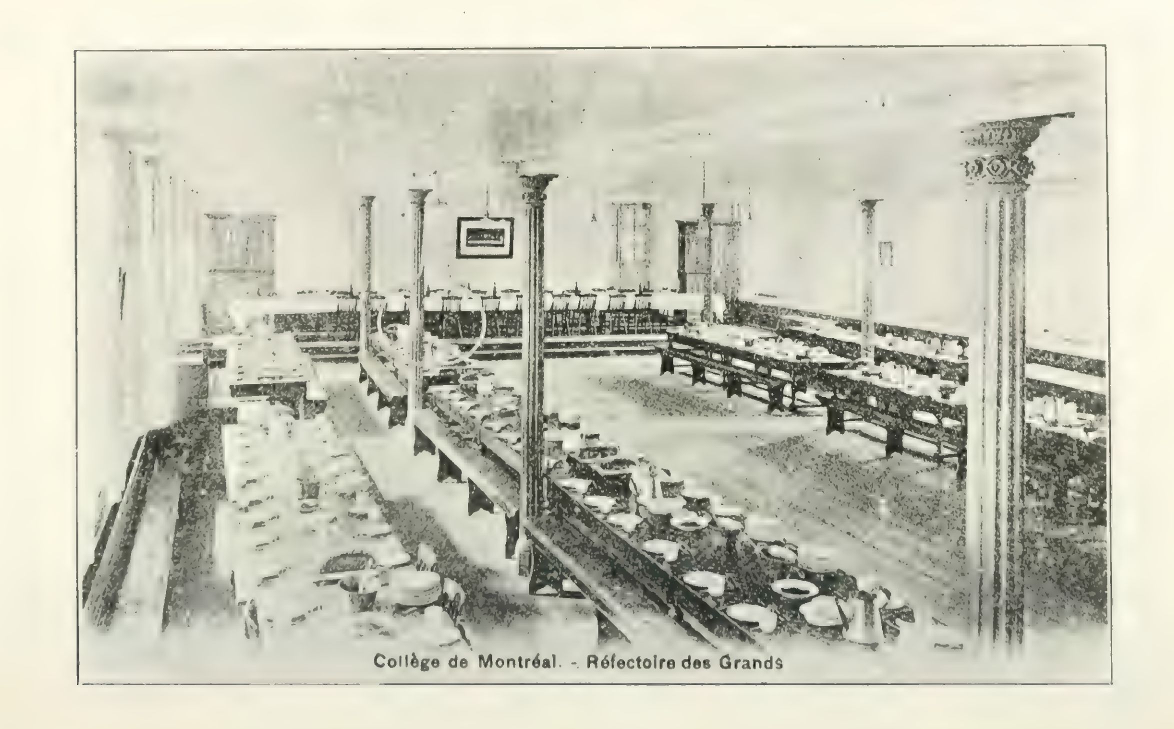
Après le sermon, le paint bénit, gigantesque. Ce pain, monté sur une charpente en bois, était surmonté d'une couronne impériale et entouré de six colonnes et de six bannières. Ces bannières portaient des inscriptions relatives à six professions représentées par six anciens élèves de M. Roque. C'étaient l'avocat Toussaint Pelletier, le docteur C.-A. Lusignan, le notaire P. Lukin, l'arpenteur André Truteau, le commerçant J.-A. Donegani, et L.-Paschal Comte, un ouvrier. Le pain bénit fut présenté au jubilaire par le plus âgé de ses six élèves, l'avocat Benj. Rollin.

Après la messe, les 8,000 personnes présentes chantèrent avec "transport" le Te Deum.

Au sortir de l'Eglise, Pierre Laviolette lut des vers qu'il avait composés et de retour au Séminaire, Toussaint Pelletier fit une harangue au nom des élèves. Ainsi se termina une des premières d'entre ces grandioses cérémonies dont Notre-Dame allait devenir coutumière. Messire Roque s'éteignit doucement, le dimanche 2 mai 1840, et ses anciens élèves décidèrent de porter le deuil pendant un mois, comme on aurait fait pour un petit souverain.

* * *

Les Sulpiciens, seigneurs de Montréal, ont toujours gardé quelques restes de cette féodalité, même sous le régime anglais. Les gouverneurs, ayant si souvent à traiter avec le Supérieur, avaient pris l'habitude d'aller le saluer à leur arrivée dans le pays. On sait que, en ces derniers temps, Lord Aberdeen et Lord Grey n'y manquèrent pas. Il en est qui, outre le vieux Séminaire, désirèrent visiter le Collège. La maison a gardé le souvenir de plusieurs visites vice-royales. La première fut



Collège de Montréal. - Réfectoire des Grands

celle de Lord Haldimand, en 1778: on joua à cette occasion le "Sacrifice d'Abraham". Beaucoup plus tard vint Lord Durham, à la distribution des prix de 1838, et l'année suivante, Sir John Colbourne; puis au cours de son séjour au Canada, de 1843 à 1845, le Baron Metcalfe. Une cinquième visite laissa un souvenir plus profond que toutes les autres, c'est celle du Vicomte Monk, le 16 avril 1866.

Son Excellence était accompagnée d'un certain nombre de personnages, parmi lesquels un seul nom nous intéresse vraiment, celui de Sir Georges-Etienne Cartier. Les visiteurs furent reçus par M. Bayle, supérieur de Saint-Sulpice au Canada. Précédés de la musique du Collège, Lord Monk et sa suite se rendirent à la grande salle de réception où toute la communauté se trouvait réunie. On se rappelle que, à cette époque, collégiens, philosophes et théologiens habitaient la même maison.

Quatre adresses se succédèrent, l'une en grec, une autre en latin, une troisième en français, la dernière en anglais. Le gouverneur répondit et le Supérieur dit encore un mot. Les discours terminés, le choeur entonna le "God Save the Queen". Une collation fut ensuite servie, après laquelle les visiteurs passèrent à la chapelle dont ils apprécièrent l'atmosphère pénétrante de piété. On sait que cette chapelle a fait place depuis 1907 à la fort belle basilique latine que nous admirons aujourd'hui.

Son Excellence se montra extrêmement affable, obtint du Supérieur un grand congé qu'il annonça lui-même avec le succès qui accueille toujours cette sorte de nouvelle, et permit ensuite à l'honorable Georges-Etienne Cartier de parler aux élèves.

C'est ici le lieu de rappeler combien Sir Georges-Etienne resta attaché à son Alma Mater. Il le lui prouva

de bien des manières. Il la défendit d'abord hautement; il revint au moins deux fois la visiter. On rapporte que, au cours d'une de ces visites, il avait revêtu la redingote d'usage et la casquette; — à son grand désappointement, il n'avait pas pu retrouver son ceinturon bleu. A sa première visite, en 1860,—il avait quarante ans,—on le reçut triomphalement aux accents de "O Canada, mon pays, mes amours" dont les paroles sont de sa composition. Au cours de son allocution, il loua le zèle de M. Granet et conseilla aux jeunes de faire pour l'avenir une provision de science et de foi. En 1866, c'est à M. Bayle qu'allèrent ses éloges et, à la même occasion, il félicita la compagnie de Saint-Sulpice de ses bienfaits à la jeunesse, de son humilité et de son zèle.

Nous avons insisté sur Sir Georges-Etienne Cartier, parce que, avec Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, il compte parmi les hommes qui ont fait le plus d'honneur au Collège de Montréal.

* * *

A ce rappel des visites vice-royales anglaises, nous voulons joindre le souvenir du passage rapide du Comte de Paris dans nos maisons de la Montagne. En octobre 1890, le Comte de Paris, ayant terminé une tournée à travers les champs de bataille de la guerre de Sécession, où il avait brillamment servi sous les ordres de McLellan, voulut voir le Canada, cette Nouvelle-France fondée par ses pères. Accueillis, lui, son fils le duc d'Orléans et leur suite fort distinguée, avec beaucoup d'enthousiasme, surtout par la jeunesse étudiante de la ville, ils voulurent bien s'arrêter au Séminaire de la rue Sherbrooke pour honorer ces Messieurs. M. le Supérieur les reçut à la porte, où sont gravés dans la pierre ces mots: "Hic evan

gelizabantur Indi". M. Colin expliqua au royal visiteur que Saint-Sulpice avait commencé là, il y avait 215 ans, son oeuvre d'éducation au pays. Il lui montra ensuite les deux tours, derniers vestiges de l'ancien fort, où la vénérable Marguerite Bourgeois avait fait la classe. Puis le cortège, passant devant la chapelle du Grand Séminaire, fut introduit dans la grande salle de réception, remplie par 500 élèves,—c'était la salle de récréation actuelle des petits, dans l'aile du côté de la rue. Le choeur exécuta "Dieu protège la France" d'Ambroise Thomas. Après la cantate, un élève du Collège présenta au prince une adresse très délicate et non pas dépourvue de mélancolie.

Monseigneur,

Les voyageurs français ont souvent écrit qu'ils retrouvaient au Canada la France du XVIIe siècle. C'en serait assez pour nous expliquer l'attrait que notre pays vous inspire et le chaleureux accueil qu'il vous fait. S'il est vrai, qu'ici plus qu'ailleurs, subsiste encore une image de la France d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, vous étiez, Monseigneur, de tous les Français, le plus intéressé à la venir voir de vos yeux, avec son culte des glorieux souvenirs, avec la foi vive de ses pères, même avec une grande part de ses institutions civiles, régies jusqu'à ce jour, par la coutume de Paris.

Nous sommes encore de bien jeunes historiens; mais étudiant aujourd'hui l'éloquence française à l'école de Bossuet, il nous a déjà rendus familiers avec la noble figure d'une princesse de votre maison, "digne fille de St-Edouard et de St-Louis et, par sa vertu, immortelle médiatrice des rois de France et d'Angleterre".

Au temps de la majesté du grand siècle, il y aurait eu peu d'espoir pour nous, humbles et obscurs écoliers,

de voir jamais, de si près, les héritiers de si grands noms et de recevoir leur visite, dans l'enceinte d'un simple collège.

Mais, depuis longtemps déjà, Monseigneur, votre illustre famille a trouvé une nouvelle grandeur, à se rapprocher du peuple: c'est sur les bancs du collège que le prince votre père avait commencé à gagner le coeur des Français, en devenant leur condisciple, et l'ambition du prince votre fils, était de se faire leur compagnon d'armes, en se confondant avec les soldats de sa classe.

Vous-même, Monseigneur, nous faites encore souvenir d'Henriette d'Angleterre: "car, l'état des affaires, disait son historien, la faisant vivre en personne privée plutôt qu'en souveraine, la princesse prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires, et conserva dans son coeur et dans sa personne toutes les grandeurs de la naissance royale".

Aussi, votre présence au milieu de nous, Monseigneur, n'éveille-t-elle pas seulement d'augustes souvenirs; mais elle nous apporte une leçon d'un ordre plus élevé. Nous n'oublierons jamais, après l'avoir vu en votre personne, que l'amour de la vérité et de l'étude, le dévouement aux causes généreuses, l'intérêt éclairé pour les souffrances du peuple, sont, dans les vocations les plus diverses, le fond des nobles vies et la voie, par laquelle l'homme, sans s'agiter, est conduit où Dieu le mène.

Dans quelques jours, Monseigneur, vous quitterez ce continent et vous irez revoir, d'aussi près qu'il vous sera possible, cette France que vous aimez tant. Daignez lui reporter le témoignage des sentiments que nos pères nous ont légués pour elle; daignez lui dire que nous sommes toujours les enfants de ceux qui avaient tout sacrifié pour lui demeurer fidèles".

A cette adresse, le prince ne répondit à peu près rien, pour des raisons diplomatiques... Il visita néanmoins la maison et se dirigea ensuite vers Villa-Maria.

* * *

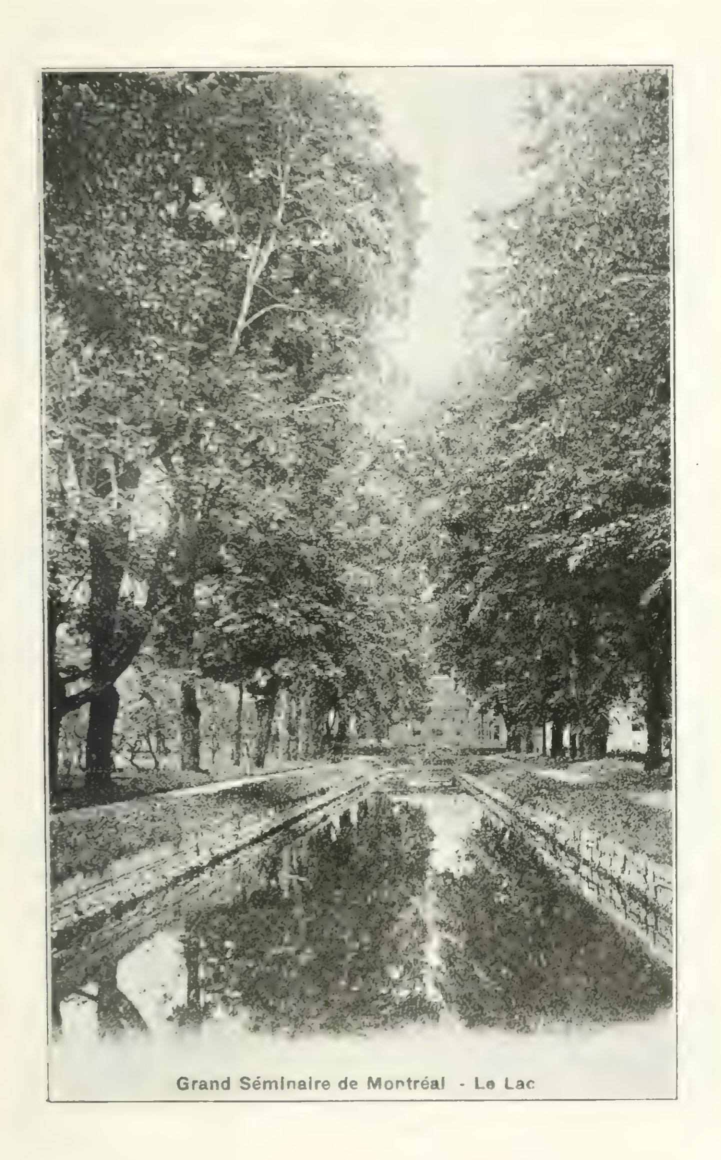
Le Collège reçut aussi Sir Louis Jetté, lieutenant-gouverneur de la province, et avant lui, Sir Adolphe Chapleau. Les archives on conservé le discours que prononça alors ce séduisant orateur. On y lit ce qui suit:: "Nous avons ici de "hauts et puissants Seigneurs" qui sont l'honneur de la nation, la force du peuple et la consolation des lutteurs. C'est dans toute l'acception du mot que je salue, dans les Seigneurs de St-Sulpice, cette vaillante, cette glorieuse, cette éminente noblesse que nous montrons avec orgueil à l'univers entier. Ses blasons rayonnent de gloire et de mérite; les saints et les savants qu'elle a fournis placent son sang à côté des sangs royaux, les bienfants dont elle a couvert le pays la mettent au rang des preux les plus renommés et les plus respectés".

Mentionnons la vaillante et pieuse allocution de l'amiral de Cuverville, lors de son passage au collège en 1892, et le concert du barde breton Théodore Botrel, au cours de 1904. Gouverneurs et nobles étrangers furent toujours bien accueillis dans nos murs. Il va de soi que les deux illustres cardinaux canadiens, Nos Seigneurs Taschereau et Bégin, reçurent de nous, et chez nous, les hommages auxquels ils avaient droit.

* * *

Enfin, nous ne saurions passer sous silence la visite du Petit Séminaire de Québec et celles des Supérieurs Généraux de Saint-Sulpice.

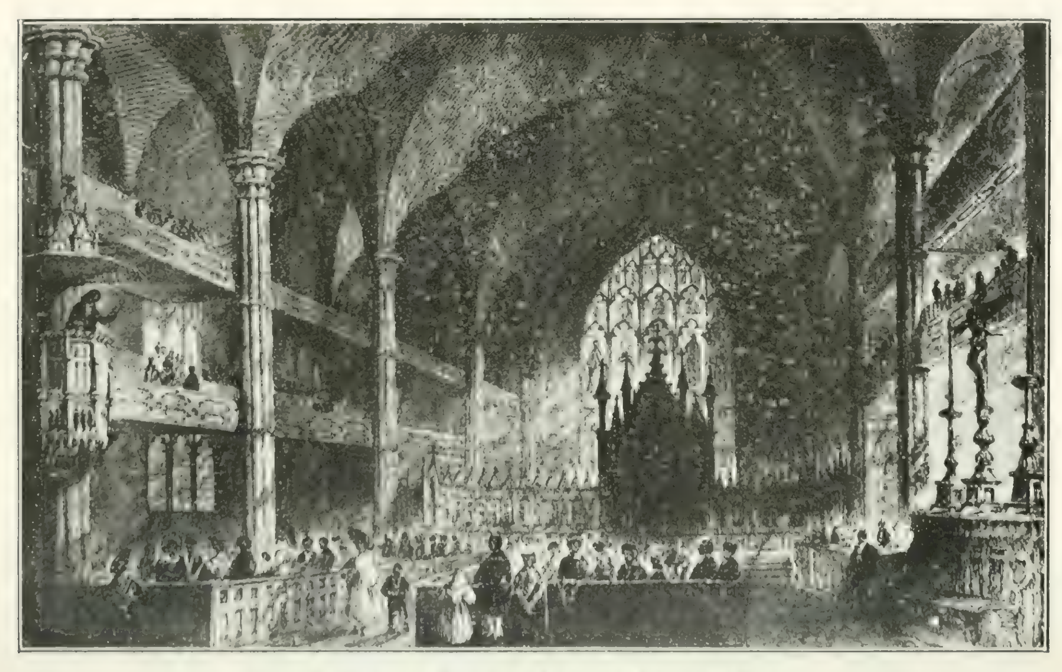
En 1869, les élèves et les professeurs du Petit et du Grand Séminaire de la Vieille Capitale vinrent visiter



Grand Séminaire de Montréal - Le Lac

Montréal. Partis de Québec, le mercredi midi, à bord du "Canada"; ils avaient touché notre ville le lendemain matin, après une escale aux Trois-Rivières. Il était entendu qu'ils seraient les hôtes de l'Ecole Normale Jacques-Cartier et du Séminaire. La messe célébrée, au charmant Bonsecours d'autrefois, les trois cents excursionnistes se rendirent à l'Ecole Normale, où l'abbé Verreau fit les honneurs de la maison. Une promenade de quatre heures suivit, à travers nos rues, et à une heure de l'après-midi, le Séminaire de Québec rentrait au Séminaire de Montréal. C'était la seconde fois dans l'histoire des deux maisons: on se rappelle que, lors de la conquête, le presbytère de la rue Notre-Dame avait accueilli l'évêque de Québec et quelques professeurs de son séminaire.

Le corps de musique des élèves était venu au devant des voyageurs, tous pénétrèrent dans l'enceinte et bientôt se rendirent dans le jardin actuel du Grand Séminaire, où, sous les beaux arbres bordant le lac, s'allongeaient deux immenses tables. Elles offraient un fort beau coup d'oeil et étaient "pleines d'espérances pour les excursionnistes" affamés. Les convives étaient près de 600. Il y eut à l'issue du banquet une adresse des élèves de Saint-Sulpice. M. Méthot répondit par une très cordiale invitation: mais M. Bayle, supérieur de Saint-Sulpice, ne voulut pas s'engager... Puis, les élèves entonnèrent un chant accompagné d'orchestre, chant inspiré par les circonstances et dont M. Martineau, l'orateur du temps, avait composé les paroles. Un autre chant à la chapelle, et tous, normaliens, séminaristes grands et petits, de Québec et de Montréal, se dirigèrent vers Notre-Dame, en une file interminable. Le bourdon "Jean-Baptiste" s'était mis en branle. Les jeunes gens chantèrent le salut dans l'immense église et, à six heures, ils



L'INTÉRIEUR DE LA NOUVELLE NOTRE-DAME
(Vers 1830)

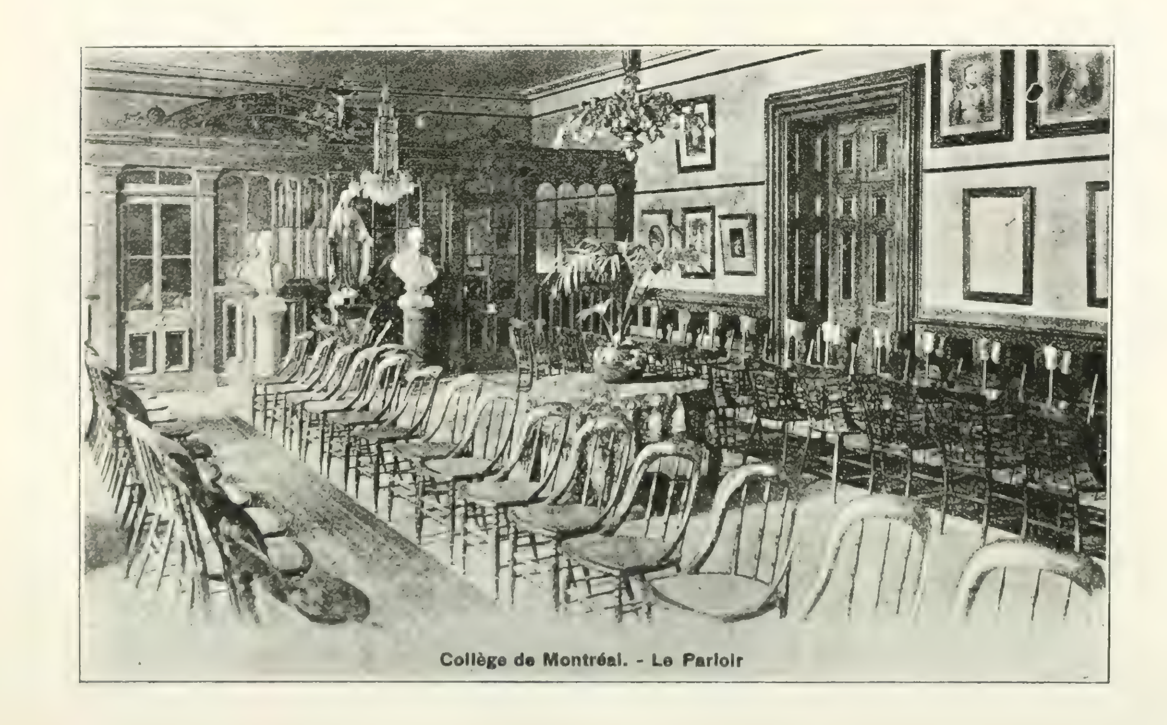
s'embarquaient, toujours favorisés par une température splendide qui ne s'était pas un instant démentie.

* * *

Ce fut au contraire par une pluie mémorable que commença le grand congrès eucharistique de Montréal, en 1910. A cette occasion, M. Henri Garriguet, supérieur général de Saint-Sulpice, vint au Canada, et profita du voyage pour faire la visite officielle de toutes nos maisons d'Amérique.

Ce n'était pas la première fois que le Collège recevait le supérieur général: M. Captier y était venu en 1896. Nous avons entre les mains une élégante carte où se lisent ces mots: "Vous êtes respectueusement invité à une fête littéraire et musicale offerte à M. le Supérieur Général de Saint-Sulpice, le mardi, 16 juin, à 2 heures après-midi". Les élèves jouèrent "la Revanche de Jeanne d'Arc", drame historique en quatre actes et en vers, par le P. Delaporte, S.J.

Si réussie que fût cette fête, elle ne laissa pas un souvenir aussi profond que le passage du dernier supérieur en 1910. Il n'y eut pas grande séance dramatique, puisqu'on avait renoncé, à cette époque, à ce genre de divertissement et d'exercice; ce fut un banquet qui concentra tout l'intérêt. Nous ne parlons pas du menu, mais des hommes de marque qui y prirent part et des paroles que l'on y prononça à l'heure des toasts. Sans énumérer nos évêques et nos curés, nos avocats et nos médecins, nous comptions alors treize juges sur le banc, dont huit ou neuf étaient présents. On fut très impressionné de cette extraordinaire assemblée, et ce fut certainement un bonheur pour ces Messieurs de présenter à leur Supérieur Général tant d'hommes d'Eglise ou d'hommes du



Collège de Montréal. - Le Parloir

monde, formés par eux, et donnant, dans leur vie, des preuves éclatantes de l'excellente formation qu'ils avaient reçue jadis. Le parloir avait été transformé en fumoir,— on mesurera à ce fait la grandeur de la célébration,—et dans l'intimité de la conversation, beaucoup se promirent de revenir fréquemment à leur Alma Mater.

* * *

Les retours sont souvent heureux; les départs sont toujours attristants et parfois bien solennels. Il en est un qu'il faut rappeler. Le lundi, 17 février 1868, un professeur du Collège, M. Adolphe Forget, et trois élèves, l'un de philosophie, M. Adolphe Lamarche, et deux de rhétorique, MM. Sévérin Lachapelle et Léonidas Brunet, s'étant enrôlés dans le régiment des zouaves pontificaux, vinrent faire leurs adieux à la maison. Ils visitèrent d'abord chaque prêtre en particulier et prirent ensuite le souper avec la communauté. On s'imagine facilement quels sentiments durent s'emparer des professeurs et des élèves à la vue de ces quatre militaires, dont trois étaient encore des enfants, et qui partaient, pleins de foi et d'enthousiasme, pour défendre le Pape. Aussi, le souper fini, est-ce avec une espèce de respect sacré que l'on entoura les zouaves et qu'au milieu du plus grand silence un élève vint leur lire une adresse. On en trouve le texte dans les journaux du temps, (Le Nouveau Monde, lundi, 24 février 1868), ainsi que la réponse de M. Forget. Très ému il remercia en son nom et en celui de ses compagnons pour les croix qu'on leur avait remises et qui exprimaient bien en effet le motif de leur départ. Le jeune philosophe parla ensuite pour exprimer sa reconnaissance à ses maîtres et à ses compagnons. On comprend que la communauté fut plus sensible encore à ce dernier discours qu'au premier. Les élèves répondirent par des pleurs. Le Di-

NOS ZOUAVES



M. Brunet M. Lamarche M. Lachapelle

recteur du Collège prit alors la parole: "Mes bien chers amis, dit-il, nous vous remercions très cordialement de votre bonne visite et des beaux sentiments que vous venez d'exprimer. Vous n'avez pas voulu partir pour votre noble mission sans venir nous faire vos derniers adieux. Cette délicate attention de votre part sera pour nous un souvenir toujours précieux. Dieu vous appelle à défendre le Saint-Père. Ah! vous ne pouviez faire un meilleur usage de vos jeunes années qu'en les consacrant à la défense de la plus noble et de la plus sainte des causes. Cet exemple si touchant de sacrifice et de dévouement que vous nous donnez aujourd'hui, jamais nous ne l'oublierons. Partez donc généreux amis, partez avec les bénédictions les plus affectueuses de tous les prêtres de cette maison, avec les voeux et les prières de tous. Veuillez, s'il-vous-plaît, vous souvenir de nous lorsque vous serez aux pieds de Pie IX, dans vos pieux pèlerinages aux tombeaux des SS. Apôtres et des martyrs. Bien chers amis, nous ne vous désirons pas la mort, nous serions si heureux de vous revoir, mais s'il arrivait à quelqu'un d'entre vous de succomber dans la lutte, oh! comme le Collège de Montréal bénirait le ciel de lui avoir donné un martyr".

Les quatre zouaves vinrent ensuite s'agenouiller aux pieds du Directeur pour recevoir sa bénédiction. Après quoi les élèves, à tour de rôle, les embrassèrent. Tout le monde était saisi par la solennité de l'heure. M. Forget, qui décidément était le chef de cette troupe, voyant une grande tristesse sur les visages, lança un "sursum corda" bien opportun, en disant: "Hilarem datorem diligit Deus". Et il ajoutait aussitôt: "Nous partons, mais nous nous reverrons. Nous vous donnons tous rendez-vous au ciel; le voulez-vous?" Tous levèrent la main en signe d'adhé-



SCÈNE D'ANTIGONE
(Entrevue d'Antigone et d'Ismène)

sion, les acclamations s'arrêtant dans la gorge... N'avons-nous pas là une scène de foi digne de figurer à jamais dans les annales de notre Collège?

"Nous serions si heureux de vous revoir" avait dit M. le Directeur. Tous les quatre revinrent, grâce à Dieu, et M. Forget que l'épilepsie avait retenu hors du sacerdoce, put enfin être ordonné.

* * *

Honoré par d'héroïques élèves qui pour l'amour du Pape se constituèrent ses soldats, le Collège l'a été aussi par d'autres de ses fils, qui se distinguèrent dans une autre sorte de combat. Nous avons mentionné, au chapitre des études, ce triomphe du grec que fut, au Petit Séminaire, la représentation d'Antigone. Il est temps d'y revenir.

Au mois de février 1894, M. Laliberté, professeur de Belles-Lettres, recevait de l'Université de Toronto, une invitation à se trouver à une représentation, par les Universitaires, de l'Antigone de Sophocle, en grec, avec choeur et orchestre. Le moment était fort mal choisi pour ces MM. du Collège. Il leur fut impossible d'y assister; mais l'idée d'en faire autant avait tout de suite germé chez les hellénistes que sont MM. Laliberté et Shlickling. Il fut dès lors décidé qu'on tenterait l'aventure. Aux vacances, ces deux Messieurs firent le voyage de Toronto, et dès la rentrée se mirent à l'oeuvre. La tâche était vraiment hardie. Aussi fallait-il y consacrer tous les loisirs des élèves. Et en mars 1895, nonobstant les fluctuations d'opinion, au sein même du Petit Séminaire, on était prêt pour la représentation. M. Laliberté avait exercé les acteurs, M. Shlickling les choeurs de Mendelsohn et l'orchestre. On avait fait imprimer un



SCÈNE D'ANTIGONE
(Un messager instruit Eurydice de la mort
d'Antigone et d'Hémon)

libretto en français, avec la distribution des rôles et les explications indispensables. Seuls prenaient part à cet extraordinaire exploit, les élèves de rhétorique et de belles-lettres. Beaucoup étaient sceptique sur l'issue d'une telle entreprise, et ce n'est pas sans quelque appréhension que les supérieurs se rendirent à la dernière répétition. Ils en revinrent conquis.

Antigone fut donc jouée en grec, à deux reprises, le 26 mars et le 8 mai 1895, la première fois devant les élèves de nos maisons de la montagne, le clergé et quelques rares professeurs étrangers; la seconde fois devant la meilleure société de la ville, mais toujours dans la salle du Collège. Les journaux du temps témoignent que l'une et l'autre de ces représentations dépassèrent tout ce qu'on avait osé attendre de nos enfants. C'est une des rares, trop rares occasions, où nos feuilles publiques, françaises ou anglaises, furent unanimes dans la louange. Et ce fut aussi, comme bien l'on pense, une aubaine pour défendre la culture classique des griefs qu'on lui fait.

On trouve sous la plume de feu l'abbé Gustave Bourassa et dans les comptes-rendus de la "Gazette", tout ce qu'il faut pour se faire une excellente idée de ce que fut le spectacle. Pendant que l'écrivain anglais, — un professeur, sans doute, — s'applique, avant de juger l'Antigone telle que jouée ce soir-là, à bien expliquer ce qu'était le théâtre grec, ses particularités et ses beautés, avec une érudition d'ailleurs très sûre; l'écrivain français, prêtre et ancien élève du collège, se laisse emporter par ses souvenirs, émouvoir par ce qu'il y a d'esprit chrétion avant le Christ, dans cette oeuvre de Sophocle, et par ce fait, d'ailleurs si frappant, d'une légende vieille de 3000 ans, représentée à deux pas du Fort des Messieurs où Marguerite Bourgeois faisait le catéchisme aux

petites sauvagesses et où dorment le vieux huron Thoronhïongo et sa petite fille Thérèse Gannensaquoa. Le contraste était en effet saisissant et fertile en rêveries indéfinies! Les deux auteurs se rencontrent pour louer la parfaite diction des acteurs, leur mémoire impeccable, l'exactitude des costumes et la beauté de la musique. Ils vont même plus loin, et les éloges qu'ils décernent aux deux ou trois principaux acteurs, Antigone, Créon et Hémon, nous étonnent: ils parlent de ces enfants comme d'acteurs de profession. Il faut les en croire, tous les témoins sont d'accord: ces élèves s'étaient haussés audessus d'eux-mêmes. Un journal anglais disait que cette représentation avait été "a thing of beauty". C'est là en effet le souvenir qui en est resté aux heureux spectateurs.

* * *

Cette tragédie grecque avait attiré au Collège, tout ce que Montréal comptait de gens instruits et d'artistes. En d'autres occasions la maison avait abrité des réunions plus impressionnantes encore par le nombre, et plus touchantes par leurs souvenirs: nous voulons parler des Conventums.

Toutes et chacune des classes de rhétorique, — sauf exception, — ont eu ou auront leur conventum. Vers le mois d'avril, les rhétoriciens ont le privilège de rester en classe, à 4 heures, pour élire leurs officiers et discuter leurs statuts. Au début des vacances, la classe se réunit parfois chez les parents d'un des élèves, mais la première réunion officielle du conventum est fixée à douze ans. La période est assez longue: on a eu le temps de parfaire ses études professionnelles et de s'établir, et il n'est pas rare que déjà quelques-uns occupent des situations honorables.

Cette réunion, après une dizaine d'années, si elle apporte avec elle quelque mélancolie, est néanmoins

pleine de charme. Il faut bien compter les absents, mais ceux qui restent nous en dédommagent. On se retrouve au collège même à une messe célébrée par M. le Directeur. On y chante les anciens cantiques. Puis, on entreprend le pèlerinage de tous les endroits où l'on a vécu de si heureuses années. On refait connaissance avec les jeux. Ensuite vient le dîner où apparaissent les figures des maîtres survivants. Le Président dit quelques mots auxquels répond le Directeur. On quitte la maison après avoir ajouté un don nouveau à tous les dons qui se sont accumulés, en vue d'ériger une statue à la Vierge. La fête au Collège terminée, l'habitude s'est établie de faire ensemble une excursion, auprès ou au loin. Depuis deux ans s'est implantée une tradition qui a chance de durer: la publication d'un petit journal intitulé "Le Conventum". C'est un excellent moyen de savoir où en est la classe et de dresser des statistiques qui serviront peut-être un jour à l'histoire. Certaines classes avaient déjà senti le besoin de fixer leurs sentiments en un texte écrit. On trouve, dans les archives, des feuillets bleus, rédigés en latin et marqués d'un sceau à la cire d'un dessin très spécial et non officiel: on lit, sur ces feuilles, des noms dont l'encre a jauni et qui s'engageaient à se revoir plus tard. Ou bien, dans de gros cahiers, ont été réunies des biographies de condisciples. Il en est un qui garde le souvenir de plusieurs conventums d'une même classe: à chaque assemblée décennale, les vivants devaient faire la biographie des morts en les accompagnant de deux, trois ou quatre photographies, prises aux divers âges du défunt. Rien n'est plus touchant que de tels albums.

Un complément, dont nous avons parlé, a été ajouté, en ces dernières années, à ces réunions périodiques de classes particulières. A la fête du Collège, le 2 février, la

direction invite à dîner les survivants d'une ou deux promotions, clercs et laïques. Il y a, à table, échange de discours et rappels de souvenirs.

Ce sont là des réunions partielles seulement; il y eut aussi des assemblées pléniaires, peu fréquentes il est vrai, mais mémorables. Nous avons raconté la première, lors des noces d'or de M. Roque; il n'y en eut pas d'autres à notre connaissance, avant 1885.

* * *

Pourquoi 1885 et non pas 1867, date du centenaire de la fondation du Collège? C'est que, en 1867, le Collège n'était pas chez lui: il était l'hôte du Grand Séminaire. D'autre part, si en 1872, quand le chevalier Huguet-Latour voulut publier une histoire du Collège, on fit de beaux projets, ces projets n'aboutirent pas. Quelle fut donc la genèse de la grande convention de 1885? Nous le verrons par le livre des minutes de cette organisation, qui est entre nos mains.

Depuis quelque temps déjà, la chose était dans l'air: en effet, en 1882, il en avait été question. Mais c'est deux ans plus tard seulement qu'on l'agita pour de bon. A une réunion de la classe de 1850, un membre avait émis le voeu d'une grande assemblée de tous les anciens élèves ayant passé par le grand ou le petit Séminaire. Il rencontra l'approbation de tous, et immédiatement une lettre fut adressée à M. le Supérieur du Séminaire, en date du 4 juillet 1884.

M. le Supérieur répondit, le 21 novembre,—il prit le temps de réfléchir car le conseil de la maison n'était pas unanime.—"Le projet n'est pas sans difficultés, écrit-il; si cependant, à cause des avantages qu'il peut offrir, vous croyez en entreprendre l'exécution, nous formerons les meilleurs voeux pour que vous le conduisiez à bonne fin

et que l'heureux concours qui fera la joie mutuelle des élèves et des maîtres, tourne au bien de la nation et à la gloire de Dieu".

C'était une approbation. Tout de suite on procède à l'organisation. Un président est élu, l'hon. Louis Beaubien, et deux secrétaires, MM. H.-J. Cloran et Husmer Lanctôt. Le 2 mars, on fixe la date de cette grande réunion au 17 juin 1885. Le 16 mars, on arrête à peu près le programme des fêtes, et l'on adresse aux anciens élèves la lettre que voici.

"Monsieur, — Déjà plusieurs maisons d'éducation, dans ces dernières années, ont eu l'excellente idée de réunir leurs anciens membres.

Le résultat a été des plus heureux. Elèves du Collège de Montréal, nous avons cru qu'il serait agréable à tous ceux qui ont reçu leur éducation sous ce toit béni, de venir de nouveau s'y abriter un instant et de recevoir au moins pendant un jour, une hospitalité qui leur permette de s'asseoir encore une fois à la table commune et d'y jouir de l'antique *Deo Gratias.*

Il est bon parfois de faire trêve au travail, de secouer un instant la poussière de la route, d'oublier un moment les fatigues du chemin pour jeter un coup d'oeil sur un passé qui nous rappelle d'agréables souvenirs, les joies franches et pures de notre enfance et de notre jeunesse.

Les enseignements d'autrefois, les conseils de la sagesse qui nous ont été prodigués avec tant de tendresse par des maîtres dévoués se présentent alors naturellement à notre esprit et la direction que notre *Alma Mater* avait imprimée, dès le commencement, à notre vie, ne peut, dans de pareilles circonstances, que s'accentuer da-



Médaille de la Convention de 1885 et Insigne du Collège

vantage et nous donner de nouvelles forces pour nous faire continuer jusqu'au bout, toujours avec le même courage, la carrière que nous avons embrassée, la mission que nous avons à remplir.

Les Messieurs de St-Sulpice ont bien voulu donner leur assentiment à cette réunion, laquelle aura lieu le 17 du mois de juin prochain.

Si dans le cercle de vos amis ou de vos connaissances, il y avait d'anciens élèves que notre circulaire n'aurait pu atteindre, veuillez s'il-vous-plaît, nous faire le plaisir de leur communiquer notre projet.

Espérant que vous serez fidèle au rendez-vous, nous sommes heureux de vous dire au revoir".

Pendant que cette lettre allait porter la joie à beaucoup d'anciens élèves disséminés aux quatre coins de l'Amérique, Saint-Sulpice assumait toutes les dépenses de la réception, et le Comité d'organisation, allégé d'autant, fixait néanmoins à $3.00 la souscription. Cette somme devait servir à frapper une médaille commémorative, à publier une brochure historique, — que l'on confia sans doute à M. Huguet-Latour, élu ce jour-là même membre du Comité, — à "tirer" des feux d'artifice, et à léguer au collège un portrait à l'huile de M. Olier.

On faisait donc de la bonne besogne et le projet allait bien. Mais soudain, tout faillit sombrer. Le 27 avril, le comité exécutif ayant dépêché, auprès de M. le Supérieur, son secrétaire, celui-ci revint porteur d'une lettre qui jeta un froid dans l'Assemblée. Il s'agissait, pour cette dernière, d'adopter et de signer le document suivant:

"La guerre qui vient d'éclater,—c'est-à-dire les troubles du Nord-Ouest où périt Louis Riel,—les absences qu'elle nécessite parmi nous et les incertitudes où elle

nous jette ne nous permettent plus guère de nous préparer maintenant à nos réjouissances du mois de juin. Il nous semble donc plus sage et plus patriotique de renoncer, pour le présent, à nos plus chers désirs et de renvoyer à des temps plus favorables, cette réunion de famille que nous voyions tous venir avec tant de bonheur".

Heureusement, tout s'arrangea: le 4 mai, sur la proposition de M. l'abbé Sentenne, parlant au nom du Séminaire, la célébration fut simplement remise au 9 septembre. M. le Supérieur demanda alors au Saint-Père sa bénédiction apostolique, laquelle fut accordée le 16 août. Quand le jour vint tout était prêt.

Ce fut une grande affaire. Les compagnies de chemin de fer et de navigation avaient accordé des taux spéciaux aux congressistes; les journaux s'appliquaient à donner une importance presque nationale à cette réunion.

Il y eut une séance préparatoire, le mardi 8 septembre, au Cabinet de Lecture; le lendemain les fêtes commencèrent par une messe à Notre-Dame, une messe avec des cantiques français, chantés à pleine voix par les anciens élèves: "Pourquoi ces vains complots,—Sainte Cité,—En ce jour, ô bonne Madone". Puis on se rendit au Cabinet de Lecture, en face du Séminaire,—actuellement le "Transportation Building",—pour s'inscrire et recevoir la médaille commémorative. De là, par les rues Notre-Dame, St-Joseph, LaMontagne et Sherbrooke, on gagna le Collège. La chère et vénérée maison avait perdu son visage sévère. Du haut en bas, des festons de verdure et des drapeaux la couvraient. Trois dômes ou édicules, surmontant trois niches où l'on avait placé des portraits de prélats célèbres, formaient le trait principal

de cette décoration. La chapelle, dans sa fraîche nouveauté, rehaussée de verdure et de banderolles, fit l'admiration des anciens, qui ne la connaissaient pas.

L'arrivée fut indescriptible. On devine ce qu'elle dût être: acclamations, reconnaissances, poignées de main. Naturellement, il y eut une adresse, lue par M. L. Beaubien, à laquelle répondit M. Colin. Puis, on songea à manger. Le repas devait se prendre sous la tente, en arrière du collège. Mais, il pleuvait.

Cette pluie fut une grande épreuve pour les organisateurs. Elle compromit le parfait succès des fêtes. En tout cas, ce n'est pas aux hommes qu'il faut s'en plaindre. On dut,—et la chronique ne tarit pas d'éloges à l'adresse de Mme de Perrouzel qui s'en tira si bien, aidée de ses cent garçons de table,—on dut transporter les couverts dans la maison: corridors et salles en furent remplis. Le dîner dura fort longtemps; on en sortit pour la séance du Congrès.

Le jeu de balle avait été transformé en salle de spectacle. Il y eut, à ce Congrès, du violon, du chant et des discours: La religion dans l'éducation, par le P. Ouellette, S.J.; Les avantages de l'éducation, par le Dr Rottot; une allocution vibrante en anglais par Mgr O'Farrell, évêque de Trenton. Deux des discours annoncés ne furent pas prononcés, faute de temps, mais on les retrouve dans les journaux d'alors; ce sont ceux de M. Napoléon Bourassa: Souvenirs du passé, et de M. Pagnuelo: La nécessité des fortes études.

Un feu d'artifice avait été préparé pour le soir. Malheureusement, il pleuvait toujours! Le lendemain, à Notre-Dame, fut chanté un service funèbre pour les enciens élèves. Puis, avant la séparation, une belle adresse



Collège de Montréal. - La Chapelle

en latin, de la part des professeurs et des élèves du Petit Séminaire, fut envoyée à Léon XIII, portant plusieurs signatures illustres.

Le grand Conventum était fini. L'étude historique et les statistiques y adjointes ne furent pas publiées en brochure, mais le journal "Le Monde", consacra un numéro spécial à nos fêtes. Le portrait à l'huile de M. Olier ne fut pas offert, mais un prix fut fondé, dit "prix de la Convention de 1885", qui, depuis lors, fut décerné chaque année au premier en excellence de rhétorique, sauf l'an dernier, 1917, où, pour faire honneur à un prix nouveau venu, celui de l'Association des Anciens Elèves, on lui donna la seconde place.

* * *

C'est le moment de faire l'histoire de cette jeune Association. Si la grande Convention de 1895 dut son existence à une classe, celle de 1850, c'est à une classe aussi que revient le mérite d'avoir commencé l'organisation de l'Association des Anciens Elèves. Au cours de l'année 1916, la rhétorique 1905 préparait son conventum, qui devait avoir lieu l'année suivante. On remarqua alors que cette réunion de classe allait coïncider avec le 150e anniversaire de la fondation du Collège. Puisqu'on était là nombreux, encore jeunes, actifs, ne serait-il pas à propos de sacrifier la fête intime qu'on préparait et de se mettre à organiser une grande fête à l'occasion de cet anniversaire? Il sembla même qu'on avait assez de jeunesse et d'audace pour mener les deux de front. Mais vraiment, on manquait d'autorité. On chercha et l'on trouva facilement cinq signataires d'une lettre de convocation. C'étaient l'honorable Esiof Patenaude, avocat, alors ministre des contributions indirectes, l'honorable Eugène Lafontaine, juge de la cour supérieure, et pro-



LE PETIT SÉMINAIRE

(Tableau de M. Georges Delfosse, offert au Collège par l'Association des Anciens Élèves)

fesseur à Laval, M. le magistrat Saint-Cyr, M. l'abbé J.-A. Bélanger, curé de St-Louis de France et M. l'abbé Philippe Perrier, curé du St-Enfant-Jésus de Mile End.

L'assemblée se réunit le 16 décembre 1916, dans la salle Saint-Sulpice. A peu près cent cinquante anciens élèves avaient répondu à l'appel. M. François-Joseph Bisaillon, avocat, fut proposé comme président de la séance. Il pria les signataires d'exprimer leurs intentions. On en vint, ce soir-là, à la conclusion qu'il fallait, avant de songer à célébrer le 150e anniversaire, se former en Association. Un comité provisoire fut élu sur le champ, et celui-ci chargé d'élaborer des statuts.

La comité ayant le droit de s'adjoindre, compléta ses rangs de manière à compter des représentants de tous les états. Il se réunit à plusieurs reprises, au cours de 1917, fit un projet de constitution inspirée de l'Association des Anciens Elèves du Petit Séminaire de Notre-Dame des Champs, à Paris; expédia un résumé succinct de ces statuts, avec une formule d'adhésion, à tous les anciens élèves dont il avait pu se procurer l'adresse. Sans attendre plus longtemps, il s'était assuré une existence légale par l'obtention d'une charte d'incorporation de la ville de Montréal. Dès le mois de juin, il offrait au Collège, un prix de vingt dollars, qui fut très gracieusement accepté. Enfin, se trouvant en possession d'un nombre suffisant d'adhésions, il convoqua la première Assemblée Générale pour le 23 octobre 1917. Le même jour s'ouvrait, dans une des petites salles de la Bibliothèque Saint-Sulpice, une exposition de tableaux, documents, et souvenirs divers du Collège de Montréal.

A l'assemblée furent lus: le rapport du secrétaire et du trésorier provisoires, les statuts, adoptés en bloc à la demande du Président, et une liste de trente-quatre

membres que le Président pria l'Assemblée d'élire, cette année, sans discussion, et qui devaient former le comité général.

Le comité général se réunit le 14 novembre pour l'élection de ses officiers. A cette date, l'Association comptait exactement 416 membres, répartis entre les années 1846 et 1917. M. François-Joseph Bisaillon, C.R., et encien bâtonnier de l'ordre des avocats fut élu président; M. l'abbé J.-A. Bélanger, curé de S. Louis de France, vice-président.

L'année du 150e anniversaire n'étant pas encore terminée, le comité général crut qu'il fallait s'occuper de préparer une célébration digne de l'événement. Au cours de deux assemblées, il fixa un programme que la guerre européenne, — tout comme en 1885 les troubles du Nord-Ouest, — fit remettre à plus tard, "sine die". Mais de peur que la paix ne se fasse attendre trop longtemps, l'Association des Anciens Elèves offrit au Collège un tableau de M. Georges Delfosse représentant la façade de la rue Sherbrooke à l'automne. Nous le reproduisons.

Quant à ce livre lui-même, dont nous traçons en ce moment les dernières lignes, qu'il soit, à défaut d'autre monument, l'humble hommage de tous les Anciens Elèves à leur "Alma Mater".

APPENDICE



LES DIRECTEURS

LES DIRECTEURS

DU

PETIT SÉMINAIRE DE MONTRÉAL

1767 à 1789—M. JEAN-BAPTISTE CURATTEAU (de la Blaiserie).
(1er) Né à Nantes, le 12 juin 1729. Arriva au Canada le 9 septembre 1754. Fut ordonné prêtre à Québec le 2 octobre 1757. D'abord maître d'école à Notre-Dame, puis curé de Contrecoeur, 1764-1765, ensuite curé de la Longue-Pointe, 1765 à 1773. Là, il ouvrit le Collège de Montréal, en juin 1767. Il continua d'en être le principal, lorsque les marguilliers de Notre-Dame achetèrent le Château-Vaudreuil pour y établir le Collège, jusqu'en 1789. Il mourut le 11 février 1790.

1789 à 1796—M. JEAN-BAPTISTE MARCHAND.
(2e) Né à Verchères, le 25 février 1760. Ordonné le 11 mars 1786. **Directeur du Collège de 1789 à 1796.** Missionnaire à Détroit en 1796. Décédé à Sandwich le 14 avril 1825.

1796 à 1806—M. JEAN-BAPTISTE-JACQUES CHICOISNEAU.
(3e) Né à Meun, au diocèse d'Orléans, en 1738. Ordonné le 16 mai 1761. Arrivé à Montréal, via l'Espagne et Baltimore, le 8 septembre 1796. **Directeur du Collège de 1796 à 1803, et après l'incendie de 1803 à 1806.** Quand le Petit Séminaire de la rue du Collège s'ouvrit, il demeura à la paroisse et fut confesseur des Soeurs Grises. Il mourut le 18 février 1818.

1806 à 1828—M. JACQUES-GUILLAUME ROQUE.

(4e) Né le 24 juin 1761, à Beaumont (diocèse de Rodez). Ordonné le 24 septembre 1785. Professeur à Angers jusqu'en 1789. Déporté en Espagne, d'où il s'embarqua pour les Etats-Unis et le Canada en 1796. Il arriva le 24 octobre, fut nommé chapelain de l'Hôtel-Dieu. Il y demeura 10 ans. **En octobre 1806, il devint Directeur du nouveau Petit Séminaire de la Pointe-à-Callières, et y resta jusqu'en 1828.** Chargé des Soeurs de la Congrégation de 1830 à 1833. Vicaire gnéral sous Mgr Lartigue et Mgr Bourget. Mourut le 30 mai 1840.

1828 à 1831—M. JOSEPH-VINCENT QUIBLIER.

(5e) Né à Lyon, le 24 mai 1790. Ordonné le 19 mars 1817. Arrivé au Canada le 16 septembre 1825. De 1825 à 1828, professeur de philosophie au Collège. **De 1828 à avril 1831, directeur du Collège.** Vice-supérieur depuis 1830, supérieur de 1831 à 1846. Retourne en France et meurt à Issy, le 17 septembre 1852.

1831 à 1846—M. JOSEPH-ALEXANDRE BAILE.

(6e) Né le 18 avril 1801, à St-Genest, diocèse de Viviers. Prêtre le 1er octobre 1826 au Canada. Fit la rhétorique au Collège de 1827 à 1831; **devint Directeur de la maison en avril de cette année-là, jusqu'en 1846.** Directeur du Grand Séminaire de 1846 à 1866. Supérieur de 1866 à 1881. Mourut le 31 juillet 1888.

1846 à 1850—M. LEONARD-VINCENT VILLENEUVE.

(7e) Né à Tulle, le 7 janvier 1808. Ordonné le 18 décembre 1830. Au Canada, le 28 décembre 1838. A la paroisse de 1838 à 1840. Professeur au Grand Séminaire de 1840 à 1846. **Directeur du Collège de 1846 à 1850.** Retourne à Notre-Dame, où il meurt le 25 avril 1873.

1850 à 1854—M. ANDRE NERCAM.

(8e) Né à Baric, diocèse de Bordeaux, le 6 avril 1814. Ordonné en 1840, le 19 décembre. Arrivé le 21 novembre 1846. Professeur de philosophie de 1846 à 1850. **Directeur du Collège de septembre 1850 jusqu'au mois d'août 1854.** Puis chargé des catéchismes, de la Ste-Famille, et de quelques communautés religieuses à la paroisse. Décédé le 22 janvier 1890.



M. R. Labelle
Directeur de 1903-1913

1854 à 1859—M. PIERRE-PAUL DENIS.

(9e) Né à Vaudreuil, le 7 juillet 1820. Ordonné le 1er juillet 1844. Professeur des belles-lettres et de rhétorique jusqu'en 1854, puis **Directeur jusqu'en 1859.** A Baltimore, où il fut directeur du Petit Séminaire de St-Charles, de 1876 à 1886. Il y mourut le 3 mars 1903.

1859 à 1871—M. CHARLES-OCTAVE LENOIR-ROLLAND.

(10e) Né le 17 mars 1825, à St-Henri de Montréal. Ordonné à Paris, le 20 décembre 1851; de retour le 15 septembre 1852. Successivement employé au Collège, à Oka, à Notre-Dame. **Directeur du Collège de 1859 à 1871.** Retourné alors à Notre-Dame. Il y meurt le 18 avril 1879.

1871 à 1872—M. DANIEL-JOSEPH LEFEBVRE.

(11e) Né à St-Henri de Montréal, le 1er décembre 1829. Ordonné en Europe le 29 mai 1858 et arrivé au Canada le 10 août 1858. Professeur et économe au Collège de 1858 à 1871, puis **Directeur pendant un an.** En repos jusqu'en 1885. Nommé alors curé d'Oka où il est décédé, en 1915.

1872 à 1878—M. JULES-CLAUDE DELAVIGNE.

Né à St-Désert, diocèse d'Autun, le 6 janvier 1828. Prêtre le 14 juin 1851. Arrivé le 8 octobre de la même année. Fit la philosophie et la rhétorique de 1851 à 1864; puis, au Grand Séminaire, l'écriture sainte et la prédication, de 1864 à 1866. Directeur du Grand Séminaire de 1866 à 1872. **Directeur du Collège de 1872 à 1878.** A Baltimore, deux ans. De retour, il devient Directeur du Séminaire de Philosophie, de 1880 à 1900. Meurt le 2 mai.

1878 à 1889—M. PIERRE DEGUIRE.

(13e) Né à St-Laurent, près Montréal, le 2 août 1833. Ordonné à Paris le 21 décembre 1861, revenu le 22 août 1862. A l'Hôtel-Dieu, de 1862 à 1863. Chargé de la philosophie, au Collège, de 1863 à 1868; au Grand Séminaire, du dogme, de 1868 à 1874, puis de l'économat, de 1874 à 1878. **Directeur du Collège, de 1878 à 1889.** Curé de St-Jacques de 1889 à 1894. Curé de Notre-Dame, de 1894 à 1895. Décédé le 27 février 1895.



M. D. Lalanne
Directeur actuel

1889 à 1903—M. FERDINAND-LOUIS LELANDAIS.
(14e) Né à Nantes, le 27 septembre 1853. Ordonné le 15 juin 1878. Arrivé au Canada, le 14 septembre 1883. Professeur au Grand Séminaire jusqu'en 1889. **Directeur du Collège de 1889 à 1903.** Directeur du Grand Séminaire de 1903 à 1918,—puis chapelain de l'Hôtel-Dieu.

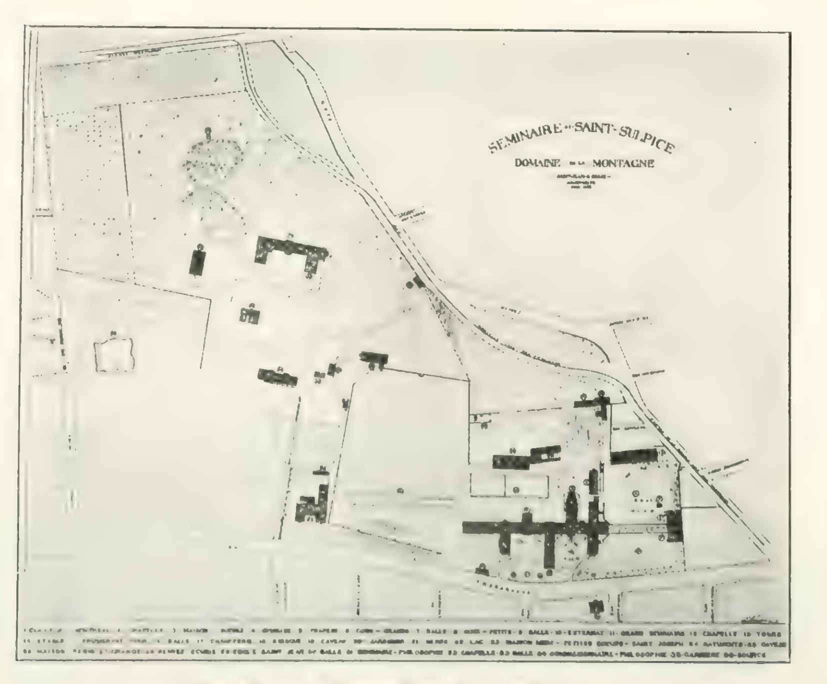
1903 à 1913—M. CHARLES-RENE LABELLE.
(15e) Né le 19 décembre 1862, à Sorel. Prêtre le 18 décembre 1886, en France. Revenu le 26 juillet 1887. Professeur au Collège de 1887 à 1893. Vicaire à Notre-Dame, de 1893 à 1903. **Directeur du Collège de 1903 à 1913.** Actuellement curé de Notre-Dame.

1913—M. CHARLES-EMERY-DOSITHEE LALANNE.
(16e) Né à Sherbrooke, le 28 octobre 1870. Ordonné le 21 septembre 1895. De retour d'Europe le 16 juillet 1898. Professeur au Collège de 1898 à 1911. Fondateur-directeur de l'Ecole St-Jean-l'Evangéliste de 1911 à 1913. **A cette date Directeur du Collège.**

LISTE DES PROFESSEURS SULPICIENS

Aoustin (Joseph) 1844-1845.
Arraud (Jacques-Victor) 1828.
Baile (Joseph-Alexandre) Rhét. 1827-1830. Dir. 1830-1846.
Barbarin (Arsène-Lazare) Rhét. et Phil. 1842-1844.
Bardey (Claude-Joseph) 1845-1848.
Bastien (Joseph-Grégoire) Econ. et prof. 1903-1910.
Baveux (Jean-Claude-Léonard) 1828, 2 ans et demi.
Bédard (Marie-Hercule) Econ. et prof. 1874-1887.
Belcourt (Edmond) 1916.
Bentley (Titus-Joseph) Phil. 1862.
Bernard (Louis-Prosper-Adhémar) 1886-1888.
Bienvenu (Hippolyte, Fontaine dit) 1842?
Billion (Louis-Léon) Prof. de sciences 1850-1859.
Bonin (François) 1821?
Bouhier (Louis-Jos.-Marie-Emmanuel) 1896-1906.
Brasseur (Jean-Baptiste) 1879-1887.
Bray (John) 1881-1883.
Callaghan (James) 1877-1878.
Campeau (Pierre-Augustin) Econ. 1870-1885.
Carrée (Joseph-François-Xavier Yves-Marie) 1902-1913.
Chalbos de la Folgère (Jean-Antoine-Sabin-Casimir) 1850 parti.
Chambon (Guillaume) arrivé 1733 (maître du latin).
Charrier (Stanislas-Félix-Marie) Prof. et écon. 1881-1894.
Chicoisneau (Jean-Baptiste-Jacques) 1796-1806 Dir.
Creitte (Charles) 1758-1760 (maître de latin).
Curatteau de la Blaiserie (Jean-Baptiste) 1767-73, 1773-89.
Deguire (Pierre) Philosop. 1863-1868. Directeur 1878-1889.
Delavigne (Jules-Claude) Phil. et rhéto. 1851-1864. Directeur 1871-1878.
Denis (Louis) 1888-1894.
Denis (Pierre-Paul) Prof. (B.L. et R.) 1844? Directeur 1854-1859.
Dimberton (M.-Jos.-François-Léon) 1890. 1903-1907 prof. adj. de rhéto. 1907-19 B.-Lettres.
Dubeau (Arthur) 1912-1916.
Dumont (Paul-Constant) 1887-1888?

Dupret (François-Hippolyte)
1886-1895 Econome.
1896-1899 Prof.
Fay (Claude)
24 déc. 1823-1828.
Filiatrault (Jean-Emmanuel)
1870-1882.
Fournet (Pierre-Auguste)
1894-1910.
Foville (Paul de) 1887-1895?
Gagnon (Cyrille-Hormisdas)
1898-1903.
Gaiffe (Jacques-Antoine) 1800?
Garnier des Garets (Guillaume-Marie de) 1796?-1802.
Gauthier (Joseph-Henri)
1888-1898.
Gazé (Jean-André-Joseph)
1907-1911.
Giband (Antoine)
1856-1858 Rhétorique.
Giroux (Alphonse-Eusèbe)
1910-1915.
Goileau (Eugène) 1904.
Guindon (Pierre-Adolphe-Arthur) 1897-1906.
Hamel (Georges-Antoine)
1910-1913.
Hébert (Joseph-Charles-Onésime) 1888-1890.
Houdet (Antoine) 1796-1826.
Jaunâtre (Alex.-Marie-Clément) 1903-1914.
Labelle (Charles-René)
1887-1893, 1903-1918.
Labrosse (Joseph-Marie-Eugène) 1894-1896.
Lafontaine (Louis-Joseph-Urgel) 1891-1893.
Lajoie (Marie-Philippe-Auguste) 1893-1902, 1915.
Lalanne (Charles-Emery-Dosithée) 1898-1911, 1913.
Laliberté (Joseph-Flavien)
1878 Rhéto. Préfet.
Lalonde (Joseph-Delphée) 1903.
Larkin (John)
1827?-1840 Phil.
Larose (Eugène) 1915.
Larré (Sauveur-Romain)
1828-1853?
Larue (Jean-Baptiste-Benoit)
1852-1856 B.-L.
Leclerc (Henri) 1915.
Lefebvre (Daniel-Joseph)
1858-1871 prof. et écon.
1871-1872 Directeur.
Lelandais (Ferdinand-Louis)
1889-1903.
Lenoir-Rolland (Charles-Octave) 1852.
1859-1871 Directeur.
Lepoupon (Louis-Marie)
1885-1886.
Léveillé (Marie-François-Xavier Joseph) 1877-1878.
Lévesque (Charles-Démétrius)
1875-1876 Philos.
Maillet (Joseph-Célestin)
1867?-1876.
Many (Victor-Nicolas)
1876-1883 Philos.
Marchand (Jean-Baptiste)
1788-1796 Directeur.
Maurault (Jean-Léon-Olivier)
1913-1915.
Moreau (Joseph-Eugène)
1907-1911.
Mouly (Jean-Baptiste-Louis-Justin) 1890-1898, 1900-1909, 1914.
Moyen (Jean) 1859-1874.
Nadeau (Hector) 1917.
Nercam (André)
1846-1850 Philos.
1850-1854 Directeur.
Orban (Alexis-Jules)
1876-1888 Sciences.
Palatin (Jacques) 1851-1861.
Palin d'Abonville (Clément-François) 1867-74, 1876-80.
Parent (Joseph-Théophile)
1863-1868.
Pellissier (Luc) 1848-1849.
Perrault (Joseph-Julien)
1850-1853.
Pinsonneault (Pierre-Adolphe)
1841.



PLAN DES MAISONS DE LA MONTAGNE

Porcher (Jean-B.-Marie-Joseph-Théophile) 1894.
Portier (René-Marie) 1879-1903.
Prévost (Michel-François-Hyacinthe) 1846.
Puau (Florimond-Ferdinand-Augustin) 1905.
Quiblier (Joseph-Vincent) 1825-1828 Philos. 1828-1830 Directeur.
Regaudie (Louis) 1892.
Regourd (Louis) 1850-1852 économe.
Richard (Jackson-John) 1817.
Rivière (Claude) 1794 (prof. de rhétorique p. 20 ans).
Roinard (Eug.-Marie-Auguste) 1888-1893 Philos.
Roque (Jacques-Guillaume) 1806-1828 Directeur.
Rothureau (Mathurin-Louis) 1883-1886 Philos.
Rousseau (Pierre) 1854-1855, 1864-1885 Rhétorique.
Roy (Joseph-Antoine) 1908-1909.
Roy (Emile) 1917.
Sattin (Antoine) 1794.
Schlickling (Jean-Pierre) 1879-1898.
Sentenne (Léon-Alfred) 1858-1863.
Séry (Germain-Joseph-Philippe) 1828-1840? Rhétorique.
Simon (Julien-Marie) 1891.
Singer (Joseph-Auguste) 1856.
St-Jean (Joseph-Stanislas) 1890-1904.
Thavenet (Jean-Baptiste) 1809?-1815?
Thibaud (Jean-Baptiste) 1874-1879.
Toupin (Joseph) 1839-1851.
Tranchemontagne (Alfred-Edouard) 1865-1866.
Tranchemontagne (Stanislas-Remi) 1892-1897.
Troie (Narcisse-Amable) 1868-1875 Philos.
Urique (Pierre-Albert) 1886-1896 Philos.
Villeneuve (Léonard-Vincent-Léon) 1846-1850 Directeur.
Waddell (Désiré-Marie-Joseph) 1909.

COUTUMIER DU COLLÈGE ACTUEL

Horaire d'une semaine ordinaire

LUNDI et VENDREDI:—5 h. 25: lever;—5 h. 45: du dortoir à la chapelle, prière, méditation;—6 h: messe, action de grâces, étude (leçons).—7 h. 40: fin de l'étude, déjeuner, récréation;— 8 h. 19, classe;—10 h. 15: récréation;—10 h. 30: étude (1 h. pour devoir, ½ h. pour leçons)—11 h. 55: visite au St-Sacrement, dîner, récréation.—1 h. 30: étude (leçons);— 2 h.: classe;— 4 h. collation, récréation;—4 h. 45: étude (devoir);— 6 h. 30: chapelet et lecture spirituelle. (Dans la division des petits: 4 h. 45: chap. et lecture spir., étude). 7 h.: souper, récréation;—8 h. 15: prière, coucher.

MARDI: Congé de Semaine:—1: Grand congé (pendant les mois de septembre, octobre, fin d'avril partir de la semaine du 15, pourvu que ce soit après Pâques, mai et juin): 5 h. 25: lever, etc., étude;—7 h. 40: déjeuner, récréation;—10 h. 45: étude (libre) etc., récréation;—1 h. 55 fin de la récréation, préparation à la promenade, promenade; au retour, collation, récréation;—5 h. 30: étude, etc. En **mai** et en **juin**, quand on va souper à N.-D. de Grâces: 2 h. étude; 3 h. chapelet et lecture spirituelle (ou mois de Marie); souper à 6 h.

2e Petit congé:—(novembre, avril) 8 h. 15: classe;—9 h. 45: récréation;—10 h.: classe de chant;—10 h. 30: étude, etc.;—5 h. 15: étude, etc. (S'il n'y a pas de classe de chant, la récréation dure ¾ d'h. Les petits ont l'étude à 10 h.; classe de chant à 10 h. 30; étude à 11 h.)

MERCREDI:—Le lever est à 5 h. 55; avant déjeuner, l'étude est diminuée d'une ½ heure.

JEUDI: Composition. Congé:—7 h. 25, fin de l'étude, déjeuner, etc;—8 h. 15: classe, composition;—10 h. 40: fin de la classe, récréation;—10 h. 45: lecture des notes, récréation, etc., comme mardi, l'étude du soir commence toujours à 5 h. 15.

SAMEDI:—11 h. 45: fin de l'étude, classe de chant, dîner. Confession pendant l'étude de 10 h. 30 pour les externes et de 4 h. 45 pour les pensionnaires.

DIMANCHE:—5 h. 35 lever;—6 h.: prière, messe (de congrégation) etc.;—7 h. 15: déjeuner, récréation;—8 h. 15: étude (catéchisme); 9 h.: grand'messe, récréation;—11 h. catéchisme en classe;—12 h: dîner, récréation;—2 h.: étude (libre);—3 h.: vêpres, récréation;—5 h. 15: étude, etc.

Retraite

MERCREDI:—4 h. 30: sermon, salut, étude (temps libre);—6 h. 30: chapelet, etc.

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI:—5 h. 25: lever, méditation à la salle des exercices, étude (temps libre). (Les servants de messe et ceux qui veulent communier descendent à la chapelle après la méditation).—7 h. 15: déjeuner (silence), récréation;—8 h: messe, temps libre;—9 h. 30: sermon, récréation (¼ d'hr) temps libre, etc.—1 h. 45: chapelet, conférence, temps libre;—3 h. 45: récréation;—4.30 sermon, salut, temps libre;—6 h. 45: lecture spirit.;—7 h.: souper, etc.

DIMANCHE:—Messe de communauté. — Grand'messe à 9 h. 30. — Sermon après Vêpres. — Etudes à 2 h. 15 et à 6 h. 15. — (Chapelet au commencement de l'étude, pas de lecture spirituelle).

Fêtes et exercices religieux

L'horaire des jours de fête est à peu près celui du dimanche.

3e Dimanche de chaque mois:—Chapelet pendant le salut. L'étude du soir commence à 5 h. 30. Même chose chaque dimanche d'octobre.

1er Vendredi de chaque mois:—Horaire du vendredi ordinaire. Chaque professeur, avec sa classe, fait ½ h. d'adoration, pendant l'étude ou la classe, à l'heure assignée.—à 6 h. 30: fin de l'étude, chapelet et salut.

Sépulture d'un Sulpicien

5 h. 35:—Lever, prière à la chapelle (communion), étude;—7 h. 15: déjeuner. — Service à Notre.Dame à 8 h. 30. — Au retour, pas d'étude, sinon libre.

Jours de messe chantée au collège: étude avant déjeuner un peu plus courte.

Examens oraux

Le jeudi précédent:—Pas de composition; 8 h. 15: classe; 10 h. 15: lecture des notes, récréation (¼ h.), études. Les examens commencent dans chaque classe assez tôt pour être tous finis à 10 h. 10 le 7 déc. (1er trim.), le 16 mars (2e trim.), la veille de la sortie (3e trim.). Dès qu'une classe a commencé, tous les élèves suivent l'horaire suivant: (on chante le Veni Creator à la messe, dès le 1er jour, même si les examens ne doivent commencer que le soir.—L'horaire change seulement avec la 1ère séance).—De 8 h. 15 à 10 h. 15: examens (en classe); 10 h. 15: récréation; 11 h.: étude, etc. De 2h. à 4 h: examens; — 4 h.: récréation; — 5 h. 15: étude, etc.

Le mardi pendant les examens:—8 h. 15 à 10 h. 15: examens;—11 h.: étude (pas de chant).

Le jeudi:—8 h. 15 à 10 h. 15: examens; 11 h.: étude (pas de notes); P.M.: promenade.

Le dimanche:—Pas de catéchisme, pas d'étude avant grand'messe; 11 h.: étude; 5 h. 45: étude.

Le 7 décembre et le 16 mars:—10 h. 15: fin des examens, récréation, dîner. A 2 h.: classe; à 3 h.: récréation; 4 h. 45: étude, etc.

Le dimanche suivant les examens des cours princip:—Pas de catéchisme ni étude avant la grand'messe. Etude à 11h. et 3 h. 15. (à 11h. conseil: notes trim.).

Le mardi congé pendant les examens des cours spéciaux: Pas de classe de chant. Les examens des cours spéciaux se passent après le 8 décembre et le 17 mars, et avant ceux des cours princip. au 3e trim., sans déranger l'horaire général de la communauté. Les notes en sont lues après la classe du matin d'un jour ordinaire ou après les notes de semaine, le jeudi.

Congés de sortie

Ils ont lieu au jour fixé par M. le Directeur (mardi ou jeudi).

1o Congé ordinaire:— 7 h. 45: déjeuner (même le jeudi) — 8 h. 15 à 9 h. 15: classe; — 9 h. 15 à 11 h. 15: étude pour ceux qui ne sont pas sortis. [A 9 h. 15: 1e sortie (billets rouges):—à 10 h. 15: 2e sortie (billets bleus);—à 11 h. 15: 3e sortie;—à 1 h. 15: 4e] à 11 h. 15: récréation, etc. De 1 h. 30 à 4 h. 30: retenue des 7. (Devoir, de même qu'à l'étude de 9 h. 15 à 11 h. 15).

A 2 h. promenade pour ceux qui ne sont pas en retenue et cependant ne sortent pas; à 5 h. 15: rentrée;—5 h. 30: étude, etc.

2o **Congé extraordinaire:** (octobre, février) : 5 h 20: lever; 5 h. 45: prière, etc., vers 6 h. 30: sortie de la 1e catégorie;—7 h. 30, etc., les autres, tous avant dîner, pas d'étude pour personne;—6 h.: retour;—6 h. 30: lecture spirituelle.

Quelques règles générales pour les semaines extraordinaires

Le congé de semaine (horaire du mardi) peut être déplacé, il n'est jamais supprimé. — On n'a **jamais plus de deux** congés dans une semaine. — Le congé de sortie, un jour de fête, certains congés extraordinaires suppriment la composition et son congé. En ce cas, le congé de semaine se prend à un jour convenable et la lecture des notes est faite en chaque classe, le vendredi, par M. le Directeur. (Cette lecture en classe ne doit pas avoir lieu plus de deux fois de suite; la 3e fois, elle se ferait en public après la classe du vendredi). Le retard du lever (du mercredi matin ordinaire) ne suit pas nécessairement le congé de semaine, mais toujours le 1er congé de la semaine. — Quand le congé de semaine est déplacé, on évite d'avoir classe trois jours de suite.

Mois de septembre

Jeudi (1er qui suit le 1er septembre):—6 h. p.m.: Rentrée. — 6 h. 30: chapelet et lecture spirituelle;—7 h.: souper, récréation; —8 h. 15: prière, etc.

Vendredi:—5 h. 55: lever;—6 h. 15: prière à la chapelle, communion et action de grâces (récréation);—6 h. 50: déjeuner;—7 h. 15: Départ pour N.-D. de Bonsecours (messe, petit salut), retour vers 10 h., récréation;—12 h.: dîner, récréation;—5 h. 45: étude;—6 h. 15: lecture spirituelle;—6 h. 30: chapelet devant le St-Sacrement et salut. (Si ce n'est pas le 1er vendredi du mois, 6 h.: étude;—6 h. 30: chapelet et lecture spirituelle;—7 h: souper).

Samedi:—5 h. 55: lever, etc., étude, etc.;—8 h. 15: classe;—10 h. 15: récréation;—10 h. 45: étude, etc. (Parfois, classe de chant à 11 h. 45);—3 h. 30: fin de la classe, récréation;—5 h: étude (confessions).



Aux confins du jardin
(Tableau de M. Georges Delfosse)

Dimanche:—6 h.: messe de communauté, suivie de récréation.—Offices aux heures ordinaires.—Etudes à 11 h. 15, 2 h. et 5 h. 30.—(Conférence préparatoire à la retraite: 11 h. 15 pour les grands, 2 h. pour les petits).

Lundi:—Régulier.

Mardi:—1er congé de l'année (extraord.); étude avant déjeuner seulement.

Mercredi:—3 h. 30: fin de la classe, récréation, retraite.

Mois d'octobre

Chaque jour, exercice du Rosaire:—6 h. 30: fin d'étude, lecture spirituelle;—6 h. 45: exercice du Rosaire, souper, récréation;—8 h. 20: fin de récréation, prière, etc.

1er dimanche:—Procession du Rosaire après les Vêpres qui commencent à 2 h. 30.

Mois de novembre

1er: Toussaint:—Etudes à 11 h., 2 h. 15, 5 h. 30.—Salut à 6 h. 30.

2: Les Morts:—6 h. 15: étude (pour ceux qui ne communient pas);—8 h. 15: étude;—9 h.: grand'messe, récréation;—11 h.: étude, etc.;—P.M.: classes ordinaires.

21 novembre: Présentation de la S.-V.—5 h. 35: lever, etc. (½ h. ou ¾ h. d'étude);—7 h. 30 (ou 45): déjeuner, récréation;—10 h. 15 (ou 30): étude, etc. Promenade;—5 h. 30: étude;—6 h.: chapelet et salut;—6 h. 30: souper.—Vers 7 h. 15: séance de Ste-Cécile;—Vers 8 h. 30: prière, etc. (En 1912: lever 5 h. 25; étude du soir 5 h. 15).

Mois de décembre

8 décembre: Immaculée Conception—Etude à 11 h., 2 h. et 5 h. 45 (chapelet) sermon après les Vêpres (pas de lecture spirituelle).

24 décembre:—La classe du soir finit à 3 h. 50 et tous les exercices sont avancés d'une ½ h.—A 11 h. 40, lever pour la messe de minuit.

25 décembre: messe de minuit:—sortie de la chapelle après la communion de la 2e messe;—réveillon:—récréation (¼ h.);—coucher.—6 h. 10: lever;—7 h.: prière (salle des exercices), déjeuner, récréation, dîner, récréation;—2 h. 30: Vêpres, récréation;—5 h. 30: étude;—6 h. 30: chapelet;—6 h. 45: souper;—7 h. 45 ou 8 h.: prière, etc.



Collège de Montréal. - Le Corridor d'entrée

26 décembre:—Lever à 5 h. 55.

29 décembre:—3 h. 30: fin de la classe, adresse, récréation;—5 h: étude.

30 décembre:—5 h.: lever, etc.—Après la messe, vers 6 h. 15: VACANCES.

Mois de janvier

Le 7:—Rentrée à 8 h.;—8 h. 15: prière, etc.—(Le souper a lieu à 6 h. 30).

Le 8:—Lever à 5 h. 55; jour de classe ordinaire.

Mois de février

Le 2: Fête du Collège:—Grand'messe à 10 h.;—Vêpres à 3 h. (sermon).—Etude à 5 h. 45 (chapelet).—Souper à 7 h.

Mercredi des cendres:—(février ou mars):—5 h. 55: lever, prière, étude (messe pour communiants);—7 h. 30: déjeuner;—9 h.: grand-messe;—10 h. 30: étude, dîner.—Soirée ordinaire. (Mardi et jeudi ordinaires).

Mois de mars

Le 17: St-Patrice: Congé sans étude.

Le 25: Annonciation: Salut du St-Sacrement à 6 h. 30.

SEMAINE SAINTE (mars ou avril).

Dimanche des Rameaux:—Messe de congré.—8 h. 30: grand-messe; pas d'étude avant dîner;—2 h.: chemin de la croix, étude;—3 h.: Vêpres, etc.—5 h. 15: étude, etc.

Mercredi saint:—11 h. 45: classe de chant;—3 h. 30: fin de la classe, récréation;—4 h. 30: ténèbres, récréation;—6 h.: étude;—6 h. 30: lecture spirituelle, etc.

Jeudi saint:—5 h. 35: lever;—6 h. 15: messe, déjeuner, récréation;—9 h.: étude;—10 h. 15: récréation;—10 h. 45: étude, visite au St-Sacrement, etc.;—1 h. 15: fin de la récréation; visites aux reposoirs;—4 h. 40: ténèbres, etc., comme mercredi.—(Cérémonie à la cathédrale: 8 h.).

Vendredi saint:—5 h. 35: lever, prière à la chapelle;—6 h. 15: étude;—7 h. 15: déjeuner, récréation;—8 h. 30: messe, récréation;—11 h.: étude, etc.—2 h.: chemin de la croix;—2 h. 30: étude;—3 h. 30: récréation;—4 h. 30: ténèbres, etc.

Samedi saint:—5 h. 35: lever, prière;—6 h. 15: étude;—7 h. 15: déjeuner;—8 h. 30: messe, récréation, dîner, etc.—2 h.: étude;—3 h.: complies, récréation;—6 h. 30: lecture spirituelle, etc.

Dimanche de Pâques:—5 h. 35: lever, etc. (pas de congrégation); —9 h.: grand'messe;—11 h.: étude;—1 h. 45: fin de la récréation;—2 h.: départ pour Notre-Dame où Vêpres à 3 h.—6 h. 30: souper.

Mois d'avril

Séance littéraire (avril ou mai):—7 h. 45: déjeuner, récréation; —9 h.: séance, récréation;—5 h. 15: étude.

30 avril:—5 h. 55: fin de l'étude, sermon, chapelet, salut pour mois de Marie.

Mois de mai

Chaque soir:—Exercices du mois de Marie à la chapelle à 6 h. 30. (Pas de lecture spirituelle).

Au 1er jour de congé:—Pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours: 5 h. 10: lever, prière à la salle des exercices;—5 h. 45: départ;—vers 8 h.: retour, déjeuner, récréation. Une heure d'étude dans la journée. (S'il y avait confirmation à Bonsecours, 4 h. 55: lever).

Dans un congé (fin mai)—Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes (chapelet, sermon, salut).

Le 31:—A 6 h.: cérémonie de clôture du mois de Marie.

QUARANTE-HEURES

Dimanche avant l'Ascension:—Messe de communauté (pas de congé).—9 h. 30: grand'messe, récréation, dîner, etc.;—2 h.: étude;—3 h.: Vêpres;—5 h. 15: étude;—6 h. 30.: mois de Marie.

Lundi:—5 h. 55: lever, prière, messe, étude;—7 h. 45: déjeuner;—8 h. 30: classe;—10 h.: fin de la classe;—10 h. 30: étude, etc.—1 h. 45: étude;—2 h. 30: classe;—4 h.: fin de la classe, récréation;—5 h: étude; —6 h. 30: mois de Marie. (Adoration comme le 1er vendredi).

Mardi:—5 h. 35: lever, messe pour communiants, étude;—7 h. 30: déjeuner;—9 h. 30: grand'messe, récréation, dîner.—P.M.: congé sans étude.

Mercredi des rogations:—Litanies (étude un peu plus courte). Le lundi aussi.

Mai — Juin

Jeudi:—Ascension. Etudes à 11 h., 2 h. et 5 h. 30.

Dimanche de la Pentecôte:—(Pas de congrégation):—Etudes à 11 h. 15, 2 h. 15, et 5 h. 30.

Samedi des Quatre-Temps:—Ordination: 5 h. 25: lever, prière, communion, récréation, déjeuner;—vers 6 h. 30: départ;—11 h. 15: étude;—P.M.: ordinaire.

Dimanche de la Trinité:—S'il y a 1ère messe chantée au Collège, pas de catéchisme (études à 11 h., 2 h., 6 h. 15).

Jeudi de la Fête-Dieu:—9 h. 30: fin de la classe, procession du St-Sacrement au Grand Séminaire; récréation, dîner, congé du jeudi. P.M.: ordinaire.

Dimanche de l'oct. du St-Sacrement:—Après la messe de communauté, récréation;—8 h.: déjeuner;—9 h. (9 h. 15):départ pour la procession; vers 1 h. 30: retour, dîner, récréation; pas d'étude;—5 h: salut du St-Sacrement (pas de Vêpres), récréation;—6 h. 30: chapelet et lecture spirituelle. (Durée du parcours: de 10 h. à 12 h. 30 environ).

Chaque jour de l'oct. du St-Sacrement:—Salut à 4 h., récréation jusqu'à 5 h. 15, étude, etc.

Fête du Sacerdoce (Vie intér.) de N.-S., offices au Grand Séminaire. Grand'messe à 9 h. 30. Vêpres à 3 h. Catéchisme ordinaire.

Mois de juin

Le 3, fête du Roi:—Grand congé: étude avant déjeuner seulement.

Fêtes de M. le Supérieur et de M. le Directeur:—Grands congés sans études.

La veille de la sortie:—Examens oraux finissent à 10 h. 15 a.m. (les examens de cours spéciaux ont eu lieu avant les autres), récréation jusqu'à 3 h.;—3 h.: notes, récréation.

Jour de la sortie:—4 h. 55: lever, etc.;—9 h.: distribution des prix suivie du dîner au réfectoire des grands pour ceux qui ne partent pas tout de suite.

VACANCES

PROGRAMME DES ÉTUDES

Classe de Rhétorique

INSTRUCTION RELIGIEUSE:—**Randanne**, Dogme; Evangiles.

LANGUE LATINE:—Thèmes, discours, vers, versions dictées. — **Monier**, Pères latins; Cicéron, principaux discours; **Tacite**, Annales I, II; Conciones selectae; **Horace**, Odes, Satires, Epîtres. —Histoire littéraire **(Bizeul et Boulay)**, Prosateurs.

LANGUE GRECQUE:—**Maunoury**, Anthologie (révision).—**St-Basile**, **St-Grégoire de Naz.**, **St-Chrysostome**, discours choisis; **Thucydide**, extraits; **Platon**, Criton, Apologie de Socrate, Phédon; **Démosthène**, Philippiques, Discours sur la couronne.—Histoire littéraire **(Bizeul et Boulay)**, Prosateurs.

LANGUE FRANÇAISE:—**Verniolles**, Cours de rhétorique.—Discours, analyse et critique oratoires.—**Pascal**, Pensées; **La Bruyère**, Caractères; **Bossuet**, Oraisons funèbres; **Fénelon**, Dialogues sur l'éloquence, Lettres à l'Académie; **Massillon**, Petit Carême; **Feugère**, Morceaux choisis des prosateurs du XIXe s.; **Ricquier**, Elocution.—Histoire littéraire **(Tivier-Labriolle)**, Prosateurs.

LANGUE ANGLAISE: — **Siret-Elwall**, Grammaire (révision). — **Leclair et Sévrette**, Thèmes; Discours; **Sadler**, Manuel de conversations (2ème p.).—**Shakespeare**, Hamlet; **Irving**, Stratford-on-Avon, The Legend of Sleepy Hollow; **Burke**, Conciliation with America (traduction, analyse, dérivation).

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE:—Hist. du Canada; Hist. contemporaine, **Gagnol**; Géogr. correspondante.

MATHEMATIQUES:—Géométrie des **Frères**.

Classe de Belles-Lettres

INSTRUCTION RELIGIEUSE:—**Randanne**, Dogme; Evangiles.

LANGUE LATINE:—Thèmes, narrations vers, versions dictées. — **Monier**, Pères latins; **Cicéron**, De Amicitia, De Senectute, Lettres; **Sénèque**, Lettres à Lucilius; **Pline**, Lettres; **Tacite**, Vie d'Agricola, Moeurs des Germains; Narrationes selectae; **Virgile**, **Enéide**; **Horace**, Art poétique.—Histoire littéraire **(Bizeul et Boulay)**, Poésie.

LANGUE GRECQUE:—Anthologie; versions et thèmes. — **Dübner**, Pères grecs, extraits pour 2de; **Xénophon**, Entretiens mémorables, Vie de Socrate, Anabase; **Plutarque**, Vies; **Homère**, Iliade; **Sophocle**; Euripide. — Histoire littéraire **(Bizeul et Boulay)**, Poésie.

LANGUE FRANCAISE:—**Urbain**, Cours de littérature.—Composition et analyse.—**La Fontaine**; Boileau, Art poétique; **Fénelon**, Télémaque; Théâtre classique; **Feugère**, Morceaux choisis du XIXe s.; **Ricquier**, Elocution.—Histoire littéraire **(Tivier-Labriolle)**, Poésie.

LANGUE ANGLAISE: — **Siret-Elwall**, Grammaire. — **Leclair et Sévrette**, Thèmes; Narrations, descriptions; **Sadler**, Manuel de conversations, (2de p.). — **Irving**, Christmas Stories; **Newman**, Callista; **Tennyson**, Enoch Arden (traduction, analyse).—**Saillard**, Histoire de la littérature.

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE: — Gagnol, Hist. moderne; Géogr. correspondante.

MATHEMATIQUES:—Géométrie des **Frères**.

Classe de Versification

INSTRUCTION RELIGIEUSE:—**Randanne**, Morale; Evangiles.

LANGUE LATINE:—Grammaire du **Petit Séminaire de Montréal**, Versification; Traité d'élégance latine.—Thèmes, versions dictées. —**Monier**, Pères latins; **César**, De Bello Gallico; **Salluste**, Catilina, Jugurtha; **Virgile**, Bucoliques, Géorgiques, Enéide.

LANGUE GRECQUE:—Ragon, Grammaire. Thèmes sur la syntaxe; **Maunoury**, Anthologie (liv. 2,3).—**Dübner**, Pères grecs, extraits pour la 3ème; **Xénophon**, Cyropédie; **Lucien**, le Songe ou le Coq; **Elien**, Morceaux choisis; **Homère**, Odyssée.

LANGUE FRANÇAISE:—**Noël et Chapsal**, Grammaire; **Verniolles,** Art épistolaire.—Composition et style.—**Ragon**, Morceaux choisis; Théâtre classique; **Ricquier,** Elocution.

LANGUE ANGLAISE: — **Siret-Elwall**, Grammaire, Thèmes. — **Goldsmith**, The Vicar of Wakefield; **Irving**, Rip van Winkle; **Longfellow**, Evangeline (traduction, analyse). — **Sadler**, Manuel de conversations (1re p.).

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE: — **Gagnol**, Hist. du Moyen-Age; Géogr. correspondante.

MATHEMATIQUES:—Algèbre des **Frères.**

Classe de Méthode

INSTRUCTION RELIGIEUSE:—Catéchisme du diocèse; Evangiles.

LANGUE LATINE: Grammaire du **Petit Séminaire**, Méthode. — Thèmes dictés et d'imitation, versions dictées.—**Cornelius Nepos; Phèdre; Ovide**, Métamorphoses; **César**, De Bello Gallico; **Quinte-Curce**, Vie d'Alexandre.

LANGUE GRECQUE:—**Ragon**, Grammaire, Premiers exercices. — **Maunoury**, Anthologie (traduction, analyse et étude du texte grec du 1er livre).—**St-Luc**, Evangile, Actes; **Esope**, Fables; **Lucien,** Dialogues des Morts.

LANGUE FRANÇAISE:—**Noël et Chapsal**, Grammaire.—Orthographe, style et composition, élocution. — **Fénelon,** Télémaque. — Fleurs de la poésie canadienne.—Mythologie.

LANGUE ANGLAISE: —**Siret-Elwall**, Grammaire, Thèmes (2de p.), Versions (2de p.) : **Ollendorff**, Nouveau cours de langue anglaise; conversation.

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE. — **Gagnol**, Hist. romaine; Afrique, Asie, Océanie.

MATHEMATIQUES:—Arithmétique des **Frères.**

Classe de Syntaxe

INSTRUCTION RELIGIEUSE:—Catéchisme du diocèse; Evangiles.

LANGUE LATINE:— Grammaire du P. S., Complément des Eléments et Syntaxe.—Thèmes et versions dictés.—**Lhomond,** de Viris illustribus Romae; **Heuzet**, Selectae ex Profanis; **Phèdre,** Fables.

LANGUE GRECQUE:—**Ragon,** Grammaire, Premiers exercices.

LANGUE FRANÇAISE:—**Noël et Chapsal**, Grammaire.—Exercices d'orthographe et de style; analyse logique; élocution.—**La Fontaine**, Fables.

LANGUE ANGLAISE:—**Siret-Elwall**, Grammaire, Thèmes, Versions; **Ollendorff**, Nouveau cours de langue anglaise; conversation.

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE:—**Gagnol**, Hist. de la Grèce; Amérique, Europe.

MATHEMATIQUES:—Arithmétique des **Frères.**

Classe d'Eléments

INSTRUCTION RELIGIEUSE:—Catéchisme du diocèse; Evangiles.

LANGUE LATINE:—Grammaire du **Petit Séminaire de Montréal**, Eléments.—Thèmes et versions dictés.—**Lhomond**, Epitome historiae sacrae (traduction, récitation et thèmes d'imitation).

LANGUE FRANÇAISE:—**Noël et Chapsal**, Grammaire.—Exercices orthographiques; analyse grammaticale; élocution.—**La Fontaine**, Fables.—Fasquelle's French course (dans la section anglaise).

LANGUE ANGLAISE:—Thèmes, versions, conversations. — The Elementary Reader; **Ollendorff**, Nouveau cours de langue anglaise.

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE:—**Gagnol**, Hist. des peuples de l'Orient; Géogr. du Canada.

ARITHMETIQUE:—Opérations fondamentales.

STATUTS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE MONTRÉAL

TITRE I

But de l'Association

Art. 1.—Il est formé une association fraternelle entre les anciens élèves du Collège de Montréal, à l'effet de perpétuer leurs relations amicales et de se prêter une mutuelle assistance.

Art. 2.—L'assistance s'exerce sous forme de patronage moral ou sous forme de secours pécuniaires qui peuvent s'étendre aux veuves et enfants mineurs des anciens élèves, ainsi qu'aux élèves actuels.

TITRE II

Composition et Fonctionnement de l'Association

Art. 3.—Est admissible dans l'Association,—pourvu qu'il soit agréé (cf. Art. 19) par le Comité,—tout maître ancien ou actuel, et tout ancien élève ayant témoigné leur adhésion aux présents statuts par le versement de la cotisation annuelle, dont le montant est fixé à $2.00. Toutefois, le Comité Exécutif aura le droit de faire remise de ladite contribution ou de la réduire dans certains cas particuliers.

Le titre de Fondateur s'acquiert par un seul versement de $50.00, ou deux versements de $25.00.

Art. 4.—L'Assemblée Générale, composée de tous les associés, se réunit annuellement, et peut être convoquée extraordinairement par le Président du Conseil Général, ou s'il est absent ou empêché, par le Vice-Président. Elle entend le rapport annuel, arrête les comptes, et statue à la majorité des voix, sur les propositions du Conseil Général.

Art. 5.—Le Conseil Général est nommé par l'Assemblée Générale. Sauf pour la première élection, toute proposition pour faire élire quelqu'un membre du Comité Général, devra être précédée d'un avis de proposition mentionnant les noms, prénoms, occupations et adresses du candidat, du proposeur et du secondeur, et comporter l'acceptation écrite dudit candidat; et ledit avis de proposition devra être adressé par lettre recommandée, au moins un mois à l'avance, au bureau du Conseil Général. Au cas où il y aurait plus de noms régulièrement proposés que de membres à élire, l'élection des membres du Conseil Général se fera alors au scrutin secret. Il se compose de trente-quatre membres, dont un, le Directeur du Collège de Montréal, est de droit et à perpétuité Vice-Président honoraire. Il se réunit régulièrement deux fois par an,—les premiers mardis de mai et d'octobre,—et extraordinairement sur la convocation de son Président.

Il se renouvelle chaque année par tiers et par rang d'ancienneté. Ses membres sont indéfiniment rééligibles.

Le Conseil Général nomme chaque année, dans son sein, à la réunion qui suit l'Assemblée Générale, son Président et son Vice-Président, son Secrétaire, son Trésorier, son Vice-Secrétaire et son Vice-Trésorier. Ces dignitaires sont toujours rééligibles.

Ses délibérations sont arrêtées à la majorité des voix et ne sont valables que s'il y a neuf membres au moins présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Art. 6.—Le Conseil Général, 1o—nomme le Comité Exécutif; 2o—reçoit les rapports du Comité Exécutif pour les approuver, les modifier ou les rejeter; 3o—suggère au Comité Exécutif les mesures d'intérêt général; 4o—exerce un contrôle



LE VIEUX MUR DU JARDIN
(Tableau de M. Georges Delfosse)

efficace sur toute assistance pécuniaire dépassant cent dollars; 5o—fixe la date et le caractère d'une célébration annuelle (indépendante de l'Assemblée Générale).

Art. 7.—Le Comité Exécutif, 1o—s'occupe du recrutement; 2o—décide de l'admission des membres ainsi que des expulsions éventuelles,—avec recours, cependant, au Conseil Général; 3o—fixe la qualité des secours au-dessous de cent dollars; 4o—prend l'initiative de tout ce qui peut contribuer à atteindre le but de l'Association; 5o—exécute enfin tout ce qui a été décidé.

Art. 8.—Le Comité Exécutif est composé du Président, du Vice-Président, du Secrétaire, du Trésorier, du Conseil Général, et de quatre conseillers élus par le Conseil Général dans son sein.

Art. 9.—Le Président ou, en cas d'empêchement, le Vice-Président représente l'Association au dehors.

Le Secrétaire ou, à son défaut, le Vice-Secrétaire tient les procès-verbaux, fait la correspondance, et conserve le registre d'inscription des associés. Il rédige le rapport annuel qui, approuvé par l'Assemblée Générale, est, avec le compte-rendu du Trésorier, imprimé et envoyé à chaque associé.

Art. 10.—Le Trésorier ou, à son défaut, le Vice-Trésorier fait les recettes et les dépenses, rend à l'Assemblée Générale son compte annuel, préalablement vérifié et approuvé par le Comité Exécutif, et donne la situation de la caisse à chaque réunion soit de l'Assemblée Générale, du Conseil Général ou du Comité. Il est chargé des fonds, titres et valeurs, et ne peut faire de placement qu'en conformité avec l'article 981-O du Code Civil sur l'autorisation du Comité Exécutif. Il peut également se faire autoriser par le même Comité à rémunérer un aide dont les services lui seraient nécessaires, la rémunération devant être déterminée par le Comité Exécutif.

TITRE III

Distribution des Secours

Art. 11.—Le secret le plus absolu sur les demandes de secours est considéré comme un devoir d'honneur pour tout membre du Conseil et du Comité.

Art. 12.—La Comité Exécutif fixe la qualité de chaque secours. Tout Mandat ou chèque doit être signé par le Président ou, à son défaut, par le Vice-Président et le Trésorier.

Art. 13.—Les secours accordés dans le cours d'une année ne pourront dépasser le montant des intérêts du capital constitué par les fondations antérieures au 1er janvier, augmenté d'une portion des cotisations de l'année précédente—portion fixée par le Conseil Général, chaque année.

TITRE IV

Dispositions diverses

Art. 14.—Le fait de la souscription implique adhésion formelle aux Statuts et aux délibérations de l'Association.

Art. 15.—Est rayé d'office de la liste du Conseil et du Comité, et averti de sa radiation par le Secrétaire, tout membre qui aura manqué successivement à trois réunions.

Art. 16.—Est rayé d'office de la liste des Associés tout souscripteur en retard de deux ans pour sa cotisation. Néanmoins, il pourra être réadmis sur sa demande, aux conditions déterminées par le Comité Exécutif avec droit d'appel au Conseil Général. La radiation peut encore avoir lieu pour d'autres raisons valables, laissées à l'appréciation du Comité, toujours avec droit d'appel au Conseil Général.

Art. 17.—La convocation de l'Assemblée Générale devra être faite, huit jours d'avance, par le moyen que le Comité Exécutif jugera le plus pratique; la convocation du Conseil et du Comité, par lettre, trois jours d'avance.

Art. 18.—Deux élèves du Séminaire de Philosophie, ayant fait leurs études classiques au Collège, et deux élèves de Rhétorique, élus chaque année dans leur classe, peuvent être invités à l'Assemblée Générale et à la fête annuelle.

Art. 19.—Les élèves du Séminaire de Philosophie qui ne sont pas passés par le Collège de Montréal n'ont pas droit au titre d'ancien élève. Ne peuvent faire partie de l'Association que ceux qui ont passé plusieurs années au Collège de Montréal ou qui y ont fait au moins leur rhétorique; leur

admission devant, aussi, être sujette aux disposition de l'article 7.

Art. 20.—Il est fondé au Collège de Montréal, sous le nom de "Prix des Anciens Elèves", un prix annuel dont la nature et la valeur sont fixées tous les ans par le Comité Exécutif.

Art. 21.—Toute proposition portant addition ou modification aux présents Statuts devra être votée en Assemblée Générale, sur la prise en considération du Conseil Général auquel elle aura été préalablement soumise. Le Conseil ne devra s'occuper que des propositions qui lui auront été soumises un mois au moins avant l'Assemblée Générale.

Art. 22.—Les communications, adhésions ou demandes de secours, doivent être adressées au Secrétaire du Comité Exécutif.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE MONTRÉAL

(Fondée le 15 décembre 1916)

Comité Exécutif

(14 novembre 1917)

Président: François-Joseph Bisaillon, avocat C.R.
Vice-Président: J.-A. Bélanger, prêtre, curé de St-Louis-de-France.
Vice-Président honoraire: Dosithée Lalanne, p.s.s., direct. du Collège.
Secrétaire: Emilien Gadbois, avocat.
Vice-Secrétaire: Joseph Girouard, notaire.
Trésorier: Olivier Maurault, p.s.s.
Vice-Trésorier: Ernest Brossard, banquier.

Conseillers:—Henri Gauthier, p.s.s., curé de St-Jacques; Eugène Lafontaine, juge; Gérald McShane, p.s.s., curé de St-Patrice; Ernest Marceau, président de l'Ecole Polytechnique.

Conseil Général

(23 octobre 1917)

Prêtres:—MM. les abbés Henri Gauthier, Philippe Perrier, Avila Bélanger, Gérald McShane, Léonidas Perrin, Charles Beaudin, Olivier Maurault.

Juges:—Les honorables Eugène Lafontaine, Edmund Guerin, Husmer Lanctôt, J.-F. St-Cyr.

Avocats:—L'honorable Esiof Patenaude, MM. François-Joseph Bisaillon, Paul St-Germain, Jacques Cartier, Edouard Montpetit, Emilien Gadbois.

Notaires:—MM. Ernest Mathieu, Joseph Girouard, Joseph Lemire, Charles Roy.

Ingénieur:—M. Ernest Marceau.

Architecte:—M. Joseph Perrault.

Médecins:—L'honorable James Guerin, l'honorable Jean Girouard, MM. E.-Persillier Lachapelle, Emery Lalonde, J.-P. Roux, Frédéric Pelletier, William-James Derome.

Industriel:—M. Joseph Beaubien.

Banquier:—M. Ernest Brossard.

Journaliste:—M. J.-A. Hurteau.

Membres fondateurs

François-Joseph Bisaillon, Arthur Barcelo, †J.-A. Chauret, Arthur Décary, Albert Derome, Rupert Derome, Edmund Guerin, Emilien Gadbois, Husmer Lanctôt, Olivier Maurault, Esiof Patenaude, Philippe Perrier, Thomas Shahan, Paul St-Germain, Victor Thibaudier, Eugène Lafontaine, Edward-F. Hurley.

Membres

1846

Alfred-Narcisse Lepailleur, notaire

1856

Jean-Pierre Carreau, avocat

1857

†Alphonse Audet, lieutenant-colonel.

1862

Rémi Descarrie, curé de St-Henri.

Narcisse-Amable Troie, supérieur de Saint-Sulpice

1863

†E. Persilleur-Lachapelle, médecin

Eustache Prud'homme, notaire

1864

Louis-Elie Beauchamp, médecin

1867

Emery Lalonde, médecin

1868

Michael Guerin, négociant

1869

Marie-Herménégilde Charpentier, prêtre

Flavien Laliberté, p.s.s.

1870

Ph. Beauchamp, chanoine curé de la Pointe-Gatineau.

Cléophas Bernard, chanoine curé de Sorel

Joseph-Médard Emard, évêque de Valleyfield

Elphège Filiatrault, prêtre

Edmond McMahon, coroner et magistrat

E. Rodier, comptable

1871

F.-de-S. Bastien, avocat

François-Joseph Bisaillon, avocat

Hyacinthe Brisset, curé de St-Paul



Le Christ du Calvaire

Joseph Girouard, sr., notaire
J.-J.-E. Woods, médecin

1872

Frédéric-Alexandre Baillargé, curé de Verchères
Ernest Marceau, ingénieur civil
Aristide Meunier, curé de Sherrington
L.-A. Prud'homme, juge
J.-O. Roussin, curé de la Pointe-aux-Trembles

1873

Paul Bruchési, archevêque de Montréal
James Chaffers, curé de Beloeil
Husmer Lanctôt, juge
Xyste Posé, huissier
J.-C. Tennian, curé de Pawtucket

1874

J.-A. Bélanger, curé de St-Louis-de-France
Owen Clarke, curé à Providence
H.-J. Cloran, sénateur
L.-P. Fiset, médecin
Jean Girouard, médecin
James Guerin ,médecin
Eugène Lafontaine, juge
Edouard Lecompte, S.J.
C.-E. Marier, médecin
Alphonse Morin, avocat
Victor Thibaudier, v.g. curé de Gentilly

1875

†J.-A. Chauret, notaire, C.L.
Edmund Guerin, juge
Georges LePailleur, prélat domestique et curé de la Longue-Pointe

1876

Adhémar Bernard, p.s.s.
Thomas-J. Shahan, évêque de Germanopolis et recteur de l'Université de Washington

1877

Samuel-R. Tranchemontagne, p.s.s., curé d'Oka

1878

J.-B.-Victor Campeau, prêtre
Joseph St-Denis, prêtre liturgiste

1879

Jean-Baptiste Bourassa, prêtre
Charles Bruchési, avocat
Patrick Fallon, prêtre
Louis-Hector Filiatrault, p.s.s.
Edward-F. Hurley, prélat domestique
Elie-A. Latulippe, évêque d'Haileybury

1880

Philippe Garneau, prêtre
Wilfrid Hébert, p.s.s. procureur de St-Sulpice
René Labelle, p.s.s. curé de Notre-Dame
Charles Laforce, curé de Chambly
E. Mathieu, notaire

1881

Frédéric Bonneville, prêtre
Hector Chauvin, juge
James-F. Driscoll, curé de New-Rochelle
Cyriac Filiatrault, prêtre
Samuel Granger, s.j., curé de Caughnawaga
Hermas Langevin, curé de la Nativité
Charles Tessier, prêtre

1882

Guillaume Forbes, évêque de Joliette
John Forbes, évêque auxiliaire de l'Ouganda
Michael Looney, curé à Albany
Arthur Melançon, s.j.
Félix Sirois, curé de Ste-Luce

1883

Arthur Barcelo, curé de Midland
J.-C. Cadot, S.J.
Henri Gauthier, p.s.s. curé de St-Jacques
M. Lefebvre, médecin

Joseph Perrault, architecte
Maurice Roux, curé de St-Eusèbe
J.-D. Shannon, curé de Bellow's Falls

1884

A.-L. Garneau, au Sénat
Elisée Gravel, curé de l'Avenir
Ulric Lalonde, médecin
R.-T. Lamoureux, curé de Granby
J.-A. Reid, curé d'Hudson

1885

Joseph Beaubien, industriel
Onésime Bourdeau, curé de Manteno
Henri Bourque, S.J.
John-C. Brophy, curé de Ste-Agnès
Louis Coderre, juge

1886

J.-C. Allard, protonotaire apostolique, curé de Ste-Martine
Joseph-Grégoire Bastien, p.s.s.
Ernest Labelle, s.j.
Eugène Labrosse, p.s.s.
Pierre Piché, ingénieur civil
Eugène Primeau, avocat
W.-A. Wayland, gérant des Frais Funéraires

1887

John-Joseph Burri, curé d'Elsinore
Jérémie Decarie, avocat, M.P.P.
Albert Derome, curé de Huntingdon
J.-A.-C. Ethier, avocat C.R. et M.P.
Léonidas Perrin, p.s.s.

1888

Joseph-Adhémar Brien, médecin
Arthur Curotte, prêtre
Amédée Denault, journaliste
Napoléon Dubuc, prêtre
Léon Giroux, curé de Woonsocket
J.-A. Jacques, curé de Ste-Julienne
†Alphonse Mercier, Médecin
Frédéric Pelletier, médecin
Emile Roy, vicaire général de Montréal
Raphaël Trudeau, médecin

1889

Nazaire Bourbonnais, curé de Châteauguay
P.-J. Bourget, curé de St-Régis
F.-G. Caisse, curé de St-Luc
Jean-Baptiste Clément, p.s.s.
William-James Derome, médecin
Ludger Desjardins, curé de St-Colomban
Joseph Dupuis, prêtre, visiteur des écoles
Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal
Arthur Guay, curé de St-Jean-Berchmans
Napoléon Hurteau, curé de Ville-Emard
Joseph Meloche, curé de Vaudreuil
Roméo Neveu, p.s.s.
Camille Paquet, notaire
François-Xavier Tisseur, curé de Coteau du Lac

1890

Arthur Brossard, avocat
Théodule Bruneau, médecin
J.-B.-H. Giroux, O.M.I.
Dosithée Lalanne, p.s.s., directeur du Collège de Montréal
Arthur Lane, curé d'Albany (Ore.)
Walter Lewis, médecin
A. McGowan, O.M.I.
Joseph Morin, avocat
Paul Ostiguy, médecin
Pierre Roux, médecin
Paul St-Germain, avocat

1891

Fortunat Bourbonnière, avocat C.R.
Louis Boyer, avocat C.R.
Hormisdas Gagnon, p.s.s.
Vital Duhamel, p.s.s.

Philippe Perrier, curé du Mile-End

1892

Pierre-Alexandre Archambault, prêtre
J.-G. Beaubien, agent de change
A. de Grandpré, médecin
Ph. Desjardins, O.P.
U. Dupras, notaire
Jules Massicotte, chanoine curé des Trois-Rivières
Gerald McShane, p.s.s. curé de St-Patrice
Fortunat Morin, prêtre
Joseph Myre, médecin
Jean-Baptiste Ouellette, p.s.s.
M. Pilon, curé à Edmonton

1893

Ernest Brossard, gérant de banque
W. Dagenais
Orpha Deveaux, professeur de musique
Aegidius Fauteux, bibliothécaire de St-Sulpice
S.-W. Laroche, médecin
Anatole Martin, prêtre
Charles Roy, notaire

1894

J.-A. Baudouin, médecin
Wilfrid Bonnier, médecin
Alfred Cinq-Mars, avocat
Arthur Décary, curé de Fort-Kent
E.-A. Deschamps, prêtre
Adolphe Hurteau, avocat et journaliste
Esiof Patenaude, avocat
Sévère Renaud, curé de St-Bruno

1895

Alexandre Cinq-Mars, avocat
Francis Fauteux, avocat
Charles de Lamirande, prêtre, visiteur des écoles
Raoul Legault, O.M.I.
Joseph Saint-Cyr, juge
F.-Z. Simon, curé de Valleyfield
Ant. Trudeau, curé de St-Thomas-d'Aquin

1896

Edgar David, médecin
Urgel Demers, prêtre
Charles Emard, avocat
Eugène Gagnon, médecin
Arthur Gibeault, avocat
Eugène Latreille, médecin
Moïse Paiement, prêtre
J.-Wilfrid Pilon, avocat

1897

Célestin-Joseph Demers, O.F.M.
J. Dorais, vicaire de Valleyfield
Zénon Dupras, O.P.
Horace Gervais, médecin
Vincent Lamarre, comptable
D.-N. Legros, curé de Rivière-Beaudette
René Leroux, notaire
J.-A. Pilon, médecin
Rosario Richard, curé de Shirley
J.-A. Roy, p.s.s.

1898

J.-W. Caumartin, prêtre
O. Déguise, notaire
Victor Geoffrion, prêtre
Aimé Jasmin, O.M.I.
James S. McCrory, chanoine de Montréal
Albert O'Neil, O.F.M.
J.-E. Walsh, entrepreneur

1899

R.-H. Beaulieu, notaire
Henri Gadbois, médecin
Georges Gauthier, O.F.M.
Alphonse Gibeault, prêtre
Hercule Guay, prêtre
C.-H. Laliberté, curé de St-Joachim
Joseph Ménard, notaire
Edouard Montpetit, avocat et professeur
Eugène Moreau, p.s.s., directeur de l'école St-Jean
J.-V. Paquette, prêtre
Pierre Roy, prêtre
Alcée Tétreault, médecin

Arthur Vallée, avocat

1900

Jacques Cartier, avocat
Arthur Couture, notaire
Napoléon Deguire, O.F.M.
J.-E. Derome, notaire
Daniel Desrosiers, O.F.M.
J.-A. Dulude, prêtre
Frederick Elliott, prêtre
Aimé Leblanc, avocat
John-J. Macdonell, prêtre
Lionel Rondeau, employé civil

1901

Joseph Deslauriers, ingénieur civil
Henri Jasmin, prêtre
Gustave Lanctôt, avocat
William Lessard, prêtre
Eusèbe Meunier, O.F.M.
A. Prud'homme, comptable
J.-U. Robert, O.M.I.
Victor Robert, prêtre
Joseph Van Tighem, gérant de banque
Désiré Waddel, p.s.s.

1902

J.-Herman Archambault
J.-A.-P. Descarries, industriel
Antoine Marchand, comptable
Arsène Mullin, O.F.M.
Alexandre Prud'homme, avocat

1903

J.-A. Bariteau, notaire
J.-Charles Beaudin, prêtre
Hector Cypihot, M.D.
Adélard Harbour, chanoine curé
Joseph Hébert, prêtre
Gédéon Sanche, prêtre

1904

Pierre-J. Boivin, prêtre
Raymond Cloran, S.J.
Arthur Deschênes, prêtre
Henri Dorval, médecin
Arthur Dubeau, p.s.s.
Thomas Ducharme, notaire
J.-A. Fugère, prêtre
Joseph Gagnon, prêtre
Henri-A. Gibeau, ingénieur civil
Joseph Girouard, notaire
Avila Gravel, ingénieur civil
Joseph Guimont, ingénieur civil
Henri Leclerc, p.s.s.
Charles-Edouard Paquette, O.M.I.
Joseph Paquin, principal d'école normale
Frédéric Paré, O.F.M.
A.-H. Robert, médecin
Louis Roux, médecin
Arthur Viau, prêtre

1905

Alphonse Bayard, avocat
Armand Chaussé, prêtre
Rupert Derome, chirurgien
Emilien Gadbois, avocat
Adhémar Gagnon, médecin
Alphonse Gauthier, S.J.
Albert Labrèche, notaïre
Wilfrid Labrosse, p.s.s.
Joseph Lemire, notaire
Léandre Lippens, pharmacien
Adhémar Mailhiot, ing. civil
Olivier Maurault, p.s.s.
Archibald Parent, S.J.
Etienne Pepin, prêtre
Oscar Rolland, p.s.s.
Joseph Walsh, notaire

1906

Raoul Allard, p.s.s.
Médéric Barbeau, prêtre
Alphonse Beaudet, O.F.M.
Wm.-H. Cassidy, prêtre
Elzéar Cyr, ingénieur civil
Omer Deschênes, prêtre
Jacob-Yale Fortier, avocat
Joseph Fortin, prêtre
L.-A. Giroux, avocat et notaire
Aldéric Godbout, O.F.M.
Alphonse Gratton, ing. civil
Ernest Jasmin, notaire
Adélard Laliberté, prêtre
Rodolphe Langevin, notaire
Ubald Langlois, O.M.I.
Georges Laplante, O.F.M.
Georges Mongeau, S.J.
Tancrède Morin, comptable
J.-A. Pageau, prêtre
J.-A. Sicotte, notaire

1907

J.-A. Allard, notaire
Ernest Bouchard, O.F.M.
Anthime Desnoyers, O.M.I.
Oscar Gibeault, prêtre
Jean-Louis Lacasse, notaire
J.-A. Payment, prêtre
Louis-A. Roy, avocat

1908

Emile Bruchési, avocat
Sigefrid Chadillon, prêtre
Lucien Garand, médecin
Alfred Gervais, notaire
Charles-Auguste Labelle, prêtre
Eugène Larose, p.s.s.
Yvon Laurier, médecin-chirurgien
Médard Lemire, p.s.s.
Ludger Morin, prêtre
Lucien Potvin, prêtre
J.-A. Robert, pharmacien
Emile Roy, p.s.s.

1909

Edmond Belcourt, p.s.s.
Paul Bernard, comptable
Charles-Auguste Bertrand, avocat
Joseph-Horace Chabot, prêtre
Georges Chassé, E.E.M.
Noël Fauteux, avoc.-journaliste
Delphis Gamache, O.F.M.
Bruno-Adrien Joubert, prêtre
William Lacourse, prêtre
Sinaï Lamarre, avocat
Henri Lanthier, prêtre
Horace Lavigne, journaliste
J.-H. McDougall, prêtre
Hercule-J. Mérizzi, E.E.L.
Albert-Marie, Mignault, O.P.
J.-T. Trudeau, prêtre
Jean Trudel, avocat

1910

François-X. Archambault, prêtre
J.-Rousseau Bastien, notaire
Bernard Bourdon, avocat
John-L. Bourke, prêtre
Réginald-Rosaire Chéné, O.P.
N. Cléroux, pharmacien
Urbain-Marie Cloutier, O.F.M.
Ubald Déranleau, trappiste
Wilfrid Deschênes, E.E.L.
P.-B. Fleury, chirurg.-dentiste
Apollinaire Gagnon, O.F.M.
E.-H. Laframboise, notaire
Arthur Lapierre, employé civil
Omer Legrand, avocat
Donat Lussier, prêtre
Raymond Marien, ing. civil
Charles-Edouard Ouellette, prêtre
Hervé Robert, prêtre
Napoléon Roy, prêtre
Lionel Trempe, E.E.L.

1911

Aurèle Allard, p.s.s.
Romain Boulé, prêtre
Jean-Pierre Charbonneau, avocat
Léonidas Derome, curé de St-Hippolyte (Sask.)
Edgar Gaudry, prêtre
Ephrem Longpré, O.F.M.
Andronic McNabb, prêtre
Eugène St-Jean, architecte
Antoine St-Louis, prêtre

1912

Hector Beaudin, E.E.L.
Tharcisius Bouchard, O.F.M.
Roméo Caillé, prêtre
J.-R. Crépeau, E.E.L.
Lambert Dusseau, industriel
Paul Lalonde, avocat
Yves Lavigne, E.E.D.
Rosario Lesieur, prêtre
Clovis Perron, O.F.M.
Hector Sanche, E.E.M.
Georges Thuot, E.E.Th.

1913

Marie-Bernard Brunet, trappiste
Jean-Victor Cahtier, E.E.D.
Albert Champagne, E.E.L.
Edouard Chauvin, E.E.L.
Albert Coallier, E.E.Th.
Jean-Baptiste Gagnon, E.E.M.
Georges-Henri Gouin, E.E.L.
Louis-Philippe Gouin, E.E.G.C.

Albert de Guise, E.E.M.
Paul de Guise, E.E.G.C.
Ulysse-Gaston Jarret, E.E.Th.
Armand Leduc, E.E.Th.
Léo Marchand, E.E.Th.
Roger Marien, E.E.Th.
Chs-Borromée Moisan, E.E.Th.
J.-Côme Toupin, E.E.M.
Timothée Toupin, E.E.L.

1914

Amédée Allard, E.E.Th.
Pierre Arbour, E.E.D.
Pierre Beaudry, E.E.G.C.
Emile Benoist, journaliste
Léopold Boiteau, O.F.M.
Augustin Brosseau, E.E.G.C.
Henri Cadotte, E.E.D.
Urgel Caumartin, E.E.Th.
Jules Colozza, E.E.Th.
Max.-Henri Gagnon, E.E.L.
Paul Gagnon, S.J.
Gaston Guillemette, chirurgien-dentiste
Donat Kavanagh, journaliste
J.-Raoul Laporte, E.E.L.
Wilfrid Latulipe, E.E.L.
Emile Lépine, E.E.Th.
Adrien-Marie Malo, O.F.M.
Aristide Perras, E.E.A.
Julien Perrin, E.E.Th.
Ernest Rivet, E.E.Th.
Louis-Philippe Roy, E.E.Th.
Eugène Simard, E.E.D.

1915

Augustin Bédard, E.E.Th.
Sinaï Bélanger, E.E.Th.
Séraphin-Joseph Benoit, O.F.M.
Jules Brien, E.E.Th.
Melville-P. Dawson, E.E.Th.
Joseph Dubois, E.E.Th.
Charles Dusseau, E.E.M.
Léopold Gauthier, E.E.Th.
Jean-René Gauthier, E.E.D.
Harry Handfield, E.E.Th.
Rosaire Legault, E.E.Th.
Antonin Legendre, E.E.Th.
Georges Perras, E.E.Th.
Bruno Presseault, E.E.Th.
Maxime-Joseph Schiller, O.F.M.
Marc Trudel, E.E.M.

1916

Fortunat Fortier, E.H.E.C.
Narcisse-Louis Gagnon O.F.M.
Elphège Jaudoin, O.F.M.

Professeurs non Anciens Elèves

Joseph Carrée, p.s.s.
Wilbrod Chauvin, curé à Oswego
Léon Dimberton, p.s.s.
J.-A. Fournier, vicaire à Montréal
†Arthur Guilbert, professeur à St-Jean
Georges Hamel, p.s.s.
Alexandre Jaunâtre, p.s.s.
Maximilien Lacombe, p.s.s.
Edouard Lamarche, vicaire à Montréal
A. LaPalme, curé de St-François-de-Sales
Parfait Michaud, curé de St-Hippolyte
Ernest Morin, vicaire à Woonsocket
†René William, professeur à St-Jean
Urgel Lafontaine, p.s.s., vicaire à Oka

La cotisation a été fixée à $2.00

Adresse du Trésorier: 331 est, rue Ste-Catherine

TABLE DES MATIÈRES

Achevé d'imprimer à l'Imprimerie Modèle, Montréal, le jeudi trente-un octobre dix-neuf cent dix-huit.